



# MASTERARBEIT / MASTER'S THESIS

Titel der Masterarbeit / Title of the Master's Thesis

Pratiques scarificatoires chez les peuples Fon et Ewé du  
Togo : une étude comparative avec le sacrement de  
l'onction des malades dans l'église catholique romaine.

verfasst von / submitted by

Degla Komi Fahin

angestrebter akademischer Grad / in partial fulfilment of the requirements for the degree of  
Master of Arts (MA)

Wien, 2020 / Vienna 2020

Studienkennzahl lt. Studienblatt /  
degree programme code as it appears on  
the student record sheet:

UA 066 800

Studienrichtung lt. Studienblatt /  
degree programme as it appears on  
the student record sheet:

Masterstudium Religionswissenschaft

Betreut von / Supervisor:

ao. Univ.-Prof. Mag. Dr. Hans Gerald Hödl

## Dédicace

Au Dieu d'amour et d'inspiration pour le don de la vie et pour ses multiples bénédictions.

A vous, mon directeur de mémoire ao. Univ.-Prof. Mag. Dr. Hans Gerald Hödl pour votre accompagnement, votre dévouement, vos corrections dans un esprit d'humilité et votre disponibilité malgré vos diverses occupations et les restrictions liées à la pandémie de la Covid-19.

A mon petit frère Mag. Mag. Charles Fahin pour son soutien et ses apports.

A ma famille biologique au Togo, mes parents, mes frères et sœurs pour leur appui fraternel.

A tous mes informateurs : Père Gilli Bruno, Missionnaire Combonien et Anthropologue, Mme Atcha Gogo Delphine (ma mère), Mme Atcha Houenanon (ma grand-mère), Dr. Kadjossou Dokro, pour leurs énormes contributions.

Je dédie ce mémoire.

## Table des matières

Introduction.....	1
Chapitre 1	
1. Les pratiques scarificatoires.....	3
1.1. Clarification de termes.....	3
1.2. Aperçu des pratiques scarificatoires dans des cultures et religions du monde.....	6
1.3. Histoire des pratiques scarificatoires en Afrique.....	11
1.4. Les diverses finalités des scarifications.....	14
1.4.1. Marques d'appartenance.....	15
1.4.2. Rite de passage.....	15
1.4.3. Fonctions esthétiques et érotiques.....	16
1.4.4. Pratiques prophylactiques et thérapeutiques.....	16
1.4.5. Pratiques magico-religieuses.....	16
1.5. Scarifications thérapeutiques en général.....	18
1.6. Quelques pratiques scarificatoires en Afrique noire.....	23
1.6.1. Chez les Ewé.....	23
1.6.2. Chez les Pédah (Bénin).....	24
1.6.3. Chez les Yoruba.....	25
1.6.4. En milieu Kabyè (au Togo).....	25
1.7. Pratiques scarificatoires à des fins préventives et curatives en Afrique.....	26
1.8. Scarifications thérapeutiques chez les Ewé et les Fon du Togo.....	29
1.8.1. « Ama » : Le produit chimique utilisé.....	29
1.8.2. Est-ce “ama” du fétichisme ?.....	29
1.8.3. La spécificité des “ama”.....	31
1.8.4. La scarification thérapeutique chez les Fon.....	34
1.9. La scarification thérapeutique : une pratique spirituelle ?.....	35
1.10. Evaluer l'efficacité de la scarification thérapeutique.....	36
Chapitre 2	
2. Le sacrement de l'onction des malades.....	40

2.1. Qu'est-ce qu'un sacrement ?.....	40
2.2. Pourquoi l'onction des malades est-elle qualifiée de sacrement ?.....	43
2.3. La particularité du sacrement de l'onction des malades.....	46
2.4. Histoire du rite de l'onction des malades.....	47
2.4.1. Jusqu'au VIIIe siècle : Avant la réforme carolingienne.....	47
2.4.2. A partir du VIIIe siècle : de la réforme carolingienne au Concile de Trente...51	
2.4.3. Du Concile de Trente au Concile Vatican II.....	53
2.5. Le sacrement de l'onction des malades aujourd'hui ?.....	54
2.5.1. Ce que ce sacrement est aujourd'hui.....	54
2.5.2. Ce que ce sacrement n'est pas.....	55
2.5.3. Qui reçoit ce sacrement ?.....	55
2.5.4. Qui administre ce sacrement ?.....	57
2.5.5. Ce dont on a besoin pour la célébration.....	60
2.5.6. Lieu de la célébration.....	61
2.5.7. Les effets du sacrement.....	62
2.5.8. Déroulement de la célébration.....	63

### Chapitre 3 :

3. Analyses critiques et comparatives des deux pratiques : les scarifications thérapeutiques et le sacrement de l'onction des malades dans l'Eglise catholique romaine.....	68
3.1. Débats autour des deux pratiques .....	68
3.1.1. Les scarifications : une pratique diversement appréciée aujourd'hui.....	68
3.1.2. L'onction des malades : une pratique diversement appréciée aujourd'hui.....	70
3.1.3. Les débats autour des incisions.....	71
3.2. Les similarités observées dans les deux pratiques.....	74
3.2.1. Les paroles prononcées.....	75
3.2.2. Les produits chimiques utilisés.....	75
3.2.3. La scarification : un signe du salut comme l'onction des malades ?.....	77
3.3. Les dissimilarités observées dans les deux pratiques.....	77
3.3.1. Le ministre.....	77
3.3.2. La valeur de la substance chimique.....	79
3.3.3. L'aspect communautaire.....	81
3.3.4. L'aspect pastoral.....	82

3.4.Rapprochement des deux pratiques : Du syncrétisme ?.....	83
Conclusion.....	85
Bibliographie.....	92
Abstract.....	98

## Introduction

Le premier souhait de tout être-humain est d'être en bonne santé. «La santé avant tout» le dit-on souvent. Etre en bonne santé est donc une grande richesse et une bénédiction. Ainsi la maladie sera généralement perçue comme un malheur et un "ennemi" à combattre puisqu'elle affecte la personne physiquement, mentalement et émotionnellement. Elle affecte même son entourage puisque l'homme vit dans une société et est en étroite relation avec elle. Ceci fait que la personne malade souffre non seulement de la douleur charnelle, mais est aussi confrontée à divers types de crises tels que la peur, le désespoir, la résignation, le chagrin. Elle se sent parfois gênée et peut même être animée de sentiment de culpabilité du fait qu'elle soit souvent dépendante des autres. Dans cet état de faiblesse, elle se dit être un fardeau pour ceux qui prennent soin d'elle et sa peur augmente lorsqu'elle réalise que son état empire. La personne malade entre dans un environnement étrange, ce qui la rend incertain. Elle craint d'être mal comprise ou rejetée. Dans certaines circonstances, elle se sent marginalisée et seule face à ses peurs et ennuis, et aspire à rejoindre la communauté des bien-portants le plus tôt possible. Force est de noter aussi que la maladie ne pèse pas seulement sur le patient, mais aussi sur les proches. Les patients en état grave sont amenés à l'hôpital non seulement pour qu'ils aient accès aux soins médicaux efficaces, mais aussi parce que leurs proches se trouvent dans l'incapacité de gérer la situation. A tout ceci s'ajoute le souci financier que la maladie provoque. Surtout dans les sociétés où la pauvreté sévit, la maladie devient non seulement une crise sanitaire mais aussi une menace économique. Certains meurent parce qu'ils ne disposent pas des moyens nécessaires pour se faire soigner convenablement. De telles perceptions et conditions aggravent souvent la crise. Dans ces situations de vulnérabilité, le malade a besoin non seulement de soins médicaux et thérapeutiques mais aussi de soutien social et psychologique, d'accompagnement et surtout d'une attention humaine et spirituelle. Toutes les cultures et sociétés humaines ont, depuis la nuit des temps, compris cette urgence et ont développé des pratiques et méthodes thérapeutiques pour sauver la vie à leurs membres, touchés par la maladie. Bien avant la venue de la médecine moderne, il existait des femmes et hommes doués et ayant le charisme de soigner les maladies grâce à la sagesse humaine et aux dons de la nature. Jusqu'à nos jours, de nombreuses institutions sociales et religieuses à travers le monde entier s'efforcent, de diverses manières, de mettre leurs trésors à la disposition de la société afin que les personnes touchées par la maladie puissent ressentir la chaleur de leurs semblables. L'Église catholique romaine quant à elle, vient aux secours des malades non seulement à travers les œuvres caritatives et les constructions d'hôpitaux, mais

aussi en leur donnant le soin spirituel dont ils ont besoin. Le souci de l'Eglise pour les malades et les mourants trouve une expression particulière dans la célébration des sacrements, surtout dans celui de l'onction des malades. Les cultures africaines détiennent aussi une grande variété de connaissances dans le domaine sanitaire et thérapeutique et ont sauvé d'énormes vies humaines à travers ces connaissances. Une de ces connaissances longuement pratiquée au Togo (pays de l'Afrique de l'ouest) est la scarification. La scarification ("Atĩ-dodo" en Fon<sup>1</sup> ou "Eti-sosso" en Ewé<sup>2</sup>) est une ancienne pratique, couramment en usage dans les sociétés traditionnelles africaines (particulièrement en Afrique de l'Ouest). Elle consiste à inciser des parties du corps humain et à y introduire de produits faits à base d'herbes, de feuilles de plantes ou de racines d'arbres. Ces produits portent en Fon comme en Ewé le nom "ama", et sont couverts de vertus occultes et curatives. La scarification s'effectue généralement à l'aide d'outils coupants tels que des morceaux de pierre, de verre, de coque de noix de coco, de couteaux, de lame, laissant ainsi une cicatrice en relief. Il est important de signaler ici que cette pratique s'effectue à des fins diverses et multiples. La scarification sociale, par exemple, revêt une signification particulière, rituel de passage à l'âge adulte ou appartenance à un groupe restreint<sup>3</sup>. Par ailleurs les scarifications ne sont pas seulement à but identitaire. La médecine en Afrique n'est pas que moderne ; elle est aussi traditionnelle et les scarifications y occupent une place importante. On distingue à cet effet plusieurs types de scarifications à finalité curative et/ou préventive. On scarifie donc aussi hommes, femmes et enfants en Afrique noire afin de les soigner ou les protéger. Ainsi la scarification était pratiquée pour soigner les maladies telles que l'épilepsie<sup>4</sup>, la paralysie faciale, la lombalgie, le zona, la migraine, la neuropathie périphérique, les rhumatismes, et aussi pour se protéger contre les mauvais esprits et les sorciers. Dans ce mémoire, nous allons essayer de nous informer plus en détails sur cette pratique culturelle, religieuse et médicale en disparition qu'est la scarification, voir en quoi elle s'apparente ou se diffère du sacrement de l'onction des malades dans l'église catholique romaine. Enfin, nous essayerons de voir dans quelle mesure la synergie des deux pourrait apporter un plus à la santé physique, émotionnelle et psychique de l'être humain.

La principale question de notre recherche est donc la suivante: comment comprendre la pratique de la scarification thérapeutique et dans quelle mesure est-elle similaire ou différente

---

<sup>1</sup> Le Fon est une des cinquante-six langues parlées au Togo. Les Fons (groupe ethnique du Togo) sont basés dans la région d'Atakpamé et représentent 0,8% de la population togolaise.

<sup>2</sup> L'Ewé est l'une des deux langues nationales du Togo ; le second étant le Kabyè. L'Ewé se pratique principalement dans la partie Sud du pays (de Lomé à Blitta). Les Ewés (groupe ethnique du Togo) représentent 21% de la population togolaise.

<sup>3</sup> Cf. Fanny Dargent, 2014, 5-6.

<sup>4</sup> Cf. Eric Grunitzky/ Koffi Balogou/ K. Dodzro, 1999, 1-4.

de la pratique du sacrement de l'onction des malades dans l'église catholique romaine? Les deux pratiques peuvent-elles s'inspirer l'une de l'autre?

Ainsi le premier chapitre se chargera de présenter tout d'abord d'une façon générale des pratiques scarificatoires et leurs semblables observées dans de différentes cultures et religions du monde. Puis nous ferons une étude du cas spécifique des scarifications chez les Ewé et Fon du Togo avec un accent particulier sur le côté thérapeutique de la pratique. Dans le deuxième chapitre, nous allons, au premier abord, nous informer du parcours historique du sacrement de l'onction des malades, en portant une attention particulière aux changements et réformes qui ont jalonné ce parcours. Puis nous allons chercher à comprendre le sens et la valeur que cette pratique religieuse porte de nos jours. Le dernier chapitre sera consacré aux analyses critiques et comparatives. Cette étude pourrait servir de base pour une réflexion sur la question de la nouvelle évangélisation qui est un sujet actuel dont fait face l'Eglise. Elle pourrait aussi servir de piste de réflexion et d'évaluation des pratiques traditionnelles africaines.

## **Chapitre 1 : Les pratiques scarificatoires**

### **1.1. Clarification de termes**

La toute première difficulté que nous avons rencontrée dans la rédaction de ce travail est la recherche du terme dans les langues occidentales qui traduit le mieux "Atĩ-dodo" ou "Eti-sosso". Une diversité de termes nous sont venus en idée tels que la mutilation, l'incision, la cicatrisation, une ouverture dans l'écorce, "skin cutting", "branding", tatouage, le fait d'entailler, de balafre, de ciseler, de cicatrifier, de scarifier. Malgré les similarités qu'elles présentent, ces différentes formes de modifications corporelles ont, chacune quelque chose de particulier (de par sa nature et sa fonction sur le corps humain) qui les différencie les unes des autres. Étant donné que l'utilisation permissive de ces termes peut prêter à confusion, une clarification conceptuelle de certains d'entre eux s'avère nécessaire car comme le note Haupt, il est frappant de constater que de nombreux auteurs des écrits anciens ont résumé tous les changements permanents créés arbitrairement à la surface du corps, tels que la coloration permanente, l'application de marques ou de cicatrices et similaires, sous l'unique terme "tatouage"<sup>5</sup>. Pour mieux dissimiler les choses, il faut indiquer que le tatouage est l'application de couleur sur la peau : Le terme est dérivé du mot tahitien "tatau" et signifie quelque chose comme "battre", "se gratter". Le nom provient d'une technique courante,

---

<sup>5</sup> Cf. Susanne Haupt, 1990, 10.



également répandue en dehors de Tahiti (Ile en Polynésie française), ou la couleur est piquée ou rayée sur la peau à l'aide de dispositifs pointus (épines, dents d'animaux, bâtons pointus en bois ou en os, etc.)<sup>6</sup>. Il existe à part ce tatouage simple une autre forme de tatouage qu'on peut dénommer "tatouage cicatriciel". La distinction importante entre le tatouage simple et le tatouage cicatriciel réside dans la portée de l'intervention chirurgicale, car le dernier, effectué, ne laisse pas la surface de la peau intacte. D'après ses analyses, Haupt dira que le tatouage simple chez les africains n'aurait aucune importance due à la couleur foncée de leur peau. Puisque le tatouage ne laisserait pas, de ce fait, assez d'expressivité sur un teint noir, il a fallu chercher une alternative. C'est ainsi que la formation de cicatrices vient substituer à l'effet des couleurs obtenu dans les tatouages. La caractéristique du tatouage cesse alors d'exister et un nouveau terme doit être utilisé<sup>7</sup>: la scarification. La scarification est donc une pratique qui est venu remplacer le tatouage qui se distingue mal sur les peaux sombres. Citant Johnston<sup>8</sup>, Haupt conclut donc que: Le terme "tatouage" doit être réservé à la technique qui consiste à percer la peau dans le but d'introduire un pigment sous l'épiderme<sup>9</sup>. Les motifs engendrés par des cicatrices sur la peau doivent être appelés cicatrifications. En anglais, la technique de scarification est désignée par les termes généraux tels que "scarification" et "cicatrisation", ainsi que par les termes spécifiques tels que "marques faciales", "marques corporelles" ou "marques tribales"<sup>10</sup>.

Etudiant les travaux de Kann<sup>11</sup>, qui traite de la technique appelée en allemand "Schmucknarbe" (ce qui pourrait se traduire en français comme "cicatrices décoratives"), Haupt se rend compte que les cicatrices décoratives ne seraient rien d'autre que les scarifications. Kann présente les cicatrices décoratives comme des phénomènes causés par des incisions profondes dans la peau, dans lesquelles des corps étrangers sont insérés de telle sorte que la plaie ne guérit qu'avec la formation d'une cicatrice visible. Parfois, la plaie est également traitée de telle sorte qu'au lieu de cicatrices plates, il y ait un épaissement de la peau en forme de renflement (chéloïdes). Les corps étrangers introduits dans la plaie peuvent également être des colorants tels que la suie ou l'indigo, mais ces derniers sont principalement utilisés pour retarder la cicatrification des plaies et non pour obtenir des effets de couleur<sup>12</sup>. La contribution d'Alexandra Schulz vient renchérisse ceci. Se basant sur Kasten<sup>13</sup>, elle énonce que

---

<sup>6</sup> Idem, 12 (se basant sur Kann, 1986, 10).

<sup>7</sup> Cf. Susanne Haupt, 1990, 11.

<sup>8</sup> Cf. Harry Johnston, 1908, 562-563.

<sup>9</sup> Cf. Susanne Haupt, 1990, 12-13.

<sup>10</sup> Idem.

<sup>11</sup> Cf. Peter Kann, 1986, 9.

<sup>12</sup> Cf. Susanne Haupt, 1990, 13-14.

<sup>13</sup> Cf. Erich Kasten, 2006, 74-79.

la scarification implique la création de cicatrices décoratives, soit en coupant, en brûlant ou en appliquant de substances chimiques sur la peau. La production délibérée de ces cicatrices décoratives est particulièrement répandue en Afrique et peut être retracée très loin dans l'histoire culturelle du continent. Dans la pratique occidentale d'aujourd'hui, les scalpels et les produits antiseptiques sont bien sûr utilisés pour cette procédure, mais pour qu'on parle de cicatrices décoratives (scarification), il est toujours important d'empêcher le tissu de guérir normalement en ouvrant à plusieurs reprises le tissu cicatriciel cicatrisant et en y appliquant partiellement des substances telles que, par exemple du cendre ou de baume de vinaigre pour que les cicatrices deviennent particulièrement enflées et que le tissu cicatriciel ultérieur se détache encore plus clairement de la peau environnante<sup>14</sup>.

Les descriptions ci-haut sont plus ou moins conformes à la pratique rituelle des Fon et des Ewé au Togo communément appelée respectivement "Afĩ-dodo" ou "Eti-sosso". Ainsi il nous devient clair que le sujet de notre réflexion dans ce devoir n'est rien d'autre que la scarification. La pratique de la scarification "Afĩ-dodo" en Fon ou "Eti-sosso" en Ewé est une ancienne pratique, couramment en usage dans les sociétés traditionnelles africaines (particulièrement en Afrique de l'Ouest). Elle consiste à inciser des parties du corps humain et à y introduire de produits faits à base d'herbes, de feuilles de plantes ou de racines d'arbres. Ces produits chimiques portent en Fon comme en Ewé le nom "ama", et sont couverts de vertus préventives, curatives et parfois occultes. La scarification s'effectue généralement à l'aide d'outils coupants tels que des morceaux de pierre, de verre, de coque de noix de coco, de couteaux, de lame, laissant ainsi une cicatrice en relief. En Afrique cette pratique s'effectue à des fins diverses et multiples. La scarification sociale, par exemple, revêt une signification particulière, rituel de passage à l'âge adulte ou appartenance à un groupe restreint<sup>15</sup>. Par ailleurs les scarifications ne sont pas seulement à but identitaire. La médecine en Afrique n'est pas que moderne ; elle est aussi traditionnelle et les scarifications y occupent une place importante. On distingue à cet effet plusieurs types de scarifications à finalité curative et/ou préventive. On scarifie donc aussi hommes, femmes et enfants en Afrique noire afin de les soigner ou les protéger. Ainsi la scarification était pratiquée pour soigner les maladies telles que l'épilepsie<sup>16</sup>, la paralysie faciale, la lombalgie, le zona, la migraine, la neuropathie périphérique, les rhumatismes, et aussi pour se protéger contre les mauvais esprits et les sorciers. Nous y reviendrons plus en détails.

---

<sup>14</sup> Cf. Alexandra Schulz, 2014, 19.

<sup>15</sup> Cf. Fanny Dargent, 2014, 5-6.

<sup>16</sup> Cf. Éric Grunitzky/Koffi Balogou/ K. Dodzro, 1999, 1-4.

Le mot Scarification vient du latin "scarificare", qui signifie "inciser". Son équivalent est "Eti sosso" (Eti : produit chimique quelconque ; sosso : le fait de couper) en Ewé, et "Afī-dodo" (afī : Plante ; dodo : le fait de mettre ; et qui signifie " le fait d'appliquer des plantes médicinales dans une incision") en Fon.

Se basant sur Johnston<sup>17</sup>, l'on peut dire que la scarification semble être une pratique plus récente que le tatouage, car alors que le tatouage ait été introduit par les Caucasiens<sup>18</sup> du nord, l'origine de la cicatrisation remonterait aux "Négrides"<sup>19</sup>. Dans le sous-chapitre suivant, nous allons essayer de vérifier cette hypothèse tout en essayant de retracer l'histoire de cette pratique en Afrique.

## **1.2. Aperçu des pratiques scarificatoires dans des cultures et religions du monde**

Les marquages corporels font partie des pratiques très anciennes que l'humanité ait connu. Déjà 60000 ans avant JC les Australiens ornaient leur peau de peintures, et sur les momies égyptiennes ainsi que sur l' "Ötzi" du glacier en Tyrol (on y reviendra plus en détails) on pouvait observer des traits de tatouage. Déjà à cette époque, ces techniques avaient une grande variété de significations. Pour certains, ils étaient des signes caractéristiques de l'affiliation tribale, tandis que pour d'autres, ils étaient des pratiques rituelles observées lors des cérémonies d'initiation. Pour d'autres encore ces signes étaient liés à la sexualité puisqu'ils signifiaient l'aptitude et la bravoure du sujet à supporter la douleur<sup>20</sup>. Aussi des recherches anthropologiques ont révélé que, dans le passé, certaines cicatrices étaient liées à la résistance de la personne à certaines maladies, notamment sexuelles. Porter ces marques sur le corps était une indication de résistance à certains agents pathogènes. Les hommes et les femmes qui les portaient étaient considérés comme de bons partenaires.

D'autres récits historiques nous informent que scarifications et tatouages auraient fait leur apparition dans les matériaux archéologiques au paléolithique supérieur (entre -45000 et -12000 ans), avec la civilisation aurignacienne. Là, on découvre des statuettes qui comportent des incisions sur les bras ou le corps. En exemple, nous avons « l'Homme lion du Hohlenstein-Stadel (Bade-Wurtemberg, env. – 35 000/- 32 000 ans), la Vénus de Hôhle Fels (Allemagne, entre – 40 000 et – 35 000ans), la Vénus Avdevo (Ukraine, entre – 40 000 et –

---

<sup>17</sup> Cf. Harry Johnston, 1906, 970.

<sup>18</sup> Les peuples originaires du Caucase (région montagneuse entre l'Europe et l'Asie).

<sup>19</sup> Cf. Susanne Haupt, 1990, 14.

<sup>20</sup> Cf. Alexandra Schultz, 2014, 22.

38 000 ans) ou encore, plus proche de nous, la Vénus de Brassempouy (env. – 20 000 ans) »<sup>21</sup>.



22

La représentation ci-haut est celle de l'homme lion avec des incisions sur le bras. Ci-dessous, nous avons un autre exemple. Il s'agit de la Vénus Dolní Věstonice (Moravie, entre –29 000 et –25 000 ans) avec de profondes incisions sur le dos.



23

Il faut signaler qu'à cette époque aurignacienne certains éléments revêtirent d'une grande importance comme cela peut se remarquer en ce terme :

« l'ocre rouge, [...] revêt une grande valeur symbolique et que l'on a pu découvrir également un outillage lithique et des cupules de pierre contenant des colorants. L'application, en outre, de certains pigments sur les chairs encore non cicatrisées demeure possible »<sup>24</sup>.

Cependant, on ne pouvait pas affirmer avec certitude « si les points marqués sur le dos, les épaules et la jambe repliée de [ces] peinture[s] sont des scarifications, des tatouages ou encore

---

<sup>21</sup> N. Calvez-Duigou, Scarifications et tatouages, Juin 2015, [http://le-cirque-fou-des-religions.com/religions/mutilations%20ethnico-religieuses/scarifications%20et%20tatouages%20\(partie%201\).html](http://le-cirque-fou-des-religions.com/religions/mutilations%20ethnico-religieuses/scarifications%20et%20tatouages%20(partie%201).html) [Accès: 23. Mai 2020].

<sup>22</sup> Cf. Idem

<sup>23</sup> Cf. Idem.

<sup>24</sup> Idem.

de simples peintures corporelles »<sup>25</sup>. Néanmoins, on pouvait remarquer que les pratiques de scarification et autres incisions similaires se sont perpétrées dans les régions comme l’Égypte et l’Orient. Le récit biblique du livre du Deutéronome nous dit : «Vous êtes des fils pour le SEIGNEUR votre dieu. Vous ne vous tailladerez pas le corps et vous ne porterez pas la tonsure sur le devant de la tête pour un mort»<sup>26</sup>. Cette interdiction est une preuve que la société pratiquait ces types de marquage à cette époque. Aussi « la mort d’un proche, par exemple, pouvait être l’occasion d’un marquage rituel, tout au moins entre la fin du VIII<sup>e</sup> siècle et le début du VII<sup>e</sup> siècle avant l’ère commune, en Palestine »<sup>27</sup>.

Les représentations de scarifications étaient aussi répandues dans le territoire de l’ancienne Nubie. On peut énumérer ici de

«gravure trouvée à Meroë (I<sup>er</sup> siècle AEC-III<sup>e</sup> EC), terre cuite de Faras (II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. EC). Les sites archéologiques nigériens de Bura Asinda-Sikka découverts de façon fortuite en 1975, livrent, dix ans plus tard, un grand nombre de terres-cuites anthropomorphes, sur lesquelles figurent des scarifications linéaires dans les zones frontales et temporales. D’autres encore offrent à voir des scarifications en noisettes, regroupées sur trois lignes frontales se croisant en X au-dessus du nez et deux ou trois lignes partant des tempes pour descendre sur les joues. Ces sites sont datés d’une période allant du III<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle de l’ère commune »<sup>28</sup>.

Le monde gréco-romain antique n’était pas exempté de ces pratiques. Ainsi

«dans [ces] civilisations anciennes, et notamment chez les barbares, la pratique des tatouages et des scarifications était courante. Plusieurs témoins oculaires en témoignent, comme Cicéron (*De officibus*) ou Hérode (*Histoire romaine*). On observe les mêmes coutumes chez les Scythes, comme en attestent les momies découvertes sous les tumulus de la steppe ukrainienne. Ces ornements corporels avaient généralement un sens religieux »<sup>29</sup>.

Certains récits mythiques ont aussi porté la marque des pratiques scarificatoires. « Dans le mythe du *Banquet de Platon* [par exemple], les Androgynes, pourvus d’une tête à deux

---

<sup>25</sup>Idem.

<sup>26</sup> Deutéronome. 14,1.

<sup>27</sup> N. Calvez-Duigou, Scarifications et tatouages, Juin 2015, [http://le-cirque-fou-des-religions.com/religions/mutilations%20ethnico-religieuses/scarifications%20et%20tatouages%20\(partie%201\).html](http://le-cirque-fou-des-religions.com/religions/mutilations%20ethnico-religieuses/scarifications%20et%20tatouages%20(partie%201).html) [Accès 23. Mai 2020].

<sup>28</sup>Idem.

<sup>29</sup> Vincent Aucante, Tatouages et scarifications: quelle place dans le Christianisme ? 10 Janvier 2017, <https://fr.aleteia.org/2017/01/10/tatouages-et-scarifications-quelle-place-dans-le-christianisme/> [Accès: 23. Mai 2020].

visages et de multiples membres, sont séparés en deux par Zeus.»<sup>30</sup> Cette mutilation est aussi une forme d'incision.

Dans le Satiricon par exemple, Pétrone décrit "l'Ethiopien" (terme utilisé par les Grecs et les Romains, pour désigner les populations Noires Africaines) de la sorte : «Dis-moi, pouvons-nous aussi épaissir nos lèvres d'une si affreuse bouffissure ? Nous transformer les cheveux avec un fer à friser ? Nous taillader le front de cicatrices ? »<sup>31</sup>. La cicatrisation était donc, déjà à cette époque vue comme le propre des noirs africains. Jusqu'aujourd'hui elle est pratiquée dans bon nombre de coins du continent africain. On y découvre deux types principaux de scarifications :

« [les scarifications] chéloïdiennes (saillantes) en Afrique équatoriale et au Cameroun ou déprimées (en creux) au Nigéria, au Moyen Congo, en Afrique Occidentale, au Sénégal et au Niger. A ceux-ci s'ajoutent les crêtes frontales (chez les Sango, par exemple), les poix jugaux (Bangala) ou même noisettes ou noix faciales (Peuls du Niger). Dans ce dernier cas on parle également de cicatrices charnues [...]»<sup>32</sup>.

D'autres régions et populations du monde telles que l'Australie, la Tasmanie, les indiens précolombiens d'Amérique centrale ainsi que les incas du sud-ouest du continent américain ont aussi laissé de diverses traces des pratiques d'incisions. Aussi sur les céramiques mayas de l'époque classique (III<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle de l'ère commune) se figurent des décors anthropomorphes dont les visages portent des motifs d'incisions sur le front et les joues. Cependant il est, dans bien de cas, difficile de dire avec précision si ces incisions étaient de simples rides d'expression, de tatouages ou de scarifications. Néanmoins les indiens d'Amérique du Nord ont pratiqué une forme plus atténuée des scarifications connue sous le nom d'estafilade. Les tatouages obtenus par scarification ont connu une grande expansion aussi dans le continent asiatique<sup>33</sup>.

Quelle est la position de certaines religions sur les pratiques scarificatoires ?

La religion musulmane interdit formellement la pratique des entailles rituelles car « selon ibn Omar, le Messager de Dieu a maudit [...] celle qui fait le tatouage et celle qui se fait

---

<sup>30</sup> Idem.

<sup>31</sup> N. Calvez-Duigou , Scarifications et tatouages, Juin 2015, [http://le-cirque-fou-des-religions.com/religions/mutilations%20ethnico-religieuses/scarifications%20et%20tatouages%20\(partie%201\).html](http://le-cirque-fou-des-religions.com/religions/mutilations%20ethnico-religieuses/scarifications%20et%20tatouages%20(partie%201).html) [Accès: 23. Mai 2020].

<sup>32</sup> Idem.

<sup>33</sup> Cf. Idem.

tatouer »<sup>34</sup>. Ceci ne signifie pas que les musulmans ne se scarifiaient pas ou ne se tatouaient pas car une chose est de connaître la loi, et une autre est de la respecter.

Dans le zoroastrisme, le cas de Yima pourrait être traité comme une sorte d'incision. « Yima, l'être hermaphrodite créé par le démiurge, est coupé en deux pour donner naissance à l'homme et à la femme. »<sup>35</sup>

Chez les Hindous, on découvre dans les *Upanishad*<sup>36</sup> des cas où la divinité se divise elle-même en deux parties (par exemple : Shiva et Shakti). N'est-ce pas aussi une forme d'incision ? Aussi faut-il noter ici que, non seulement les êtres humains, mais aussi les êtres divins pourraient connaître de marquages corporels.

La Bible juive n'a fait nulle part mention des pratiques scarificatoires. La seule pratique similaire à fondement biblique à laquelle l'on pouvait faire référence serait la pratique de la circoncision. Dans l'histoire du judaïsme, la circoncision est le signe de l'alliance entre Dieu et les descendants d'Abraham. Dieu dit à Abraham:

« Toi, tu garderas mon alliance, et après toi, les générations qui descendront de toi. Voici mon alliance que vous garderez entre moi et vous, c'est-à-dire ta descendance après toi : tous vos mâles seront circoncis. Vous aurez la chair de votre prépuce circoncise, ce qui deviendra le signe de l'alliance entre moi et vous. Seront circoncis à l'âge de huit jours, tous vos mâles de chaque génération ainsi que les esclaves nés dans la maison ou acquis à prix d'argent d'origine étrangère quelle qu'elle soit, qui ne sont pas de ta descendance. L'esclave né dans la maison ou acquis à prix devra être circoncis. Mon alliance deviendra dans votre chair une alliance

---

<sup>34</sup> Imâm Mohieddîne Annawawî, 2006, Hadiths 1644.

<sup>35</sup> Vincent Aucante, Tatouages et scarifications : quelle place dans le Christianisme ? 10 Janvier 2017, <https://fr.aleteia.org/2017/01/10/tatouages-et-scarifications-quelle-place-dans-le-christianisme/> [Accès : 23. Mai 2020].

<sup>36</sup> Les Upanishad "forment la Vérité absolue révélée par des sages. Le terme Upanishad veut dire "assis par terre au pied du Maître". Les textes sacrés Upanishad sont originaires d'Inde. Ils constituent la connaissance théorique du Veda (textes sacrés du Védisme) et enseignent la Vérité ultime (appelée Brahman) et les solutions pour y accéder afin de se libérer des souffrances intérieures. Apportés par des sages il y a de cela des siècles, ils sont interprétés par les maîtres aux disciples. Au début du 19<sup>ème</sup> siècle, c'est grâce aux mantras Upanishad que les Occidentaux ont découvert la religion hindoue. Certains Upanishad servent même de base à la pratique du yoga" (French Yoga Community [https://www.tayronalife.com/blogs/yoga\\_04\\_Septembre\\_2018](https://www.tayronalife.com/blogs/yoga_04_Septembre_2018), Accès : 20 Aout 2020). Les Upanishad sont aux Vedas ce que la kabbale est à la Bible juive. Elles abordent et expliquent la signification secrète et mystique des textes védiques. Elles parlent de l'origine de l'univers, de la nature de la divinité, de l'esprit et de l'âme, et aussi du rapport métaphysique qui existe entre le mental et la matière. En peu de mots : elles contiennent le commencement et la fin de toute connaissance humaine, mais elles ont cessé de la révéler depuis l'époque de Bouddha (Cf. Helena Blavatsky, la doctrine secrète, Partie 1).

perpétuelle, mais l'incirconcis, le mâle qui n'aura pas été circoncis de la chair de son prépuce, celui-ci sera retranché d'entre les siens. Il a rompu mon alliance. »<sup>37</sup>

Cette alliance entre Dieu et l'homme recevra dans d'autres textes de l'ancien testament une autre interprétation. Le passage du Deutéronome 10, 16 dit : « Vous circoncirez donc votre cœur, vous ne raidirez plus votre nuque. » Proche de celui-ci est le passage du prophète Jérémie qui dit : « Des jours viennent - oracle du SEIGNEUR - où je sévirai contre quiconque est circoncis dans sa chair, [...]. Car toutes les nations sont incirconcises et les gens d'Israël eux même sont incirconcis de cœur. »<sup>38</sup>. Ainsi l'alliance visée à travers cette pratique ne sera plus comprise comme une mutilation corporelle mais plutôt une transformation de cœur. Il s'agit donc, selon ces passages d'une "circoncision du cœur" et non de celle du prépuce.

La tradition chrétienne n'a non plus fait d'écho de la pratique scarificatoire. Les évangiles sont totalement silencieux sur le sujet. Cependant le thème de la circoncision est apparu aussi fortement dans le nouveau testament. D'après le livre des actes des apôtres au chapitre 15, ce débat d'ordre culturel et religieux se déclencha parmi les premiers chrétiens. Puisque des personnes non juives se convertirent en masse, il se posa la question si ces derniers aussi devraient se faire circoncire comme les juifs chrétiens. Les discussions ont abouti à la dispensation par l'assemblée de Jérusalem (milieu du 1<sup>er</sup> siècle) des non-juifs de la circoncision. L'apôtre Paul a été aussi confronté par ce débat. Pour lui, ni la circoncision, ni l'incirconcision comptent. Ce qui compte, c'est « l'observance des commandements de Dieu (1 Co 7, 19), la foi opérant par la charité (Gal 5, 6), d'être une nouvelle créature (Gal 6, 15) »<sup>39</sup>. Pour lui seule la "circoncision du cœur" est nécessaire. Ici Paul ne remet en cause, ni ne fait le plaidoyer de la circoncision. Ainsi les marquages ou mutilations du corps, n'ont été, sur le plan biblique, attestés ni interdits par la foi chrétienne. Cependant des débats d'ordre moral ont souvent tendance à sanctionner ces pratiques. Malgré cela, bon nombre de chrétiens ont pratiqué et continuent de pratiquer la scarification ou le tatouage. Mais à quand remonteraient les débuts de ces pratiques en Afrique ? Nous allons dans les lignes suivantes essayer de retracer l'évolution historique des scarifications sur le continent africain.

### **1.3. Histoire des pratiques scarificatoires en Afrique**

---

<sup>37</sup> Genèse 17, 9-14.

<sup>38</sup> Jérémie 9, 25.

<sup>39</sup> Vincente Fortier, 2016, 53.



Force est donc de constater que bien avant notre siècle, les scarifications ont existé et traversé le temps. Cependant, les explications de l'origine des scarifications diffèrent d'un groupe ethnique à un autre. Cette crise de non-uniformité est due largement aux insuffisances liées à la tradition orale et à la négligence pédagogique des historiens. Abiola Felix Iroko dira à ce sujet ce qui suit :

« si les sociologues ont abondamment parlé des scarifications qui se font, sur le visage ou sur le corps, les gens de certaines familles ou de certains groupes sociolinguistiques d'Afrique noire et s'ils ont su tirer profit de leurs observations dans les différents domaines qui les intéressent, au contraire les historiens, au cours de recherches qui les mettent directement en contact avec les mêmes faits de civilisations, n'exploitent qu'insuffisamment (lorsqu'ils le font) les enseignements historiques que ceux-ci pourraient leur offrir »<sup>40</sup>.

Cette triste observation d'Abiola Felix Iroko nous laisse une fois encore devant la réalité d'une Afrique, continent à histoire très riche mais évadée due au manque de documentations et d'archives. Ainsi, comme dans le cas de plusieurs autres sujets, l'origine exacte de la scarification en Afrique est inconnue. Néanmoins la tradition nous a laissé à des échelles locales, quelques éléments historiques relatifs à la pratique de la scarification en Afrique. C'est peut-être un défi pour nous aujourd'hui, et même un devoir de chercher à retracer l'héritage culturel et religieux de nos nations africaines car il vaut mieux tard que jamais. Déjà dans ce travail de recherche, nous essayerons de mettre cet éveil de conscience en application en essayant de reconstruire, tant soit peu, avec l'aide des sources écrites à notre disposition et de la tradition orale, le parcours historique de cette pratique qu'est la scarification.

La tradition nous apprend que L'Afrique a connu dans son histoire, pour les deux sexes, des scarifications simples (sur les peaux noires) ou frottées (sur les peaux plus claires). Cependant il s'avère extrêmement difficile de retracer l'origine et l'évolution de ces traditions africaines. Néanmoins, nous découvrirons avec Luc Renaut que les plus anciennes phases de l'art rupestre saharien (avant 3000 ? avant 5000 ?) portaient déjà des mélanodermes scarifiés<sup>41</sup>. Selon lui, cette tradition de marquage aurait « toutes les chances d'être beaucoup plus ancienne que le tatouage féminin diffusé au sein des populations à peau claire autour du bassin méditerranéen. »<sup>42</sup> Par ailleurs, l'une des narrations les plus répandues et transmises de génération en génération est que « la scarification [aurait] commencé à avoir lieu lorsque les

---

<sup>40</sup> Abiola Felix Iroko, 1980, 117.

<sup>41</sup> Cf. Luc Renaut, Marquage corporel, 2004, 472-473.

<sup>42</sup> Idem.

rois d'Afrique ont commencé à envahir d'autres tribus en quête de conquête de nouveaux territoires.»<sup>43</sup> Pour Thamis Vicente, cette pratique permettait aux rois de distinguer les membres de leur famille mandatés pour régner sur les terres prises afin d'éviter une éventuelle reconquête de territoires pas les mêmes personnes<sup>44</sup>. De surcroît, elle était «un moyen pour les membres d'une famille de retrouver des proches qui s'étaient rendus dans d'autres territoires.» La scarification aurait ainsi à ses débuts un but identitaire. Le bi-hebdomadaire togolais d'analyses et d'informations générales "Togomatin" précisera dans son article sur ce sujet qu' « au XVIIIe siècle, au Bénin, les marques sur le visage permettaient d'identifier les membres de son clan, au cours de guerres et de conflits [afin de pouvoir] distinguer le partenaire de l'ennemi.»<sup>45</sup> Thamis Vicente ajoutera que la scarification servait aussi de signe d'identification «des morts après la bataille, afin qu'ils puissent recevoir les rites funéraires appropriés.»<sup>46</sup>. Plusieurs sociétés africaines ont ainsi gardé les pratiques scarificatoires comme moyen de distinction ethnique. Comme le note le bi-hebdomadaire togolais d'analyses et d'informations générales "Togomatin", les Bambara du Mali en particulier en font usage pour se distinguer des autres ethnies<sup>47</sup>. Les tribus du nord du Ghana comme les Gonjas, Naumbas, Dagombas, Frafras et Mamprusis en ont adopté comme pratique socio-culturelle<sup>48</sup>. C'est ainsi que selon le bi-hebdomadaire togolais d'analyses et d'informations générales "Togomatin", «les scarifications seraient apparues au Nord du Ghana actuel.»<sup>49</sup>

Il faut par ailleurs noter que les pratiques scarificatoires servaient déjà à leur début dans certaines régions, non seulement de signe d'appartenance ethnique, mais aussi religieuse. Ainsi «certaines marques sont utilisées pour distinguer certaines croyances, comme c'est le cas avec les adeptes d'Ogou, le dieu de fer, dans le sud du Bénin, qui ont de grandes cicatrices croisées et soulevées sur différentes parties du corps.»<sup>50</sup> Ainsi, nous pouvons timidement déduire que les débuts des scarifications en Afrique remonteraient possiblement à l'époque

<sup>43</sup> Thamis Vicente, Scarification en Afrique : les traditions se terminent, <https://blendup.art/fr/tatuagens/historia/la-scarification-en-afrique-comme-les-traditions-se-terminent/> [Accès: 07. Avril 2020].

<sup>44</sup> Cf. Idem.

<sup>45</sup> Togomatin – N° 223, 05 octobre 2017, 6.

<sup>46</sup> Thamis Vicente, Scarification en Afrique : les traditions se terminent, <https://blendup.art/fr/tatuagens/historia/la-scarification-en-afrique-comme-les-traditions-se-terminent/> (Accès: 07 Avril 2020).

<sup>47</sup> Cf. Togomatin – N° 223, 05 octobre 2017, 6.

<sup>48</sup> Cf. Thamis Vicente, Scarification en Afrique : les traditions se terminent, <https://blendup.art/fr/tatuagens/historia/la-scarification-en-afrique-comme-les-traditions-se-terminent/>. (Accès: le 07. Avril 2020).

<sup>49</sup> Togomatin – N° 223, 05 octobre 2017, 6.

<sup>50</sup> Thamis Vicente, Scarification en Afrique : les traditions se terminent, <https://blendup.art/fr/tatuagens/historia/la-scarification-en-afrique-comme-les-traditions-se-terminent/> (Accès: 07 Avril 2020).

d'avant l'arrivée des colons sur le continent. Dans sa parution du 22 Mai 2017, la revue togolaise "Alternative" partage à ce sujet les propos de Didier Apeto, Anthropologue à l'Université de Lomé comme suit :

« A partir du XVI<sup>e</sup> siècle, nos parents marquent leurs enfants pour échapper à la chasse des négriers. Ces derniers se détournaient des personnes portant des marques sur le visage et sur le corps. Ils ne les apprécient pas, et donc ne les acceptent pas dans leurs "marchandises".»<sup>51</sup>

Pour l'Anthropologue Apeto, les Africains d'alors se faisaient donc des marques ou des scarifications pour contourner l'esclavage.

Les légendes ne peuvent-elles pas aussi nous apporter une lumière dans cette reconstruction historique ? C'est ainsi que selon la légende, «cette pratique [aurait] été pratiquée pour la première fois en 1717 par le roi Kpasse.»<sup>52</sup> Un jour, une rébellion dirigée par Ghézo et ses guerriers livra un combat contre le roi Kpasse. Sentant le poids de ses adversaires, Kpasse pris la fuite et se réfugia dans une forêt infestée de pythons. Contre toute attente, les serpents se sont rangés du côté du roi pour combattre ses ennemis. De cette victoire naquit la tradition selon laquelle tous les descendants de Kpasse devraient porter des cicatrices à l'instar des pythons, comme signe honorifique pour l'action salvatrice de ces animaux à l'égard du roi. Divers festivals seront ainsi dédiés aux pythons. C'est ainsi que les habitants de la ville de Ouidah, au sud du Bénin, pratiquent jusqu'aujourd'hui des scarifications connues sous le nom de «deux fois cinq»<sup>53</sup>. Nous reviendrons sur cette pratique scarificatoire chez les Pédah du Bénin sous une forme un peu plus détaillée.

Pour l'instant, découvrons les diverses fins pour lesquelles les scarifications sont pratiquées !

#### **1.4. Les diverses finalités des scarifications**

Il faut noter que les scarifications des sociétés traditionnelles présentent des implications religieuses, sociales et culturelles. Parlant des fonctions des scarifications, on peut en distinguer cinq grandes subdivisions : marques d'appartenance, rites de passage, fonctions érotiques ou esthétiques, prophylactiques ou thérapeutiques, magico-religieuses.

---

<sup>51</sup> L'alternative, Scarifications dans les ethnies au Togo : Les mythes qui sacralisent les us et coutumes chez les Kabyè, Tem et Pédah, 22 Mai 2017, <https://www.27avril.com/blog/culture-societe/societe/scarifications-ethnies-togo-mythes-sacralisent-us-coutumes-chez-kabye-tem-pedah> (Accès: 07 Avril 2020).

<sup>52</sup> Idem.

<sup>53</sup> Cf. Idem.

### 1.4.1. Marques d'appartenance

Les scarifications sont des signes de reconnaissance. Elles manifestent l'appartenance à des groupes bien précis. A chaque classe sociale correspond un type de scarifications. Certaines sont réservées exclusivement à des familles royales, à des familles ou à des groupes ethniques. Nous pouvons citer en exemple les scarifications des guerriers pratiquées parmi les Senoufo du Soudan français. Elles sont constituées de trois traits allant de la bouche aux oreilles et servaient de signe de reconnaissance sur les champs de bataille<sup>54</sup>. Chez les Bambara, elles servaient, entre autres, de signe d'appartenance aux sociétés agricoles. Selon leur mythologie, «l'être fabuleux (Chi Wara), mi-homme, mi-animal, qui est censé avoir appris aux hommes l'art de cultiver, possède huit petites cicatrices dont deux à la racine du nez et trois sous chaque œil.»<sup>55</sup> Indigné par le gaspillage des humains, cet être fabuleux s'enfouit dans le sol. Poussés par l'idée que l'acquisition de ses traits physiques pérenniserait son labeur et sa diligence, les hommes ont commencé par marquer les siens des mêmes cicatrices pour ainsi être aussi doué des qualités d'un bon cultivateur<sup>56</sup>.

Non seulement sont-elles des marques d'appartenance sociale, mais aussi celles religieuses. Il existe par exemple des scarifications signifiant une appartenance aux cultes vodous. Se basant sur les écrits de Verger<sup>57</sup>, Piette décrit en exemple qu'«à Adomey, après une mort et une résurrection symboliques et avant de recevoir un nouveau nom, les novices, en état d'hébétéude et le pagne roule à la taille, restent six mois au cours desquels elles subissent des scarifications.»<sup>58</sup> Ces scarifications sont faites «en particulier sur les épaules en forme de triangle, forme de quatre rangées de points allant de un à quatre, ainsi qu'aux bras et aux jambes.»<sup>59</sup>

### 1.4.2. Rite de passage

Tout en marquant l'appartenance au groupe, certaines scarifications sont faites spécialement pour marquer le passage de l'individu d'un statut à un autre tel à la puberté ou au moment du mariage. Ces rites changent les droits et obligations de l'individu. Les hommes Guayaki<sup>60</sup> par exemple sont soumis à ces scarifications dans leurs rites d'initiations. « Vers vingt-deux ans,

---

<sup>54</sup> Cf. Albert Piette, 1986, 277.

<sup>55</sup> Idem.

<sup>56</sup> Cf. Idem.

<sup>57</sup> Cf. Pierre Verger, 1957, 71&100.

<sup>58</sup> Albert Piette, 1986, 277.

<sup>59</sup> Idem.

<sup>60</sup> Les Guayaki sont des indigènes chasseurs-cueilleurs de l'est du Paraguay.

on leur fait dans le dos des scarifications de plus ou moins six incisions profondes allant des épaules aux fesses, en lignes parallèles. »<sup>61</sup> Le jeune homme est tenu garder un silence lors du rite et ne doit pas montrer un signe plaintif. « A ce silence se mesure sa vaillance et son droit à être tenu pour un homme accompli [...]. »<sup>62</sup>

### **1.4.3. Fonctions esthétiques et érotiques**

Ces scarifications sont le plus souvent pratiquées sur des parties du corps comme l'abdomen, les hanches, le bas-ventre, les reins, le pubis de la femme conférant à l'individu un pouvoir de séduction et d'attraction sexuelle. Comme le rapporte David Wanedam, «chez les Guiziga, les scarifications ou balafres ont une valeur esthétique. À l'époque les gens se promenaient presque nus, et c'était l'occasion pour les hommes et les femmes Guiziga de montrer la beauté de leur corps »<sup>63</sup>. Les hommes appréciaient les femmes balafrees au dos et au ventre puisque cela relevait de l'esthétique.

### **1.4.4. Pratiques prophylactiques et thérapeutiques**

Les scarifications sont aussi utilisées à des fins de guérison. Chez les Baluba<sup>64</sup> du Kasai par exemple, « l'afflux du sang produit par l'incision d'une scarification permet de dégager la région du corps atteinte d'inflammation ou de congestion »<sup>65</sup>. Les Haoussas pratiquent aussi des scarifications thérapeutiques, et celles-ci contre la douleur. «Elles consistent en quatre incisions pratiquées sur le ventre pour prévenir les hémorragies internes [...]. »<sup>66</sup>

### **1.4.5. Pratiques magico-religieuses**

Dans les traditions Fon du Togo et du Benin, l'on a une dévotion particulière pour la nouvelle lune. Quand la nouvelle lune (qui a tardé à apparaitre) enfin apparait, ceci procure une certaine jouissance aux habitants de la terre. Celui qui l'aperçoit à son apparition se met dehors sur la cours de la maison et, le regard tourne vers elle, fait des petits sauts

---

<sup>61</sup> Albert Piette, 1986, 277.

<sup>62</sup> Idem.

<sup>63</sup> David Wanedam, Le message oublié des scarifications, 19 Avril 2013, [https://www.lejournalinternational.fr/Le-message-oublie-des-scarifications\\_a682.html](https://www.lejournalinternational.fr/Le-message-oublie-des-scarifications_a682.html) [Accès: le 18 Avril 2020].

<sup>64</sup> Peuple de la république démocratique du Congo vivant principalement dans la région du Kasai au sud de la rivière Sankuru et appartenant au grand groupe des Luba.

<sup>65</sup> Albert Piette, 1986, 278.

<sup>66</sup> Idem.

accompagnés de la formule “tégéré, tégéré tégéré” (qui n’est qu’une expression de la gaieté) et de certaines paroles. Questionnant<sup>67</sup> Mme. Atcha Gogo Delphine<sup>68</sup>, sur la signification de ce simple rite culturel qu’elle pratiquait elle aussi, cette dernière m’informait que c’est une forme de prière adressée à la nouvelle lune puisqu’elle est une créature divine résidant “dans les cieux” qui aurait une force d’intercession des prières des habitants de la terre auprès du Dieu très haut appelé “Aklounon Gbèdotò” (Dieu créateur de la vie). Ainsi quand on aperçoit nouvellement après une longue attente la nouvelle lune (“Sounli” qui veut dire “la lune a mis du temps pour apparaître), l’on saisit l’opportunité pour lui adresser ses prières et demander la protection auprès d’elle. Le rite se déroule comme suit :

« Lune, je t’ai vu, ‘tégéré, tégéré tégéré’, je te confie mes enfants, mon époux(se), ma famille toute entière, mes biens et possessions. Garde nous tous sous ta protection ; garde nous en bonne santé et éloigne de nous toutes maladies, ... ! »<sup>69</sup>

La prière peut être plus longue et l’évocation ‘tégéré, tégéré tégéré’ peut être faite d’une façon répétée et au gré du sujet.

Les Bawaka<sup>70</sup> de l’Ubangi pratiquent aussi un culte adressé à la nouvelle lune, mais avec une autre conception, signification et méthode. Contrairement à ce que croient les Fon, les Bawaka croient que la nouvelle lune est plutôt porteuse de malheur. Pour donc neutraliser ce malheur, les scarifications étaient leur remède.

« Le Bawaka, à ce moment regagne son logis et se saisit du “Kiagole” (herbe haute en forme de hotte) et pénètre dans la case pour y mettre le feu. Ensuite une fois sorti, il réunit ses enfants et dirige la torche vers la lune en disant : “Lune veuille que mon corps et celui de mes enfants demeurent bien portants ; que nous ne devenions pas malades. ” Il tourne la torche au-dessus de sa tête englobant celle de ses enfants, la jette au sol, et tous s’enjambent. Il prend alors un peu de cendres des herbes consommées et frotte du doigt noirci là où se trouve la scarification clanique [...]. »<sup>71</sup>

---

<sup>67</sup> Interview tenue avec Mme. Atcha Gogo Delphine (résidant à Lomé au Togo) le 28 Avril 2020 via message vocal sur WhatsApp, dû aux restrictions liées à la pandémie de la Covid-19.

<sup>68</sup> Mme Atcha Gogo Delphine (née en 1957) est la petite-fille d’une spécialiste du culte vodu. Elle a grandi chez cette dernière et a appris auprès d’elle bien de choses relatives à la coutume et à la religion traditionnelle des Fon du Togo.

<sup>69</sup> Mme Atcha Gogo Delphine, Transcription de l’interview tenue le 28 Avril 2020 via message vocal sur WhatsApp, dû aux restrictions liées à la pandémie de la Covid-19.

<sup>70</sup> Peuple camerounais.

<sup>71</sup> Albert Piette, 1986, 278.

Ainsi, la scarification a aussi pour fonction de protéger l'individu contre le mal qui plane à l'horizon. Aussi dans le sud du Cameroun, des scarifications douloureuses étaient pratiquées, en consécration à un esprit invisible, dans le but d'assurer une protection pour l'avenir. Là, «les forces de l'au-delà sauront à laquelle d'entre elles est destiné le travail et laisseront tranquilles les individus qui ont supporté les souffrances de la scarification [...]»<sup>72</sup> Les scarifications expriment donc une fonction eschatologique et mystique.

Ayant présenté brièvement les types de scarifications qui existent, nous allons à présent nous attarder sur les deux derniers puisqu'ils feront désormais l'objet de notre recherche.

### **1.5. Scarifications thérapeutiques en général**

Les scarifications à visées thérapeutiques et prophylactiques sont pratiquées dans plusieurs sociétés, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

Le cas célèbre d'Ötzi <sup>73</sup>, confirme l'existence des tatouages thérapeutiques vieux d'au moins 5000 ans. Qui est-il et pourquoi nous est-il utile ici?

La chaleur immense de l'été 1991 a occasionné une découverte inédite. Le 19 septembre de cette année, la masse neigeuse du petit glacier (3200 m) de la chaîne de l'Ötztal ou du Similaun (où l'Hauslabjoch culmine à 3278 m), niché au sommet de la vallée de Senales dans les alpes italo-autrichiennes, a fondu, exposant ainsi un corps inerte. Ce corps sera très vite surnommé Ötzi, en référence au lieu de la découverte (la chaîne de l'Ötztal). Cinq mois après (en février 1992), les efforts scientifiques des laboratoires d'Oxford et de Zurich ont réussi à dater le corps au C14 d'environ 5300 ans, soit 3300 avant notre ère. Les accessoires archéologiques retrouvés auprès du corps sans vie ont indiqué qu'il s'agissait d'un chasseur qui, au cours de ses expéditions aurait été surpris par une mort subite. Il faut dire que dès le lendemain de sa découverte, l'on pouvait déjà repérer des traits sombres sur le dos d'Ötzi. D'autres marquages sur la peau furent découverts au cours de l'année 1992<sup>74</sup>.

---

<sup>72</sup> Idem.

<sup>73</sup> Homme datant de la préhistoire (né environ en 3300 av. J.-C. selon les recherches archéologiques) dont le corps avait été découvert le 19 septembre 1991 à 3 200 mètres d'altitude, dans les Alpes de l'Ötz (situés à 92 mètres au Sud de la frontière austro-italienne). L'homme des glaces sera ainsi surnommé Ötzi, par référence au lieu où il a été découvert.

(cf. James Dickson/ Klaus Oegg/Linda Handley, Qui était Ötzi, l'homme des glaces ? 30 Novembre 1999, <https://www.pourlascience.fr/sd/histoire-sciences/qui-etait-oetzi-l-homme-des-glaces-1800.php>) [Accès: 24 Septembre 2020].

<sup>74</sup> Cf. Luc Renaut, Les tatouages d'Ötzi, 2004, 71-72.

« La plupart se présentaient sous la forme de groupes de traits verticaux parallèles répartis sur les lombes et les jambes. On remarqua aussi deux petites croix, l'une à l'intérieur du genou droit, l'autre à proximité de la malléole externe de la cheville gauche. »<sup>75</sup>

Les premières analyses effectuées entre 1992 et 1993 ont livré des informations non fiables dues aux exagérations dans la prise de dimension des marquages corporels retrouvés sur le corps d'Ötzi. L'inventaire détaillé et réaliste des marques n'est paru qu'en 1995<sup>76</sup>.

« Ce rapport révéla en outre l'existence de deux tatouages supplémentaires sur le mollet droit, mis en évidence grâce à des clichés infrarouges pris le 13 août 1993 [...]. Les particules de pigment (carbonées?) retrouvées sur certains tatouages d'Ötzi au niveau du tissu conjonctif sont en conformité avec les procédés traditionnels du tatouage : lésion du tégument, puis pommadage d'une matière colorante à base de suie ou de cendre délayée. »<sup>77</sup>

Bon nombre de chercheurs ont à juste titre dénié aux tatouages d'Ötzi toute fonction décorative, tout en privilégiant l'hypothèse thérapeutique. Deux arguments justifient cette hypothèse. Le premier est le fait que ces tatouages soient localisés sur des zones habituellement recouvertes par le vêtement et le second argument tient en compte l'aspect basique et répétitif des motifs<sup>78</sup>.

Mais quel remède thérapeutique trouvait Ötzi dans ces tatouages ? D'après leurs recherches, «les Autrichiens remarquèrent que les lésions arthrosiques moyennes d'Ötzi affectaient des zones où des tatouages avaient été pratiqués. »<sup>79</sup> On pouvait y voir une concentration de cinq groupes de tatouages sur ses lombaires, une croix à l'intérieur de son genou droit. Au niveau de ses chevilles on pouvait remarquer une croix sur la malléole externe de la cheville gauche, et trois groupes tatoués autour de la cheville droite. Cette hypothèse des chercheurs autrichiens sera remise en cause puisque les cinq groupes de traits tatoués sur les mollets ne pouvaient en aucun cas signifier un traitement de douleur articulaire. Par conséquent les chercheurs Autrichiens et Italiens ont conclu que ces tatouages d'Ötzi serviraient plutôt de traitement d'une affection de type musculaire comme la courbature, la contracture ou la déchirure.<sup>80</sup>

---

<sup>75</sup> Idem, 71.

<sup>76</sup> Cf. Idem.

<sup>77</sup> Idem, 71.

<sup>78</sup> Idem, 73.

<sup>79</sup> Idem, 73.

<sup>80</sup> Cf. Idem, 73-74.



On peut citer à part Ötzi, aussi les cas de l'homme de Pazyryk, une momie tatouée découverte en 1948 dans l'Altaï sibérien (kourgane de Pazyryk, vers 300 av. J.-C.) et de plusieurs momies de Basse-Nubie comme celles de la momie d'Amonet (vers 2000 av. J.-C.) qui pourraient également avoir eu une fonction thérapeutique<sup>81</sup>.

Aussi la cautérisation à des fins thérapeutiques était pratiquée par les Scythes. Cautérisés aux épaules, aux bras, aux poignets, à la poitrine et aux lombes, ces habitants de l'Ukraine actuelle pouvaient ainsi corriger leur nature humide et molle due au climat de leurs contrées. La cautérisation favorisait chez eux l'assèchement des articulations. C'était leur remède contre une espèce de rhumatisme chronique et pour faciliter les activités de torsion et de détente qu'exige le lancer de javelot<sup>82</sup>. Aussi,

«les cautérisations, encore en vigueur dans le sultanat d'Oman, largement pratiquées à la fois à titres curatif, palliatif et préventif, étaient déjà décrites par Soranos d'Ephèse au IIe siècle de l'ère commune dans son *Tardae passionis*. [...] [Et] en Afrique Noire, les scarifications autour de l'ombilic et du sexe de la femme sont destinées à la préserver de la stérilité et de la mortinatalité. Y compris dans des territoires soumis à l'interdiction du tatouage, ces scarifications étaient encore, au début du XX<sup>e</sup> siècle, autorisées afin de faciliter l'accouchement.»<sup>83</sup>.

Les recherches ont montré que la cautérisation par combustion organique était déjà pratiquée par d'anciennes tribus libyennes et par les Scythes de la steppe européenne, plusieurs siècles bien avant l'apparition des plus anciens documents disponibles sur la médecine chinoise. Elle n'est donc pas une invention asiatique. Les médecins grecs se sont inspirés de ces techniques d'incisions et en ont fait usage. Ils avaient connaissance d'un autre type particulier d'incisions et/ou de cautérisations qui avait pour but de contrarier la circulation des humeurs mauvaises, au niveau des tempes en particulier. Ces praticiens grecs et romains n'ont pas connu grand succès dans ces techniques à cause du caractère mutilant de ces interventions. Les Libyens à l'époque d'Hérodote ainsi que les médecins mésopotamiens (à partir du XVe siècle avant notre ère) ont aussi pratiqués des incisions similaires. Les variantes de ces pratiques ont vu le jour à l'époque moderne, dans tout le Proche-Orient et en Arabie où le tatouage thérapeutique est abondamment attesté par l'ethnographie<sup>84</sup>. Se basant sur leur expérience, «les Grecs et les

---

<sup>81</sup> Cf. Luc Renaut, *Marquage corporel*, 2004, 473.

<sup>82</sup> Cf. Luc Renaut, *Les tatouages d'Ötzi*, 2004, 75.

<sup>83</sup> Vincent Aucante, *Tatouages et scarifications : quelle place dans le Christianisme ?* 10 Janvier 2017, <https://fr.aleteia.org/2017/01/10/tatouages-et-scarifications-quelle-place-dans-le-christianisme/>. [Accès: 23. Mai 2020].

<sup>84</sup> Luc Renaut, *Marquage corporel*, 2004, 473.

Romains, pas plus que les ressortissants de l'Égypte pharaonique, ni même les anciens Mésopotamiens, n'ont recouru au tatouage thérapeutique »<sup>85</sup>. Néanmoins la pratique était répandue autour d'eux parmi les populations nomades ou semi-nomades. « Mais, dans tout le bassin méditerranéen, les principaux foyers de civilisation ont partagé un même préjugé négatif vis-à-vis de la mutilation corporelle, quelle que soit sa forme. »<sup>86</sup>

La découverte inédite du rhumatologue Pascale Hégy n'est pas insignifiante dans ce débat. Elle a été la première à remarquer la coïncidence entre les tatouages et le trajet du nerf sciatique. Ainsi,

« si l'on excepte le tatouage du genou, qui demeure cohérent avec une douleur arthritique, les autres tatouages évoquent un trajet sciatique, la possibilité d'une hernie discale, les douleurs en bracelet qu'une sciatique peut provoquer aux chevilles (lesquelles présentent, en outre, à la radiographie, des signes d'arthrose) »<sup>87</sup>.

Une autre forme d'incision qu'ont connue les pratiques thérapeutiques est celle de l'acupuncture, pratiquée entre autre par les Inuits. « [...] les médecins aléoutes<sup>88</sup> puncturent les malades avec l'aide de lancettes de pierre, afin d'évacuer le mauvais sang, par perforation en soulevant un pli de la peau. »<sup>89</sup> Parmi les Inuits de l'île de Nunivak et de Nuamiut la perforation est parfois remplacée par une incision simple<sup>90</sup>. Une autre variante d'acupuncture « consiste à faire passer sous la peau un fil teinté au noir de fumée, ce qui laisse sur la peau deux points noirs ou des petits traits. »<sup>91</sup> L'aiguille est l'objet dont on se sert pour réaliser cette forme d'incision. Elle est un objet dont la valeur thérapeutique était connue de plusieurs cultures qui la conçoivent comme étant « une arme pour attaquer et détruire le mal [à l'instar

---

<sup>85</sup> Idem, 473-474.

<sup>86</sup> Idem, 474.

<sup>87</sup> N. Calvez-Duigou, Scarifications et tatouages, Juin 2015,

[http://le-cirque-fou-des-religions.com/religions/mutilations%20ethnico-religieuses/scarifications%20et%20tatouages%20\(partie%201\).html](http://le-cirque-fou-des-religions.com/religions/mutilations%20ethnico-religieuses/scarifications%20et%20tatouages%20(partie%201).html) [Accès: 23. Mai 2020].

<sup>88</sup> Peuple de pêcheurs, ils sont apparentés aux Inuits. Appartenant à l'aire culturelle arctique, ils vivaient de la pêche et de la chasse aux mammifères marins sur la centaine de petites îles qui prolongent la pointe de l'Alaska, ainsi que sur le continent (Cf. François Hameau, Aléoute, 6 août 2015, in : Les nations indiennes. Dictionnaire historique et culturel des Indiens d'Amérique du Nord,

<http://nationsindiennes.over-blog.com/2015/08/aleoute.html> [Accès : 24 Septembre 2020]).

<sup>89</sup> N. Calvez-Duigou, Scarifications et tatouages, Juin 2015,

[http://le-cirque-fou-des-religions.com/religions/mutilations%20ethnico-religieuses/scarifications%20et%20tatouages%20\(partie%201\).html](http://le-cirque-fou-des-religions.com/religions/mutilations%20ethnico-religieuses/scarifications%20et%20tatouages%20(partie%201).html) [Accès: 23. Mai 2020].

<sup>90</sup> Idem.

<sup>91</sup> Idem.

des] doigts de l'officier taoïste, [qui émettent] une énergie lors de rituels visant à combattre et décapiter les démons. »<sup>92</sup>

La culture chinoise constitue aussi un point de référence en ce qui concerne l'acupuncture. Les découvertes archéologiques ont révélé que les manuscrits médicaux de l'époque de la dynastie de Han constituent la documentation la plus ancienne disponible à ce jour sur la médecine chinoise. Ces textes médicaux de la première moitié du IIe siècle avant J.-C « reflètent la diversité de la pensée médicale à l'époque des Han occidentaux »<sup>93</sup>. Dans cette compilation à caractère éclectique, on y trouve tout un mélange composé de recettes médicamenteuses (potions et cataplasmes), de stimulations chirurgicales (cautérisation, saignée, ventouses, compresses chaudes, fumigations, bains, massages), de diététique, de gymnastique corporelle et pratiques sexuelles, de formules d'exorcisme et de magie<sup>94</sup>. Ceci nous laisse croire que la pratique de marquages corporels faisait partie des remèdes médicaux chinois dès quelques siècles avant notre ère. Renaut explique le fonctionnement thérapeutique de ces techniques par les termes suivants :

« Les compilations chinoises classiques inscrivent le corps humain dans un réseau de 12 canaux (mai) bilatéraux où circule le qi (souffle, pneuma). Sur chaque canal sont disposés un certain nombre de points dont les noms et la localisation sont toujours utilisés par les praticiens actuels. La maladie est définie comme un défaut de circulation du qi susceptible d'être corrigé par la puncture ou la cautérisation de certains points spécifiques. Cette méthode de traitement par acupuncture et moxibustion reçoit parfois l'appellation commode d'acumoxa. »<sup>95</sup>

Les pratiques de marquages et d'incisions thérapeutiques sur le corps humain ont sillonné bon nombres de cultures. A part celles développées ci-haut on peut aussi énumérer l'emploi thérapeutique de la puncture chez les peuples arctiques ainsi que le tatouage thérapeutique en Eurasie et en Méditerranée<sup>96</sup>. Dans bon nombres de cultures les marquages aux tempes traitaient les maux de tête ; les incisions aux encoignures des yeux aidaient à lutter contre les maladies oculaires, celles au bras contre l'hépatite, et celles sur le dos contre les douleurs dorsales et lombaires, etc.

Après avoir sillonné les pratiques d'incisions dans leur généralité, nous allons à présent nous concentrer sur le cas spécifique des pratiques scarificatoires en Afrique !

---

<sup>92</sup> Idem.

<sup>93</sup> Luc Renaut, Les tatouages d'Ötzi, 2004, 78.

<sup>94</sup> Idem, 77-78.

<sup>95</sup> Idem, 78.

<sup>96</sup> Idem, 81-88.

## 1.6. Quelques pratiques scarificatoires en Afrique noire



### 1.6.1. Chez les Ewé<sup>98</sup>

La scarification est une pratique répandue chez les Ewé en général. Haupt décrit qu'il existe dans le Ho<sup>99</sup> différents types de scarifications, dont certaines semblent être étroitement liées à la cérémonie de nomination des nouveau-nés. Par exemple, un enfant dont les frères et sœurs sont décédés reçoit une étiquette faciale après avoir été nommée, indiquant au public que cet enfant devrait vivre. Ce symbole se compose de sept coupes, dont trois rayonnent des deux coins de l'œil et une s'incline sur une joue. Au lieu de cela, certains enfants ont deux coupes sur les joues. Les enfants consacrés à un dieu comme esclaves ont également des marques d'identification sur leur visage. Habituellement, cette coupe d'esclave passe en diagonale sur une joue ; en outre, il peut y avoir trois coupes faites comme des barreaux les unes sur les autres sous les deux tempes. Un troisième type de scarification est composé d'une petite coupe longitudinale sur le front, sur la racine du nez et sur les deux joues. Cette scarification est faite pour indiquer la réincarnation d'un ancêtre en la personne concernée<sup>100</sup>.

Dans notre entretien avec l'anthropologue et ancien professeur en cycle philosophique au Grand Séminaire Jean Paul II de Lomé (Togo), le Père Bruno Gilli, missionnaire combonien, ce dernier fit mention d'autres types de scarifications pratiqués chez les Ewé au Togo. Il disait qu'

« il y a des scarifications sacrées qu'on fait pour chaque vodou. Ce sont des tatouages qui doivent rester indélébiles. Il y a aussi des scarifications de sang qu'on peut faire à la fin de

<sup>97</sup> Cf. Scarification, a ritual before fighting, <https://www.youtube.com/watch?v=8ddcxLqO0zo> [Accès: 23 Mai 2020].

<sup>98</sup> Les Ewé (groupe ethnique du Togo) représentent 21% de la population togolaise. Ils sont présents au Togo et au Ghana.

<sup>99</sup> Région situant dans l'actuel Ghana et appartenant aux Ewé.

<sup>100</sup> Cf. Susanne Haupt, 1990, 87-88.

petites cérémonies de guérison, ou bien pour guérir ou encore pour échanger le sang entre deux personnes qui ont fait alliance. Cette alliance entre deux personnes s'appelle en Ewé "zoḍuḍu" qui veut dire "manger le feu" parce que la petite cérémonie a lieu dans un cercle de feu. Ces scarifications se font généralement sur le visage, la poitrine, l'épaule ou sur le dos ».

### 1.6.2. Chez les Pédah (Bénin)

Le trait caractéristique des scarifications chez ce peuple est ce qui est communément appelé (2 fois 5) et qui se fait sur le visage. On le nomme "2x5" puisqu'il est constitué de deux traits verticaux sur le front de l'enfant, deux traits sur chacune de ses joues et deux traits au niveau de chaque temple. Le tout fait 10 (2x5) traits sur le visage. La tradition nous rapporte que ces cicatrices viennent du vodu "dan", généralement appelé python.

«Ce serpent-totem porterait ces cicatrices au visage. Chaque enfant Pédah qui naît doit donc se faire balafrer pour marquer son appartenance à ce vodu et le vénérer. Le Pédah qui n'a pas ces cicatrices au visage, l'a en fait de façon invisible sans le savoir. Puisque c'est un enfant qui vient de la lignée de "dan" et donc porte ses marques. "Dan" le protège partout où il va. C'est pourquoi un Pédah ne se perd jamais. Quel que soit l'endroit où il se trouve, où qu'on l'a amené, il revient toujours à la maison avec l'aide de "dan".»<sup>101</sup>

Rapportant les propos du doyen des coutumes Pédah, Mr. Paul Messanvi, le bi-hebdomadaire "Togomatin" précise que c'est la tante paternelle "Tassi" qui est habilitée à scarifier sa nièce ou son neveu, après, bien sûr, une série de cérémonies<sup>102</sup>.

«Après avoir fait les cicatrices, "Tassi" met une poudre noire (Eti, en éwé), préparée à base de feuilles d'hysope (Kpatima en langue locale) dans les plaies pour qu'elles cicatrisent rapidement. Après sept jours, les plaies se cicatrisent et l'on devient un vrai Pédah.»<sup>103</sup>

Paul Messanvi a ensuite indiqué dans le bi-hebdomadaire les obligations qu'un Pédah a envers "dan", le python. Il disait :

---

<sup>101</sup> Togomatin - N° 223, 05 Octobre 2017, 6.

<sup>102</sup> Idem, 6-7.

<sup>103</sup> Idem, 7.

«Quand on voit un python, notre ancêtre en chemin, on doit lui faire révérence et le porter jusque-là où il ne sera pas en danger. Il faut prononcer des paroles pour lui témoigner du respect. Dans le cas où on découvre un python mort quelque part, même [si l'on est] dans une voiture, [l'on est obligé] de s'arrêter. Le Pédah doit ramasser le python et l'enterrer avec des feuilles d'hysope. Il doit après frapper la tombe avec une pierre qu'il ramène à la maison. Il doit annoncer la mauvaise nouvelle à ses parents qui se chargeront de lui faire une cérémonie. [...]. Si on ne le fait pas comme ça, il pourrait survenir un malheur ou les choses ne marcheront pas pour celui qui a découvert le python mort. C'est comme s'il a refusé d'enterrer son ancêtre mort.»<sup>104</sup>.

Les informations reçues sur place auprès des agents du temple de Python à Ouidah lors de ma visite sur les lieux en 2007 confirment ces détails ci-haut.

### **1.6.3. Chez les Yoruba**

Dans le milieu Yoruba au Nigeria, il existe aussi des scarifications à buts identitaires. Elles servent pour eux de "carte d'identité".

«Les balafres des Yoruba restent des balafres faciales très impressionnantes en Afrique. Elles sont souvent des cicatrices verticales sur chaque joue et deux sur les tempes pour l'ethnie Nago. Quatre marques qui montent de chaque côté de la bouche pour les Yoroubas d'Oyo.»<sup>105</sup>

### **1.6.4. En milieu Kabyè – Togo**

En pays Kabyè, les scarifications sont fortement pratiquées lors des cérémonies d'initiations telles que "Evalo" (pour les garçons) et "Akpema" (pour les filles). Dans leur coutume, c'est le père qui pouvait donner l'aval de faire scarifier son enfant. Il laisse le soin à l'oncle et à la tante de s'en occuper, tout en prenant en charge les dépenses y afférentes. Akezou Lelou, Journaliste-Animateur à radio Lomé et Chercheur sur la culture kabyè, donne dans le Bi-hebdomadaire "Togomatin" des explications suivantes sur la dite pratique :

« A l'origine, ce sont des cauris que le père donne aux oncles et tantes pour aller acheter des lames fabriquées par des forgerons pour scarifier l'enfant. C'est donc l'oncle ou la tante qui est

---

<sup>104</sup> Idem.

<sup>105</sup> Idem.

habilité(e) à [scarifier] l'enfant. L'oncle [...] prononce quelques paroles incantatoires (Olowouno) et donne l'ordre à la tante de cicatriser l'enfant (Olo n'hèye), celle-ci exécute. »<sup>106</sup>

Akezou Lelou précisera que les garçons sont scarifiés sur les joues tandis que les filles le sont en bas des oreilles. L'objet utilisé pour ces scarifications coutumières était toujours la lame<sup>107</sup>. Il faut préciser que chez les Kabyès, les scarifications varient par rapport aux cantons. A part ces scarifications culturelles, les Kabyès pratiquent aussi des scarifications à caractère thérapeutique. Ce sont des scarifications qu'on fait à un nouveau-né pour le protéger du "Simka" (en langue kabyè), ce petit oiseau qui se promène la nuit. Le chercheur Akezou Lelou explique que ce petit oiseau invisible (Simka) constitue un danger aux nouveau-nés. Lorsqu'il passe (habituellement entre 18 et 20 heures), tout nouveau-né devra être à l'intérieur de la chambre. Faute de quoi, le petit enfant pourra piquer une crise. Une mort subite pourrait s'en suivre. La scarification sur les tempes, au front et en bas du bulbe rachidien était donc le "vaccin" contre un tel malheur<sup>108</sup>.

L'aspect thérapeutique étant le point central de notre recherche sur les scarifications, nous allons à présent aller plus en détails sur ceci en prenant en compte le cas spécifique de l'Afrique.

### **1.7. Pratiques scarificatoires à des fins préventives et curatives en Afrique**

Bien que le marquage de la peau ait perdu sa signification profonde, les populations traditionnelles lui accordent toujours une signification magico-religieuse. Comme le remarque Ines Kohl, les scarifications étaient faites dans les régions au Niger, en Algérie et au Libye pour des raisons de santé surtout en cas de problèmes oculaires. Ces scarifications curatives peuvent être faites sur tout le corps. Dans le cas de tensions ou de lumbago<sup>109</sup> par exemple, plusieurs incisions sont faites sur le dos. Faire des incisions sur le dos pour libérer le sang est considéré comme un remède contre la fatigue, la faiblesse, les maux de tête et pour améliorer généralement le bien-être à travers le processus de renouvellement du sang. Les enfants ne sont pas exclus des incisions curatives. Si un petit enfant ne veut pas apprendre à marcher, il reçoit des coupures aux genoux et quelques jours plus tard, il commence par marcher. Une

---

<sup>106</sup> Togomatin - N° 223, 05 Octobre 2017, 6.

<sup>107</sup> Cf. Idem.

<sup>108</sup> Cf. Idem.

<sup>109</sup> « Douleur lombaire aiguë, d'apparition brutale, survenant après un faux mouvement et due à un microtraumatisme touchant un disque intervertébral. » Dictionnaire Larousse, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/lumbago/48041> [Accès: 24 Septembre 2020]

personne pouvait être aussi scarifiée dans l'enfance au cas où ce dernier bavait beaucoup. Pour arrêter cet excès de bavage, l'enfant reçoit une scarification par brûlure à l'aide d'une aiguille chaude dans les coins de la bouche et sur le menton<sup>110</sup>.

Les Safwa<sup>111</sup> pratiquent l'incision sur le haut du corps et le visage afin d'éliminer de la partie du corps indiquée le "mauvais sang" qui y est. Chez les Fiote<sup>112</sup>, les scarifications jouent d'une part le rôle de protection contre les mauvaises influences. D'autre part, les saignées qui en découlent ont un effet favorable sur la santé humaine. Chez les Lango<sup>113</sup>, les femmes qui ont des problèmes d'allaitement sont scarifiées sur les seins afin de remédier à leur problème. Ces scarifications thérapeutiques sont aussi connues des Hehe<sup>114</sup> qui ont la tradition de frotter et d'appliquer des produits chimiques dans les incisions ainsi que des Bambara<sup>115</sup>, dont les femmes, en cas d'infécondité ou d'infertilité, reçoivent des cicatrises. Les scarifications reçues sur le front chez les Nuba<sup>116</sup>, ont pour but de favoriser la vision oculaire, et celles aux tempes soulageraient les maux de tête. Les saignées qui découlent de ces incisions soulageraient de nombreuses maladies telles que les maux de tête, la pneumonie, la pleurésie, la fièvre et de nombreux autres maux. Ceci repose sur la conviction qu'un excès de sang provoquerait des maladies et que les "esprits malfaisants" pouvaient être éliminés du corps à travers les saignées<sup>117</sup>.

Des recherches anthropologiques suggèrent que, dans le passé, certaines cicatrices étaient également liées à la résistance de la personne à certaines maladies, notamment sexuelles. Les hommes et les femmes qui portaient les marques indiquant leur résistance à certains agents pathogènes, étaient considérés comme de bons partenaires.

Aussi,

« les incisions faites au niveau des articulations ont pour fonction de lutter contre les rhumatismes, les mauvais esprits et les sorciers. Pour prévenir les conjonctivites, les scarifications sont faites sous les yeux des enfants, surtout pendant la période de propagation de cette maladie. »<sup>118</sup>

---

<sup>110</sup> Cf. Ines Kohl, 2009, 119.

<sup>111</sup> Peuple bantu d'Afrique de l'Est établi au Sud-Ouest de la Tanzanie, particulièrement dans la région de Mbéya.

<sup>112</sup> Peuple bantou d'Afrique centrale, établi au sud-ouest du Gabon, en République du Congo, en Angola et en République démocratique du Congo.

<sup>113</sup> Population d'Afrique de l'Est vivant au centre et au nord de l'Ouganda, à l'est du Nil.

<sup>114</sup> Population bantoue d'Afrique de l'Est vivant en Tanzanie.

<sup>115</sup> Groupe ethnique le plus important du Mali.

<sup>116</sup> Groupe ethnique du Soudan.

<sup>117</sup> Cf. Susanne Haupt, 1990, 537-538.

<sup>118</sup> David Wanedam, Le message oublié des scarifications, 19 Avril 2013, [https://www.lejournalinternational.fr/Le-message-oublie-des-scarifications\\_a682.html](https://www.lejournalinternational.fr/Le-message-oublie-des-scarifications_a682.html) [Accès: le 18 Avril 2020].



En outre, les études de Tannenbaum<sup>119</sup> sur la cosmologie Shan en Asie révèlent comment les tatouages peuvent avoir des effets thérapeutiques. Les tatouages Shan ne sont pas des décorations, ils sont des médicaments, au sens large, et peuvent être considérés comme analogues aux vaccinations contre diverses maladies. Le tatouage est normalement exécuté par une personne de haut niveau spirituel ou un moine bouddhiste. Il génère un codage métaphorique particulier et implique l'injection d'un pouvoir sacré. L'efficacité du pouvoir de guérison dépend de l'observation stricte des règles religieuses et des tabous liés à la consommation de certains mets, afin que l'influence des mauvais esprits puisse être évitée et les balles volantes détournées<sup>120</sup>.

La scarification thérapeutique pratiquée par les prêtres, prêtresses et autres guérisseurs traditionnels du Ghana a quelque chose en commun avec le tatouage thérapeutique Shan. Les scarificateurs doivent être physiquement et émotionnellement aptes à accomplir leurs devoirs envers le Dieu du ciel, envers les dieux et envers leurs semblables. Pour ces personnes spirituelles, aucun problème de santé ne vient par hasard. Un mal de tête peut être dû à un manque de sommeil. Un empoisonnement alimentaire peut être dû à la consommation de quelque chose qui n'est pas conforme à la chimie du corps ou à la consommation d'un aliment tabou. Un malaise peut être causé par une mauvaise prise de médicaments, une inhalation de matières toxiques ou une maladie cérébrale. Une morsure de scorpion ou de serpent survient parce que le milieu le favorise ; les accidents de travail ou de circulation sont des phénomènes explicables. La médecine moderne prévient ou soigne ces quelques et d'autres maux. La scarification thérapeutique exerce une fonction similaire puisqu'elle est analogue aux inoculations pratiquées de la science médicale. Ainsi en se laissant scarifier, l'on se procure d'une certaine immunité spirituelle pouvant aider à prévenir, minimiser l'effet ou guérir certaines maladies physiques et émotionnelles. Ceci se justifie du fait que la tradition ghanéenne explique qu'il existe une interaction entre les activités spirituelles et physiques autour des êtres humains, dans lesquelles les défunts et les vivants, ainsi que d'autres entités invisibles, bonnes ou mauvaises, sont impliquées. La scarification thérapeutique peut également empêcher les balles mystiques de pénétrer son corps ou minimiser les dommages causés par ces balles. Elle peut également dissuader les attaques d'animaux sauvages, de serpents ou de scorpions, ou minimiser les effets de leurs morsures et soigner les blessures infligées. Les personnes spirituelles qui incisent ainsi que celles qui reçoivent ces marques

---

<sup>119</sup> Cf. Nicola Tannenbaum, 1987, 693.

<sup>120</sup> Cf. Christian O. Knudsen, 2000, 34.

d'affiliation, de protection et de thérapie doivent avoir un haut niveau spirituel. Le processus d'incision de la peau (symbole de l'introduction de force spirituelle dans le corps), est accompagné de récitations et incantations, des libations et de frottement de poudre noire sacrée appelé en Akan-Twi<sup>121</sup> "moto" (une plante médicinale brûlée et broyée en poudre, utilisée en thérapie) pour sceller la peau, et ainsi faisant se "démarquer" (se protéger) des "autres". L'ensemble du rituel génère une force spirituelle. Cependant, la non-observance de certains préceptes, tels que la nourriture et d'autres tabous ainsi qu'une lâcheté dans la conduite morale peuvent vouer le processus à l'échec.<sup>122</sup>

Pour être encore plus spécifique, il conviendrait d'explorer, dans le sous-chapitre suivant, l'importance thérapeutique des scarifications chez les Ewé et les Fon du Togo.

## **1.8. Scarifications thérapeutiques chez les Ewé et les Fon du Togo**

### **1.8.1. "Ama" : Le produit chimique utilisé**

"Ama" et "Gbé" désigne matériellement la même chose mais se diffère l'un de l'autre formellement. Fonctionnellement, il peut se croiser de chemins.

« Gbé désigne l'herbe ou la végétation à l'état brut, telle qu'elle est utilisée par des guérisseurs appelés atikéwɔla (celui qui prépare des médicaments) [...]. Ama désigne les mêmes éléments végétaux tels qu'ils sont utilisés par des spécialistes appelés "amawɔla" ou "amadhala" (celui qui prépare ou qui cuisine des "ama"), respectant avant tout leur valeur symbolique et le "souffle" (gbɔgbɔ) qui y demeure attaché.»<sup>123</sup>

"Gbé" c'est donc la matière trouvée dans son état original en brousse. Sa préparation à la maison par décoction ou par pulvérisation fait de lui un "ama". Il acquiert à cet instant un nouvel état lui conférant une force thérapeutique et magique. Il s'agit donc de feuilles qui, du fait qu'on tient surtout compte de leurs vertus occultes, sont appelées "ama" et non plus "gbé". Considérant ce côté occulte de la matière en question peut-on classer "ama" dans le rang des fétiches ?

### **1.8.2. Est-ce "ama" du fétichisme ?**

---

<sup>121</sup> Une des langues parlées au Ghana.

<sup>122</sup> Cf. Christian O. Knudsen, 2000, 34-35.

<sup>123</sup> Albert de Surgy, 1993, 107.

A leur arrivée vers la fin du 15<sup>e</sup> siècle sur les côtes riveraines du golfe de Guinée, les portugais y découvrirent une variété d'objets de culte de la religion traditionnelle africaine. Ils les prenaient pour des "feitico" (terme portugais traduit en français comme "fétiche") c'est-à-dire des objets religieux dont la raison d'être serait identique aux objets de dévotion qu'ils connaissent dans la religion chrétienne tels que les images et statuts des Saints, les médailles religieuses, etc...Ainsi le terme "feitico" ou "fétiche" signifiait pour eux la vénération d'objets inanimés<sup>124</sup>. Mais les objets de culte de la religion traditionnelle africaine tels que les amulettes sont-ils des objets inanimés ? A cette interrogation, il en ressort que les portugais avaient une fausse conception des objets de cultes de la religion qu'ils venaient de découvrir et en faisaient une interprétation et assimilation erronées puisque les africains de la religion traditionnelle ne vénéraient ni n'adoraient l'objet de culte tel qu'il se présente, mais plutôt la force spirituelle qui s'y manifeste. Au sens strict du terme, on peut alors dire que les africains avaient des fétiches (compris comme objet de culte pris dans son état perceptible) mais ne faisaient pas de fétichisme.

Ainsi défini, non seulement un "bo" ou un "vodu" est un fétiche mais aussi un "ama" peut, sur les bases des analyses étymologiques, être qualifié de "fétiche". "Pas d'"ama", pas de fétiche"<sup>125</sup> disait Albert de Surgy. Mais en réalité, ils sont plus que fétiches (objet de culte inanimé) puisqu'ils sont des objets animés de forces surnaturelles. Surgy dira à cet effet que :

« [...] les ama constitutifs d'un objet de culte ne caractérisent rien de plus que le moyen par lequel des hommes sont mis en rapport avec une puissance surnaturelle consentant à se laisser manipuler par eux. Ils représentent un type de force devant être employée pour modifier l'évolution naturelle d'une partie du monde mais n'identifient nullement le poste de commande d'une telle modification. Ce par quoi la puissance visée est elle-même désignée, ce sont les paroles qu'il est nécessaire de prononcer pour la mettre en éveil ou faire valoir son droit de l'employer. »<sup>126</sup>

Les "ama" favorisent donc l'accession au monde surnaturel. Ainsi ce serait inapproprié de les traiter de fétiches, puisque même déjà à l'état brut (Gbé), ils sont, selon la spiritualité africaine, des objets sensés et animés. Leurs bienfaits dans la vie des êtres humains témoignent des propriétés qui y sont cachées.

---

<sup>124</sup> Cf. Albert de Surgy, 1993, 107 ; (Aussi notions acquises du cours du Professeur Hans Gerald Hödl sur les religions africaines).

<sup>125</sup> Albert de Surgy, 1993, 120.

<sup>126</sup> Idem.

Par ailleurs, au fil du temps, le terme "fétiche" a porté avec lui une connotation péjorative. Soit il est mal utilisé pour désigner tous objets de cultes de la religion traditionnelle africaine, objets traités de primitifs, soit pour insinuer une chose dont l'usage est condamné par la pensée chrétienne, soit vu comme un "bon à rien" religieux. Au contraire, qu'il soit un mélange d'ingrédients purement naturels ou une préparation impliquant des forces surnaturelles, l'"ama" demeure un remède préventif et thérapeutique. Traiter alors un tel objet thérapeutique de fétiche (avec toute la répugnance et le caractère dédaignant que ce terme subit) serait d'une part une tentative de sous-estimation, de mépris et même de diabolisation des valeurs socioreligieuses africaines. D'autre part cela serait un abus de langage ou un "hors-sujet" de les nommer ainsi puisque la conception Fon et Ewé d'"ama" ne pourrait en aucun cas être assimilée à un fétiche. C'est un produit dont l'utilisation rapproche le sujet des entités surnaturelles et doté de vertus médicinales. Ainsi pour plus de clarté, et surtout afin d'éviter toute imprécision et confusion avec le terme portugais "feitico", nous préférons nous abstenir de l'usage du terme "fétiche" dans la désignation de réalités religieuses africaines. A cet effet, nous préférons désigner les choses par leurs noms dans leurs langues d'origine puis essayer de les traduire le plus fidèlement possible. Ceci nous permettrait de mieux présenter les objets dans leur particularité et d'éviter de tout englober sous le grand terme "fétiche".

### 1.8.3. La spécificité des "ama"

Il conviendrait tout d'abord de faire sortir la différence qui existe entre "ama" et d'autres objets de culte pris à tort et à travers pour des fétiches tels que les "bo" et les "vodu". Surgy dira que :

« les bo [servent] à provoquer des effets ponctuels, immédiats, par enchantement des esprits qui participent à l'engendrement des phénomènes, et les vodu achetables, adoptés non seulement pour bénéficier d'une direction et d'une protection plus suivie, mais surtout de forces spirituelles et d'événements heureux [...]. »<sup>127</sup>

Sans aller dans les détails, il faut dire que cette définition de Surgy, bien que vraie et compréhensible présenterait des insuffisances de précision et d'exactitude car comme le dit Bruno Gilli,

---

<sup>127</sup> Idem, 103.

« le "vodu" n'est pas la réalité matérielle en tant que telle, mais plutôt la force ou la puissance qui se manifeste en elle et par elle. Le "vodu" n'est pas ce qu'on voit et ce qui apparaît, il est essentiellement ce qu'on ne voit pas et ce qui n'apparaît pas »<sup>128</sup>.

Le "vodu" n'est donc pas une chose touchable, ni perceptible par la vue. Déjà ici on peut se démarquer de la confusion qui se produirait entre "vodu" et "ama" car bien que les deux peuvent être préparés à base des ingrédients végétaux ou organiques similaires voire identiques, "ama" demeure un produit perceptible à l'œil nu et dont la préparation et l'usage ne nécessitent pas forcément de qualités et dispositions ésotériques ou magiques (ce qui est capital dans le cas du "vodu" exercé par le prêtre-vodu appelé en Ewé "Houno" et en Fon "Nubloto". Ainsi l' "amawoto" (aussi "amawola") en Ewé ou "amabloto" en Fon, traduit comme "faiseur d'herbe" ("tradithérapeute") est une personne expérimentée qui, à base de ses compétences en herbes médicinales soigne les maladies. Par ailleurs ceci n'exclut pas la possibilité qu'un "amawola" dispose, à part ses compétences en médecine traditionnelle, aussi des forces spirituelles comme un "Houno" (le prêtre vodu) en disposerait. De tels "Amawola" utilisent parfois des enchantements d'esprits comme le ferait un "Bowola" (praticien de "bo") dans ses pratiques occultes. C'est ainsi que Chesi Gert dira ce qui suit:

«Wenn auch die technischen Methoden leicht verständlich sein mögen, so ist es doch nur sehr schwer festzustellen, über welche Eigenkräfte der Therapeut verfügt und wie diese wirken. Wir wissen, dass nicht jeder ein Heiler werden kann, auch dann nicht, wenn er über traditionelles Wissen verfügt. Wir wissen auch, dass die Wirkungsweisen der Pflanzenmedizinen nicht auf ihren materiellen Anteil zu beschränken sind. »<sup>129</sup>

Un "amawoto" peut donc être un simple herbaliste ou "faiseur d'herbe" (c'est à dire quelqu'un qui soigne les maladies uniquement à l'aide des vertus thérapeutiques dont disposent ces herbes médicinales) ou plus qu'un herbaliste puisqu'il peut détenir d'autres talents ou charismes proches à ceux d'un "Houno" ou d'un "Bowola" donnant ainsi à ses activités plus d'efficacité, sans pour autant être "Houno" ou un "Bowola". Il détient des connaissances et aptitudes, indépendamment de son appartenance religieuse, lui permettant d'avoir une intuition plus poussée sur les forces de la nature et sur les techniques de préparation des herbes médicinales. Ceci nous laisse voir que la pratique d'"Amawoto" en Ewé ou "Amablo" en Fon (le fait de faire des "ama") n'est pas a priori une pratique

---

<sup>128</sup> Bruno Gilli, 2016, 10.

<sup>129</sup> Gert Chesi, 1989, 181-182.

attribuable à une religion spécifique. C'est un don de la nature et chaque religion connaît les merveilles et bienfaits de la nature et les met à profit. Par ailleurs, tout comme dans toute recherche médicale, la médecine traditionnelle africaine renforce ses compétences grâce à ses richesses tant sur le plan écologique que spirituel. Elle ne fait pas usage que de la végétation, mais aussi de ses génies. C'est ainsi que Albert de Surgy dira qu' «alors que tous les fragments ou restes de corps dégagent du "souffle" (gbogbo), on ne peut inventer [d'ama] en composant grâce à eux, selon son goût, une formule pneumatique de son choix.»<sup>130</sup> On devient compétant dans ces compositions chimiques soit par apprentissage auprès d'une personne qui s'y connaît ou grâce à des révélations que l'on reçoit. Ces révélations émanent le plus souvent de son ancêtre tutélaire (amedzoto), ou d'un génie de brousse (aziza ou gbetogè)<sup>131</sup>. Une découverte personnelle de ces connaissances en question serait, selon Albert de Surgy, impossible. Un médiateur spirituel s'avérerait indispensable. Par ailleurs il ne suffit pas que l'acquéreur reçoive des instructions sur la composition matérielle de l'"ama", sur la manière de l'entretenir, sur les interdits et les paroles qui accompagnent sa préparation, mais il doit «surtout être mis rituellement en contact avec la puissance qu'il concerne [car] de même que toute combinaison de sons ne fait pas un mot, toute combinaison de choses ne fait pas un [ama].»<sup>132</sup>. Il faut non seulement acquérir les techniques de préparation, mais aussi et surtout apprendre à entrer en contact avec les forces qui les définissent car «ne renvoyant ni à des esprits ni à autre chose, les ingrédients des [ama] possèdent une puissance propre.»<sup>133</sup> Sur cette base, un chrétien pourra donc se faire traiter par un "amawola" sans avoir été syncrétique puisqu'en le faisant, il ne fait rien de "vodu" ni de "bo". Au contraire il se laisse traiter par la nature puisqu'il existe chez les Ewé ainsi que chez les Fon cette croyance que ces éléments de la nature possèdent en eux des esprits responsables de leur existence et que l'existence de toute chose est sensée. Ainsi conclura Albert de Surgy qu' «un [ama] n'en est pas moins irréductible aux ingrédients qui le caractérisent. Il est le fruit d'un traitement rituel qui métamorphose ceux-ci en moyens d'accès au monde surnaturel.»<sup>134</sup>.

Néanmoins, Il faut signaler qu'il existe dans la religion traditionnelle africaine quand même des personnes qui jouent les trois rôles d'"amawola", de "Houno" et de "bowola" en même temps, et qui le sont réellement. Un "amawoto" qui est aussi "Houno" va faire des cérémonies, des immolations d'animaux... Ici les ingrédients reçoivent des sacrifices et mettent en rapport avec des puissances spirituelles spécifiques. Un tel " amawoto " est un

---

<sup>130</sup> Albert de Surgy, 1993, 119.

<sup>131</sup> Cf. Idem.

<sup>132</sup> Idem.

<sup>133</sup> Idem, 118.

<sup>134</sup> Idem, 118.

prêtre religieux. Il est donc à distinguer de l' " amawoto " à qui n'importe qui peut se rendre sans pour autant courir les risques de syncrétisme.

#### **1.8.4. La scarification thérapeutique chez les Fon**

Questionnant ma grand-mère, Mme. Atcha Houenanon, sur les questions de scarifications thérapeutiques chez les Ewé et Fon au Togo, cette vieille dame à mémoire forte de plus de 85 ans me disait des choses similaires à celles déjà rencontrées dans d'autres cultures africaines. Dans le passé, où il n'y avait pas d'hôpitaux et où la médecine moderne n'avait pas encore vu le jour dans nos sociétés, on soignait les malades, les femmes accouchaient, les maux et douleurs avaient leurs remèdes. A l'aide des " ama " (la médecine traditionnelle) on s'en sortait, cela fonctionnait " disait la vieille dame avec un air impressionnant. Ainsi la scarification était pratiquée pour soigner enfants, jeunes et adultes, de diverses maladies. Malheureusement, le monde des humains a connu aussi des personnes malintentionnées, qui avec leur sorcellerie et la pratique de " bo " ont entaché ce bel héritage que nous ont légué nos ancêtres. Par leur méchanceté, ils ont réussi à désorienter la valeur des éléments de la nature, faisant d'eux des ingrédients pouvant conduire à des fins malsaines et destructives, disait-elle avec regret. Ainsi chez les Fon du Togo, les scarifications thérapeutiques, " Afĩ dodo " s'effectuent aussi pour contrecarrer les tentatives d'empoisonnement, d'envoutement et de charme ou pour soigner des personnes qui en sont victimes. Le malfaiteur prépare un " appât spirituel " qu'il place sur le chemin de la personne ciblée. Un tel appât est appelé en Fon " Afĩ gbogbo ". C'est un mélange de produits à effet similaire à celui d'un " bo ", déposé à un endroit stratégique et à forte probabilité que la personne ciblée y marche. La victime verra ses pieds s'enfler d'une façon exorbitante, ou elle tombera malade d'une maladie inexplicable. L' " amabloto " (le/la " tradithérapeute ") aperçoit le maléfice et y répond avec un traitement à base d'ama. Il incise le pied enflé. Il en résulte un saignement noir, laissant une plaie dans laquelle il introduit de l' " ama " (la médecine traditionnelle). Avec cet " antidote ", il mettra sa compétence et ses talents à l'œuvre pour éradiquer le mal infligé à la personne souffrante. En plus, ou au lieu de la scarification, la substance peut être aussi moulue et versée dans un verre d'eau pour la boisson puisqu'il s'agit généralement des herbes consommables, me disait mon informatrice octogénaire. Par ailleurs, on scarifiait aussi des personnes qui devaient se rendre à des rassemblements tels que les funérailles afin de se protéger contre d'éventuelles attaques spirituelles et des esprits mauvais. Les produits préparés peuvent être aussi placés dans les coins de la maison ou de la chambre dans le but de défaire les plans obscurs des malfaiteurs.

Parlant de la substance médicinale elle-même (ama), la vieille dame cita aussi l'ataku', les racines d'arbre (Atĩ dɔ), les écorces (Atĩ flo) comme espèces végétales utilisées dans les pratiques de la scarification thérapeutique, tant sur le plan biologique que spirituel. Par ailleurs, elle fit aussi mention des espèces organiques tels que : poulet entier ('Koklo bouté') broyé, quelques types d'oiseaux, les coquilles d'escargot. Ces éléments sont soumis à une chaleur intense jusqu'à ce qu'ils n'atteignent l'état de la calcination. Ainsi calcinés, ils seront mélangés avec d'autres ingrédients dont le choix dépend de la compétence et du jugement personnel de l'amabloto' (le/la tradithérapeute'). « Le talent de préparation d'ama'' est un don de Dieu habilitant certaines personnes à apporter grâce à la nature qu'il a créé, la guérison à ses enfants frappés par le mal » précise-t-elle. Elle précise que la préparation d'ama'' et la scarification qui en résulte n'est pas en soi, une pratique idolâtrique et ne relève pas a priori du domaine du vodou''<sup>135</sup>.

« On peut s'approcher d'un ami, d'un parent ou d'un proche pour s'instruire sur ces ingrédients et de leurs techniques de préparation ; ce n'est rien d'occulte même si le Nubloto' (prêtre-vodu de la religion traditionnelle africaine) le pratique aussi. C'est plutôt un ensemble de connaissances partageables », disait-elle.

Néanmoins, « l'on ne peut pas savoir tout ce qu'ils (les amabloto') utilisent » ajoute-t-elle en commentaire. Ce commentaire fait penser aux pratiques occultes auxquelles certains amabloto' pourraient faire recours. Ainsi peut-on dire que la scarification thérapeutique est aussi une activité spirituelle ?

### **1.9. La scarification thérapeutique : une pratique spirituelle ?**

Ayant exploré ces diverses scarifications thérapeutiques, l'on peut conclure que La force curative des scarifications reposerait sur deux possibles hypothèses : soit la perte de sang qui se produit pendant la scarification est déjà décisive pour l'effet curatif, soit la scarification elle-même aurait des effets magiques, protecteurs ou curatifs. Pour expliquer ceci, Haupt se réfère à Rogers<sup>136</sup> qui note qu'en Afrique, en plus de la phytothérapie<sup>137</sup>, le rituel et la suggestion<sup>138</sup> ont une place importante dans le traitement des malades. Le médecin

---

<sup>135</sup> Interview tenue avec Mme. Atcha Houenanon (résidant à Glei dans la région des plateaux au Togo) le 16 Novembre 2019 via message vocal sur WhatsApp, dû aux restrictions liées à la pandémie de la Covid-19.

<sup>136</sup> Cf. Lee S. Rogers, 1985, 52.

<sup>137</sup> Etude de l'utilisation d'extraits végétaux dans la conception de médicaments.

<sup>138</sup> Désigne l'idée d'un acte suggéré à un individu en état d'hypnose.



préscientifique n'était pas seulement un chirurgien mais aussi un guérisseur, dont les manipulations tissulaires étaient souvent associées à des forces surnaturelles telles que l'expulsion des "mauvais esprits" et l'infusion des "forces bienfaitantes". En effet, la chirurgie a toujours été associée à un mystère et l'ensemble de la procédure à un aspect psychothérapeutique. Pour cette raison, la chirurgie primitive a également été utilisée comme thérapie préventive<sup>139</sup>. Ainsi pour Cattani<sup>140</sup>, les scarifications peuvent également représenter des amulettes contre les dommages et la maladie, et l'on peut en outre supposer qu'elles provoquent un effet curatif directement par distraction ou indirectement par suggestion<sup>141</sup>. Dans la même ligne, l'on peut voir le comportement des guérisseurs d'un point de vue psychothérapeutique, car la thérapie ne se concentre pas tant sur les domaines physiques ou mentaux du patient que sur l'influence de ses sentiments au moyen de pouvoirs surnaturels. En médecine des peuples primitifs, contrairement à la médecine moderne, l'accent est mis sur la personnalité du guérisseur par rapport aux remèdes. Ce qui compte c'est le succès dans le traitement et non un système de pensée scientifique et logique<sup>142</sup> car comme le dit l'adage : "celui qui guérit a raison". Peut-on ainsi dire que les scarificateurs appliqueraient aussi l'effet placebo<sup>143</sup> sur les patients dans l'exercice de la scarification ? Avec cette question nous allons à présent ouvrir un débat d'évaluation sur cette pratique. En quoi serait la scarification thérapeutique-t-elle bon pour une société et en quoi lui serait-elle une nuisance ?

### **1.10. Evaluer l'efficacité de la scarification thérapeutique**

Pour mieux évaluer l'efficacité de la scarification thérapeutique, nous nous sommes aussi tournés vers la médecine moderne. L'application de produits chimiques dans le corps scarifié a-t-elle un effet, biologiquement parlant, curatif sur l'être humain ? Comment fonctionne l'acheminement des substances chimiques étrangères vers "l'intérieur du corps" ? Ces produits chimiques ont-ils des effets secondaires indésirables ou néfastes sur la santé de l'homme ? Voilà quelques-unes des questions sur lesquelles le Docteur Kadjossou Dokro, ORL (Oto-Rhino-Laryngologie) à Lomé (Togo) partage son avis.

---

<sup>139</sup> Cf. Susanne Haupt, 1990, 538-539.

<sup>140</sup> Cf. Paul Cattani, 1922, 19.

<sup>141</sup> Cf. Susanne Haupt, 1990, 539.

<sup>142</sup> Idem, 539-540.

<sup>143</sup> Résultat psycho-physiologique positif (bénéfique) constaté après l'administration d'une substance ou la réalisation d'un acte thérapeutique, indépendamment de l'efficacité intrinsèque attendue du traitement.

« En principe, la plaie provoque une effraction de la barrière qui donne accès au "milieu intérieur" car rapprochant des vaisseaux sanguins qui peuvent conduire le principe actif dans l'ensemble de l'organisme. Mais cette voie de diffusion du médicament est très faible et en médecine, elle est réservée pour des substances particulières qui sont très actives mais dont on ne veut pas une action forte (les vaccins par exemple) » disait Dr. Kadjossou<sup>144</sup>.

A son avis donc, le produit chimique pourrait avoir un effet mais la question serait de savoir si la substance chimique a les propriétés requises pour avoir l'effet espéré. Là mon informateur a exprimé ses réserves tout en précisant que « cette voie (de diffusion de médicament) est utilisée surtout pour les substances fortement immunogènes comme dans les vaccins ». Il précise que ce genre de substance n'est pas très répandu dans la nature et qu'elle est « plus fabriquée artificiellement ». De cet apport, l'on peut déduire que l'effet curatif de la scarification dépendrait de la qualité et des propriétés thérapeutiques dont dispose la substance chimique. Ceci nous laisse dire, du point de vue médical (médecine moderne), que la scarification en soi ne saurait apporter une guérison quelconque à un patient puisque son efficacité serait basée sur des jugements scientifiques arbitraires. A cet effet, une certaine compétence dans la tradithérapie serait donc sinequanone pour pouvoir être en mesure de faire la part des choses et arriver à un résultat plus fiable et concluant de l'efficacité du produit chimique mis en œuvre dans le processus de la scarification. Parlant des effets secondaires possibles, le Docteur répond par oui et non. Oui, parce que « toute substance chimique peut causer des effets secondaires néfastes sur la sante de l'être ». Non, parce que « tout dépend de la nature de la substance ». Encore une fois, la question d'expertise s'avère nécessaire. Mettant ainsi son expertise en action, le Docteur concluait en disant : « une chose est sûre : la scarification faite sans respecter les mesures d'hygiène (comme dans le cas d'un vaccin) à elle seule expose à des risques surtout infectieux ». Ces risques sont soit liés au manque de précautions dans le processus de la scarification, soit à la substance utilisée elle-même. Ces détails du Docteur nous ont permis de voir si cela valait la peine de se faire scarifier pour des raisons de santé. Nous osons répondre par l'affirmative mais à une seule condition : si les paramètres examinés ci-haut sont mis en place. Autrement dit la scarification thérapeutique serait un "bon à rien" ou même un danger sanitaire.

Par ailleurs force est de noter que la médecine moderne ne saurait avoir le dernier mot sur la pratique scarificatoire puisque cette dernière n'est pas que biologique. C'est une pratique aussi basée sur le spirituel puisqu'elle a aussi et surtout son côté mystique qui défie les

---

<sup>144</sup> Interview tenue avec Dr. Kadjossou Dokro (résidant à Lomé au Togo) le 15 Avril 2020 via message sur WhatsApp, dû aux restrictions liées à la pandémie de la Covid-19.

raisonnements scientifiques empiriques de la médecine moderne. Pour mieux expliquer ceci, examinons brièvement les vertus mystiques de certaines plantes médicinales.

Il faut tout d'abord signaler que la médecine traditionnelle sans l'utilisation des éléments du cosmos perd sa raison d'être. Ces éléments du cosmos, constituent la base du traitement, même s'ils sont parfois accompagnés de formules incantatoires. Les recherches d'Anoumou Dosseh Akpabie nous laissent découvrir que ces éléments du cosmos possèdent, déjà même sans interférence d'autres forces, des propriétés mystiques et thérapeutiques. Examinons quelque uns :

Bien que le crocodile ne soit pas un mangeur de pierres, on trouve toujours dans son estomac plusieurs cailloux lorsqu'on l'opère. Un seul caillou trouvé dans l'estomac d'un crocodile suffit pour guérir les douleurs abdominales. Le caillou est placé dans de l'eau tiède qui servira de boisson au patient. Un tel morceau de pierre n'est utilisé que pour un seul traitement et doit ensuite être jeté. Aucune pierre ordinaire provenant d'un champ, de la rue ou de n'importe où ne fonctionne de la même manière pour le traitement des douleurs abdominales<sup>145</sup>.

L'arbre surnommé en Ewé "Dodemakpowoe" (littéralement : "qui ne fait aucun travail particulier", et signifie: "Ne rien avoir à faire") est un arbre qui est planté en un endroit calme. Quelques minutes après s'être assis ou couché sous cet arbre, l'on perd tout désir de travailler et le sommeil prend le dessus. L'écorce de sa racine est utilisée pour apaiser la douleur des personnes gravement malades. Après avoir avalé le produit, le patient s'endort profondément, perd toute sa force et se réveille rassuré<sup>146</sup>.

Un autre arbre du nom de "Hedemadze" (Traduit : "Aucun oiseau ne s'y installe" ou "aucun oiseau ne s'y repose") également appelé "Gblelele" obtient chez les Ewé une considération thérapeutique. Bien que l'arbre n'ait pas d'épines et ait l'air inoffensif, aucun oiseau ne vient percher dessus. Ils évitent même la zone environnante à l'arbre. Les connaisseurs plantent un ou plusieurs de ces arbres dans leur cour pour protéger leurs maisons contre les sorciers puisque ces derniers étaient considérés comme des "oiseaux de nuit". C'est donc un arbre qui chasse les sorciers. Cet arbre est particulièrement utile pour guérir les enfants des maladies. Si un enfant est malade et que les parents ont essayé en vain de le guérir, une personne en bonne santé devrait porter l'enfant malade sur la poitrine et se rendre au pied de l'arbre. En silence, elle s'adosse contre l'arbre (l'enfant contre sa poitrine) pendant quelques minutes. Le traitement des parents qui s'en suit à la maison apportera à l'enfant la guérison s'il s'agit d'une maladie curable<sup>147</sup>.

---

<sup>145</sup> Cf. Anoumou D. Akpabie, 2006, 177.

<sup>146</sup> Idem, 177-178.

<sup>147</sup> Idem, 178.

''Wodoewogbigbo'' (qui signifie : ''Ils l'ont prévu, ils ont abandonné'' ou ''renoncer à ce qu'on a planifié'') est aussi une herbe à caractère mystérieux. Le détenteur de cette herbe est protégé contre tous plans malveillants. Quiconque l'a plantée à la maison protège celle-ci contre les plans des malfaiteurs. Les ''planificateurs du mal'' ne trouveront jamais une raison suffisante à leur plan et s'abstiendront finalement de le réaliser<sup>148</sup>.

Parlant des espèces organiques, le liquide des têtes fémorales d'un veau ou d'un taureau et de la moelle osseuse du fémur est particulièrement efficace contre la polyarthrite rhumatoïde. Le sang d'un rat particulier est aussi efficace dans le traitement de la calvitie ou de perte de cheveu. Il fait repousser les cheveux comme si de rien n'était peu importe la durée de la pathologie<sup>149</sup>.

Pour lutter contre une maladie ou pour la traiter, il suffirait de mélanger ou de combiner certains de ces éléments végétaux et organiques. En exemple, pour traiter la surdité, le jus d'une feuille de ''Yododo'' est pressé et coulé dans les oreilles du patient. A l'aide d'un morceau de coton, l'on couvre ensuite l'ouverture des oreilles pour empêcher l'écoulement du jus. Environ une heure plus tard, des gouttes de graisse de lézard moniteur (''Eve'') sont administrés dans les oreilles. Les oreilles doivent être bouchées à nouveau pendant quelques heures. Ensuite, on y épand de la poudre du fumier de l'hirondelle<sup>150</sup>.

Aussi pour se protéger des attaques des sorciers (''Azétowo'') ou pour se débarrasser des petites perturbations causées par ceux-ci, l'on moule ensemble ''Ataku'', Dodo'', ''Deamaleasunko'', ''Agamasike'' et ''Evi'' finement. Le produit est consommé directement ou mélangé dans des plats ordinaires pendant au moins sept jours consécutifs. Les éléments moulus sont les mêmes épices avec lesquelles les sorcières préparent leurs plats rituels secrets. Quiconque mange le produit fabriqué sera immunisé contre toutes attaques des sorciers. C'est une sorte de vaccination<sup>151</sup>.

Pour se débarrasser de la perturbation causée par les mauvais esprits (pas d'obsession violente), ''Akoduti'' et ''Zoploti'' sont frottés ensemble dans l'eau. Une partie du produit servira d'eau à boire et l'autre, d'eau de bain pendant au moins trois jours consécutifs. Une façon de traiter les maladies cardiaques consiste à se rendre très tôt le matin à un très ancien ''akliloti'' (arbre). Au pied de l'arbre, l'on place deux ''Xotsi''. Après ceci l'écorce de

---

<sup>148</sup> Idem, 178-179.

<sup>149</sup> Idem, 179.

<sup>150</sup> Idem, 180.

<sup>151</sup> Idem, 180.

l'arbre peut être coupée pour la cuisson. Le produit ainsi préparé sert de boisson pour le malade<sup>152</sup>.

Dans certaines préparations de produits, non seulement les éléments cosmiques sont fusionnés, mais aussi des formules d'accompagnement sont prononcées pour les rendre efficaces. Ceci revêt une dimension plus ou moins magique.

Nous pouvons ainsi conclure que la médecine traditionnelle ne suit pas nécessairement la même logique que celle moderne. Elle est souvent entourée de superstitions, qui sont des zones méconnues de la médecine moderne. La foi du croyant y joue un grand rôle et c'est souvent cette croyance en la force thérapeutique dont disposent les objets de la nature qui fait produire des effets attendus. Le croyant découvre dans ces objets un "esprit" capable de se manifester et de produire des effets inaccessibles au simple raisonnement humain. Ainsi eu égard à cette discrédance avec le raisonnement de la médecine moderne, la scarification demeure un phénomène thérapeutique puisque le malade scarifié peut retrouver la santé même si le produit chimique utilisé n'a pas les aptitudes curatives selon les règles de la science moderne. Ici on peut dire que le spirituel a sa raison que la raison ignore. La meilleure approche serait donc de concilier les deux : le rationnel et le spirituel.

Nous venons, à travers le thème de la scarification, d'explorer un domaine assez riche mais souvent controversé et peu étudié de la culture et de la religion traditionnelle africaine. Nous allons, dans le chapitre suivant, faire la découverte d'un autre terrain religieux, en étudiant une autre pratique à visée thérapeutique. Celle-ci est plus d'actualité et est très connue due à son expansion doctrinale. Il s'agit de l'onction des malades dans l'Eglise catholique romaine. Qu'en est-il de cette dernière ?

## **Chapitre 2 : Le sacrement de l'onction des malades**

### **2.1. Qu'est-ce qu'un sacrement ?**

Le terme sacrement tire ses origines du mot grec "mysterion" (mystère). Ce mot "mysterion" était un mot à double sens et signifiait d'une part une chose mis à part comme sacré (sacramentum) et d'autre part un serment d'obéissance militaire, tel qu'il est administré par le commandant. Le premier sens faisait donc du sacrement une chose mystérieuse, c'est à dire une chose sacrée et secrète. C'est ainsi qu'au début du 3<sup>e</sup> siècle, l'eau du baptême, le pain et le vin de l'Eucharistie seront appelés des sacrements jusqu'à cette période de l'histoire

---

<sup>152</sup> Idem, 180-181.

l'accent était plus placé sur l'objet<sup>153</sup>. Le mot sacrement désigne alors étymologiquement une chose secrète et sainte.

Ce n'est qu'à partir du 4<sup>e</sup> siècle que le terme sacrement portera un sens plus théologique. Le théologien Saint Augustin le définit comme « le signe visible d'une grâce invisible, institué pour notre sanctification »<sup>154</sup>. Il est « un signe sacré produisant la grâce »<sup>155</sup>. Le théologien dira à cet effet dans son sermon : « Ces choses, mes frères, sont dites sacrements, car en elles on voit quelque chose et on comprend autre chose. Ce qu'on voit a un aspect corporel ; ce qu'on comprend a un fruit spirituel »<sup>156</sup>. Aline Lizotte étayera ceci quand elle écrit :

« Il est essentiel que ce signe nous conduise à une réalité plus grande, plus élevée que celle représentée dans la chose utilisée et dans sa fonction. Cette réalité est celle de la vie divine que non seulement le sacrement signifie, mais qu'il produit. Toutefois, cette réalité est d'abord invisible. Seule la foi peut découvrir, au travers du signe, la réalité signifiée. Personne ne voit la vie divine envahir l'âme d'un petit enfant sur le front duquel coule l'eau baptismal. Les yeux de la chair voient l'eau. Le regard intérieur de la foi découvre que la trinité toute entière habite l'âme de celui qui a reçu le baptême. [Les sacrements] sont des instruments efficaces pour que le culte rendu à Dieu ne soit pas seulement extérieur mais intérieur »<sup>157</sup>

Les scolastiques médiévaux ont poussé la réflexion plus loin sur le sujet. Selon Saint Thomas d'Aquin, le sacrement est un « Signum rei sacrae in quantum est sanctificans homines »<sup>158</sup> c'est à dire « le signe d'une chose sacrée en tant qu'il sanctifie les hommes »<sup>159</sup>. Cette définition courte mais très expressive nous laisse comprendre que « le sacrement n'est pas uniquement l'utilisation d'une chose sensible rendue signifiante dans l'intelligence de celui qui l'utilise »<sup>160</sup>. Lizotte explique cette réflexion thomasienne en ces termes :

« L'eau, prise en elle-même, peut signifier la purification parce qu'elle désaltère. Pour que l'eau signifie l'application des mérites de la rédemption effaçant la faute originelle, il faut que la signification soit précisée par les paroles du baptême : "je te baptise...". Cette union nécessaire d'une parole signifiante à une chose sensible donne la réalité même du sacrement. L'union de ces éléments est aussi nécessaire au sacrement qu'il est nécessaire que la forme soit unie à la

---

<sup>153</sup> Cf. Wilbert Gobbo, 2012/2013, 6.

<sup>154</sup> S. Augustin, lib. 10, *De Civitate Dei*, cap. 5 ; Cité par Aline Lizotte, 1982, 10.

<sup>155</sup> Wilbert Gobbo, 2012 /2013, 6.

<sup>156</sup> St. Augustin, Sermon, 272; PL 38, 1246-1247. ; Cité par Wilbert Gobbo, 2012 /2013, 7.

<sup>157</sup> Aline Lizotte, 1982, 10-11&12.

<sup>158</sup> Thomas d'Aquin, qu. 60, a. 3. ; Cité par F. Lachat, 1859, 7.

<sup>159</sup> Wilbert Gobbo, 2012 /2013, 6.

<sup>160</sup> Aline Lizotte, 1982, 13.

matière pour qu'une chose naturelle ou artificielle existe, qu'il est indispensable que le corps et l'âme soient unis pour que l'homme soit. Bien plus, dans sa réalité la plus élevée, l'union des paroles déterminées par l'église à la chose naturelle donnée par Dieu ou produite par l'homme signifie le mystère même de l'incarnation, l'union d'une nature humaine sensible au Verbe de Dieu. C'est par cette présence intime du Verbe incarné aux choses matérielles et sensibles que le sacrement est efficace pour produire la grâce du salut. »<sup>161</sup>

A part la matière (par exemple l'eau dans le cas du baptême ou l'huile dans celui de l'onction) et la forme (les paroles qui accompagnent l'administration du sacrement), un troisième aspect a été aussi au cœur des débats théologiques vis à vis des critères de validité d'un sacrement. Il s'agit des dispositions intérieures requises de la part du ministre et du destinataire du sacrement. Le terme clé qui résume ce point est le terme latin "Ex opere operato". Ce terme employé par les scholastiques, puis repris officiellement au XVI<sup>e</sup> siècle par le concile de Trente a un caractère ambivalent. Négativement il signifie « que la proposition par Dieu du don de sa grâce dans les sacrements n'est pas conditionnée par la qualité subjective de la foi ou de la sainteté du ministre ou du sujet récepteur »<sup>162</sup>. Positivement, ce terme accentue la souveraineté de Dieu, ce Dieu qui se sert de sa propre discrétion, liberté et bienveillance pour répandre gratuitement sa grâce car « le sacrement produit son œuvre en vertu du sacerdoce du Christ, et seulement par lui. Son efficacité découle de l'acte même que le Seigneur accomplit dans la chose dont il se sert. »<sup>163</sup>

Ainsi "Ex opere operato" veut dire que la grâce de Dieu est transmise indépendamment de la foi ou la morale du ministre ou du sujet récepteur. La valeur du sacrement « jaillit de son institution divine, "à partir du travail déjà accompli" (en latin ex opere operato), auquel participe le sacrement. »<sup>164</sup> Ainsi comme le spécifie Lizotte<sup>165</sup>, la validité du sacrement repose sur deux aspects indispensables à savoir : l'intention du ministre et son habileté canonique. Par ailleurs même si « la dignité du ministre ou du sujet récepteur n'influe pas sur la causalité elle-même du sacrement, [elle pourrait] favoriser ou diminuer l'action de la grâce »<sup>166</sup> car des dispositions défailantes peuvent induire en erreurs graves. Néanmoins ces dispositions ne peuvent en aucun cas causer la grâce, si importantes qu'elles soient car « elles ne sont que comme "la bonne terre"... ou les cailloux qui reçoivent la semence. »<sup>167</sup>

---

<sup>161</sup> Idem.

<sup>162</sup> Wilbert Gobbo, 2012 /2013, 9.

<sup>163</sup> Aline Lizotte, 1982, 15.

<sup>164</sup> Wilbert Gobbo, 2012 /2013, 9.

<sup>165</sup> Cf. Aline Lizotte, 1982, 15.

<sup>166</sup> Idem.

<sup>167</sup> Idem.

Ainsi dit, ni le ministre, ni l'instrument ne détient la grâce sacramentelle. L'eau en elle-même par exemple n'a aucune efficacité pour enlever la faute originelle car « l'instrument n'agit pas selon sa forme ou sa vertu propre, mais selon une vertu qui appartient à celui qui le meut »<sup>168</sup>. Pareillement, le ministre n'agit qu'instrumentalement dans le sacrement. Il est un instrument dont Dieu se sert pour faire jaillir sa grâce sur ses enfants. Ainsi nous pouvons dire avec Lizotte que :

« Les sacrements ne produisent pas la grâce selon une efficacité qu'ils tirent d'eux-mêmes. [...].

Toute l'efficacité des sacrements vient de l'offrande de Jésus-Christ sur la croix, de son sacerdoce éternel. »<sup>169</sup>

Contrairement à l' " Ex opere operato ", l' " Ex opere operantis " signifierait que l'action des sacrements dépendait des dispositions intérieures, soit du ministre ou du destinataire du sacrement. Le catholicisme romain reconnaît par ailleurs que les sacramentaux, (par exemple, l'eau bénite, l'huile sainte, les cendres bénies, les bougies, des palmiers, les crucifix, les statues des saints...) provoquent la grâce " ex opere operantis ". C'est à dire contrairement aux cas des sacrements, la foi et la dévotion des fidèles dans l'utilisation de ces sacramentaux jouent un rôle central pour que la grâce de Dieu jaillisse<sup>170</sup>.

Qu'est-ce qui fait donc de l'onction des malades un sacrement ? Nous allons essayer de répondre à cette question dans le sous-chapitre suivant.

## **2.2. Pourquoi l'onction des malades est-elle qualifiée de sacrement ?**

L'un des débats qui opposait magistère latin et réformateurs est celui du septénaire sacramentel, c'est-à-dire le fait que l'Eglise catholique romaine reconnaisse sept (7) sacrements. Selon les réformateurs, seuls le Baptême, et l'Eucharistie pourraient être, à juste titre, considérés comme des sacrements puisqu'ils ont, non seulement une base scripturaire, mais aussi et surtout puisque leur institution émane directement de Jésus, lui-même. Les églises luthériennes et anglicanes partagent aussi cette doctrine. C'est ainsi que le protestantisme « entendait appeler sacrement que ce qui est vraiment référable à Jésus et au Jésus prépaschal »<sup>171</sup>. Toutefois il considère parfois la pénitence comme étant aussi un sacrement. Bien qu'elles soient, à leur avis, non sacramentelles, les protestants ont compris les valeurs spirituelles et ecclésiales que revêtent les célébrations liturgiques comme la

---

<sup>168</sup> Wilbert Gobbo, 2012 /2013, 10.

<sup>169</sup> Aline Lizotte, 1982, 14.

<sup>170</sup> Cf. Wilbert Gobbo, 2012/2013, 10.

<sup>171</sup> Henri Bourgeois, 1995, 151.



confirmation, le ministère et le mariage. Ces réflexions protestantes, cherchant à réduire le nombre des sacrements visaient en fait à protester contre le pouvoir excessif de l'institution ecclésiale et à prôner la liberté chrétienne. Pour les protestants, il s'agit donc de dérober les sacrements du pouvoir ecclésial qui laissait l'impression que l'Eglise aurait une maîtrise sur le don même de Dieu. Avec cette logique, l'onction des malades ne pouvait, selon eux, en aucun cas recevoir le titre de sacrement puisqu'elle n'est que le résultat des réflexions humaines basées sur les textes bibliques. Elle n'a jamais été une institution directe de Jésus lui-même mais plutôt un acte de foi et une approche spirituelle enseignée par les disciples de ce dernier. Il ne pourrait de ce fait se placer au même diapason que les sacrements car d'après l'épître de Jacques 5, 14 (référence biblique de base et point de départ à l'étude théologique du sacrement de l'onction des malades), il s'agit tout simplement d'un charisme de guérison, et non d'un geste sacramentel que Jacques n'avait d'ailleurs pas autorité pour instituer. Pour qu'elle soit appelée sacrement, il faut, selon les réformateurs, qu'elle soit instituée par personne d'autres à part Jésus.

Au contraire, selon l'héritage latin, les sacrements ne sont pas que des actes divines, mais aussi des actions ecclésiales car Dieu agit à travers l'agir ministériel et les actions ecclésiales. Allant plus loin, le concile de Trente affirmera, contre tout argument des réformateurs, que l'onction des malades est bel et bien instituée par le Christ. Bien que son origine ne puisse être reliée à un acte historiquement attesté de Jésus, le concile affirme que :

« Le sacrement a été insinué (*insinuatum*) par Jésus lui-même en Marc 6, 13 (il s'agit de première mission des Douze au cours de laquelle ces derniers "faisaient des onctions d'huile a beaucoup de malades et les guérissaient"), puis, "recommandé et promulgué" par Jacques<sup>172</sup>. Il ne s'agit donc pas d'une "invention apostolique". L'autorité de l'institution revient au Christ, les apôtres exercent une fonction instrumentale. »<sup>173</sup>

Sesboüé dira donc en récapitulatif que :

« L'extrême onction est un vrai sacrement, institué par le Christ, promulgué par Jacques ; son effet est de conférer la grâce, de remettre les péchés et de soulager les malades ; la pratique de l'Eglise n'est pas en contradiction avec la pensée de Jacques. »<sup>174</sup>

---

<sup>172</sup> Jacques 5,14-15.

<sup>173</sup> Bernard Sesboüé, 1995, 182.

<sup>174</sup> Idem, 184.

Le Concile Vatican II va mettre plus de lumière sur la polémique autour de la sacramentalité du septénaire. Pour ce Concile, les actes sacramentels sont identifiables, plus à travers ce qu'ils font qu'à travers ce qu'ils sont (des signes, des causes, des moyens de salut, des dons de Dieu, des actes de foi, etc.)<sup>175</sup>. Avec le Concile Vatican II, « la perspective est fonctionnelle plus qu'essentialiste, pratique plus que théorique »<sup>176</sup>. Ainsi « ce qui est dit a plus la forme d'une description qui analyse et juxtapose les aspects que le ton d'une définition ramassée et articulée »<sup>177</sup>. Les sacrements ont donc pour fin

« de sanctifier les hommes, d'édifier le Corps du Christ, enfin de rendre le culte à Dieu ; mais, à titre de signes, ils ont aussi un rôle d'enseignement. Non seulement ils supposent la foi, mais encore, par les paroles et les choses, ils la nourrissent, ils la fortifient, ils l'expriment ; c'est pourquoi ils sont dits sacrements de la foi. Certes, ils confèrent la grâce, mais, en outre, leur célébration dispose au mieux les fidèles à recevoir fructueusement cette grâce, à rendre à Dieu le juste culte, et à exercer la charité. »<sup>178</sup>

Cette définition de la constitution conciliaire fait des sacrements, des actes qui viennent et d'en haut (sanctification, édification du corps du Christ) et d'en bas, c'est à dire de nous (dans le sens du culte rendu à Dieu). Le mouvement descendant, celui qui vient de Dieu est fondamental et rend le mouvement ascendant possible<sup>179</sup>. Ainsi les sacrements communiquent, nourrissent et fortifient la foi des fidèles. Ils sont, à cet effet, appelés des sacrements de la foi car la foi y joue aussi un rôle. La foi du malade et la prière fervente de l'assemblée jouent un rôle important dans l'administration de l'onction à des personnes malades. Avec ces analyses, on peut donc conclure que l'onction des malades est bel et bien un sacrement. Elle n'est pas qu'un simple rappel du sacrement de confirmation puisque la confirmation, imprimant un caractère, et étant elle-même un sacrement à part entière ne peut pas être répétée. Non seulement exprime-t-elle la tendresse et la sollicitude de l'Eglise auprès des malades, mais aussi l'onction et la prière raviveraient dans l'âme, grâce à l'action du Saint Esprit, les dispositions permettant une plus grande efficacité.

Bien que les sacrements soient tous sources jaillissantes de la grâce divine, chacun d'eux porte une marque particulière. Que pouvons-nous dire de la spécificité du sacrement de l'onction des malades ?

---

<sup>175</sup> Cf. Henri Bourgeois, 1995, 265.

<sup>176</sup> Henri Bourgeois, 1995, 265.

<sup>177</sup> Idem.

<sup>178</sup> Sacrosanctum Concilium, 1963, N° 59.

<sup>179</sup> Cf. Henri Bourgeois, 1995, 266.

### 2.3. La particularité du sacrement de l'onction des malades

Chaque sacrement apporte une grâce spécifique. Dans le cas du celui de l'onction des malades, le malade en vue des ultimes combats, « a besoin de cette onction, qui au soir de la vie, détruit les restes du péché, aguerrit les forces surnaturelles et prépare à entrer, par l'offrande de soi, dans la joie du Maître. »<sup>180</sup>. C'est une onction qui « dispose plus particulièrement à l'œuvre ultime de l'espérance, »<sup>181</sup>. Elle « apporte à celui dont l'état de santé vacille, et de ce fait est en danger de mort, les grâces spéciales ou l'assistance spéciale de l'Esprit Saint qui le réconfortent. »<sup>182</sup>

L'onction tire sa source et son sens du Christ lui-même, l'Oint du Seigneur. Comme le Christ « consacré et mis à part pour la mission spéciale que le Père, de toute éternité lui a confiée : la redemption du monde »<sup>183</sup>, le patient fait, à travers l'onction, l'expérience rédemptrice de Dieu. Autrefois, seuls les rois et les prêtres recevaient l'onction. Mais aujourd'hui, dira saint Augustin :

« l'onction appartient à tous les chrétiens. Ce qui fait bien voir que nous sommes le corps du Christ, c'est que tous nous sommes oints, et que tous nous sommes en lui autant de Christs et le Christ lui-même, parce qu'en un certain sens, le Christ tout entier, c'est la tête et le corps. (St Augustin, deuxième discours sur le psaume XXVI). »<sup>184</sup>

L'onction a donc été même avant la naissance du Christianisme une pratique observée pour de diverses fins. Avec le Christianisme elle acquiert un sens sacramentel. Aline Lizotte dira à ce effet ce qui suit :

« Le Chrétien reçoit l'onction à son baptême avec l'huile des catéchumènes, comme préparation à la nouvelle naissance que le sacrement va opérer en lui. Une fois baptisé, il est marqué au front du saint chrême, partageant par là, puisqu'il est devenu fils de Dieu, le sacerdoce royal et prophétique de Jésus. Marqué de nouveau au front par la confirmation, il acquerra, dans l'esprit Saint la plénitude des droits de ce sacerdoce royal et prophétique : le droit de témoigner de sa foi et d'étendre le royaume de Dieu.[...]. Pour partager le sacerdoce royal du Christ, le chrétien,

---

<sup>180</sup> Aline Lizotte, 1982, 18.

<sup>181</sup> Idem.

<sup>182</sup> Idem, 89.

<sup>183</sup> Idem, 82.

<sup>184</sup> Idem.

marqué au front par le chrême du salut, lui aussi devenu l'oint du Seigneur, est, une dernière fois à l'heure du suprême combat, enduit au front et aux mains d'huile sainte. Il est ainsi configuré d'une façon plus spécifique à la passion et à la mort du Christ. C'est la dernière onction. »<sup>185</sup>

Pour mieux apprécier cette pratique religieuse qu'est l'onction des malades, nous allons, à ce niveau, essayer de parcourir son histoire dans la vie de l'Eglise.

## 2.4. Histoire du rite de l'onction des malades

### 2.4.1. Jusqu'au VIIIe siècle : Avant la réforme carolingienne

La pratique du rite de l'onction des malades est un héritage très ancien. Le fait de soigner des blessures au moyen des applications d'huile était connu depuis l'Antiquité. Les textes anciens ont témoigné de cet effet curatif. Ils « nous parlent d'une huile qui coulait de l'arbre du Paradis et qui guérissait les malades »<sup>186</sup>. Ainsi au début du IIIe siècle les fidèles apportaient, lors de la célébration de l'Eucharistie, de l'huile ainsi que d'autres objets naturels à l'église, que l'évêque (avec le presbytère) bénit à la fin de la prière eucharistique. A partir du Ve siècle, seul l'évêque était habilité à faire cette bénédiction, et ceci à chaque jeudi saint. L'huile est ainsi sanctifiée et adaptée pour que Dieu accorde à ceux qui l'utilisent (soit comme boisson, soit par onction) les effets attendus. Les effets physiques qui en découlent sont la force physique et la santé du corps. Spirituellement le fidèle acquiert une certaine "sainteté"<sup>187</sup>. Le texte ci-dessous est une des formules liturgiques du IVe siècle de la bénédiction de l'huile par l'évêque:

« Nous te prions d'envoyer du haut des cieux la vertu curative de ton Fils unique sur cette huile [...] afin qu'elle éloigne toute maladie et toute infirmité [...] qu'elle accorde aux malades bonne grâce et rémission des péchés, qu'elle soit pour eux un remède de vie et de salut, leur apporte santé et intégrité de l'âme, du corps et de l'esprit, et vigueur parfaite [...] afin que soit glorifié le nom de Jésus-Christ qui a été crucifié et est ressuscité pour nous, qui a porté nos maladies et nos faiblesses et qui viendra juger les vivants et les morts (Eucologe de Sérapion de Thmuis). »<sup>188</sup>

---

<sup>185</sup> Idem, 82-83.

<sup>186</sup> La croix, Le sacrement des malades : un peu d'histoire, Avril 2003, <https://croire.la-croix.com/Definitions/Sacrements/Sacrement-des-malades/Le-sacrement-des-malades-un-peu-d-histoire> [Accès: 16 Avril 2020].

<sup>187</sup> Cf. Reiner Kaczynski, 1992, 260 & 272

<sup>188</sup> Père Bernard Sesboué, jésuite, Histoire du sacrement des malades, 2019, in : La croix, <https://croire.la-croix.com/Les-Formations-Croire.com/Theologie/L-onction-des-malades/3e-etape-Les-figures-diverses-du-sacrement-a-travers-l-histoire/Histoire-du-sacrement-des-malades> [Accès: 16 Avril 2020].

Il faut noter qu'à cette première époque, on ne retrouvait dans les écrits des pères de l'Église que des prières sur des huiles. Il n'y avait aucune indication si des prières étaient dites aussi dans l'administration des huiles sur des sujets.

L'huile ainsi consacrée pouvait être laissée à la disposition des fidèles qui pouvaient s'oindre eux-mêmes en cas de besoin. Il en ressort donc que la force du sacrement résidait primordialement dans la consécration de l'huile faite par l'évêque et non dans son administration sur le patient. Ce serait probablement la raison pour laquelle l'on ne disposait aucun rituel ancien qui prévoyait les modes de son administration. C'est la raison pour laquelle « avant la réforme carolingienne, les anciens appelaient "sacramentum", non le rite de l'onction, mais l'huile qui servait à ce rite »<sup>189</sup>. La bénédiction de l'huile, constituait donc l'élément principal et le point central du sacrement puisque l'huile consacrée portait, de ce fait, les effets attendus. Béraudy dira en d'autres termes que « le consécrateur faisait descendre dans l'huile l'Esprit Saint ou la force divine [...]. L'huile était dès lors comme douée de l'efficacité de Dieu lui-même »<sup>190</sup>. Il est donc évident que le rite de bénédiction (et non celui de l'onction) ait été le seul à être liturgiquement organisé. Et « il était accompli au moyen de formules fixes, soit au cours d'une messe (à Rome), soit au moment où l'on avait besoin de l'huile (hors de Rome) »<sup>191</sup>.

Entre autres, un événement historique particulier s'est produit et a accordé encore plus de crédibilité à la présumée force que détenait une huile bénite. Il s'agissait d'une certaine

« Geneviève [qui, un jour, a] voulu oindre un homme éprouvé par le démon [mais] n'eut à sa disposition qu'une ampoule vide d'huile bénite. Comme il n'y avait pas de prêtre à proximité pour bénir de l'huile, Geneviève, loin d'usurper un pouvoir qu'elle n'avait pas, implora à genoux la bénédiction du ciel. L'huile était bénite en vue de son usage sur le malade »<sup>192</sup>.

Cet événement servirait donc de preuve que l'huile bénite possède une vertu intrinsèque. Le ministre de l'onction n'avait donc qu'un rôle secondaire, « puisque la vertu de cet onguent ne lui devait rien »<sup>193</sup>. Ceci justifie le fait qu'à cette époque, les prêtres et les évêques mettaient l'huile bénite à la disposition des laïcs pour une auto-administration. Les évêques et les prêtres étaient-ils donc des ministres du sacrement, dans le sens actuel du terme ? Quelle aurait donc

---

<sup>189</sup> Roger Béraudy, 1974, 605.

<sup>190</sup> Idem.

<sup>191</sup> Idem.

<sup>192</sup> Idem, 606.

<sup>193</sup> Idem, 606.

été leur importance vis-à-vis de ce sacrement du fait que les effets de l'onction ne relevaient pas d'eux ?

Par ailleurs analysant la prière romaine de consécration "Emitte" « Et tua sancta benedictio sit omni unguenti, gustanti, tangenti tutamentum corporis, où les verbes unguenti, etc., ne peuvent s'entendre que dans un sens réfléchi »<sup>194</sup>, l'on peut, d'après Béraudy, se faire une idée sur les différents modes d'utilisation de l'huile. « Tantôt celle-ci servait comme onguent, en vue de frictions ou d'applications, tantôt comme potion. »<sup>195</sup>

Jusqu'à-là, le texte biblique de Jacques n'était pas encore entré en jeu dans les réflexions théologiques vis-à-vis de ce sacrement. La première référence officielle à ce texte remonte au Ve siècle quand le Pape Innocent Ier en 416 devait répondre à l'évêque Decentius de Gubbio qui lui posa des questions sur l'onction des malades. Se référant au texte de Jacques le souverain pontife, dans cette consultation pastorale explique que les fidèles malades peuvent être oints de la sainte huile, "confectionnée", c'est-à-dire consacrée par l'évêque. Tous prêtres et même tous chrétiens avaient la faculté d'en user pour faire l'onction. L'auto-administration de l'onction était permise<sup>196</sup>.

Selon le pape Innocent Ier, pour recevoir l'onction d'huile bénite, il fallait donc être malade. De ce point de vue, l'onction était présentée comme un "sacrement des vivants". Mais la question est de savoir à quelles maladies l'onction portait remède puisqu'il n'y a aucune référence qui faisait d'elle un traitement réservé que dans des cas de maladies mortelles. Mais les documents ont révélé que l'Eglise était large et souple sur ce point. Ainsi d'après la formule wisigothique *In tuo nomine*, :

« tous les maux corporels, depuis la simple blessure jusqu'à la maladie la plus grave, étaient l'occasion "une onction. On usait de même de l'huile avec les sourds, les muets, les aveugles et les énergumènes. »<sup>197</sup>

Cette souplesse se justifie du fait qu'à cette époque reculée, étaient considérées de maladies graves, des maladies qui, de nos jours, grâce aux avancées dans le domaine médical, ne le sont plus. Dans le temps, une simple blessure pouvait déjà faire sonner l'alarme et une maladie légère pouvait coûter la vie à quelqu'un. Ainsi l'onction était à la portée de tout malade indépendamment de la gravité de son état.

---

<sup>194</sup> Idem.

<sup>195</sup> Idem.

<sup>196</sup> Cf. Bernard Sesboüé, 1995, 180-181.

<sup>197</sup> Roger Béraudy, 1974, 607.

En plus, étant utilisée comme potion ou comme onguent, l'onction jouait aussi le rôle de médicament pour la personne souffrante<sup>198</sup>. A ces raisons s'ajoute une raison pastorale qui était de dissuader les fidèles des pratiques sacrilèges magiques pour une fidélité à la foi chrétienne. Ainsi pour les détourner de ces pratiques auxquelles on reconnaissait alors un pouvoir de guérison, « l'Eglise ne pouvait faire appel à l'art médical, encore dans l'enfance. Elle chercha donc un rite qui pourrait faire pièce aux usages païens et son choix se porta sur l'onction »<sup>199</sup>. Un siècle après (VI<sup>e</sup> siècle), Césaire d'Arles témoigne de cet usage de l'huile quand il dit:

« Quand leurs fils sont épuisés par les tentations ou les maladies, des mères courent, tout en pleurs et frappées de stupeur, et, ce qu'il y a de pire, sans recourir avec empressement ni au remède (que leur propose) l'Eglise, ni à l'auteur de la santé et à l'eucharistie du Christ, et, comme il est écrit, elles devraient faire l'onction avec l'huile bénite par les prêtres et placer tout leur espoir en Dieu. Elles font tout le contraire, et, tandis qu'elles cherchent la santé du corps, elles trouvent la mort des âmes. »<sup>200</sup>

C'était alors une approche pastorale pour supplanter les pratiques païennes liées à la guérison. Césaire d'Arles nomma ainsi l'huile « la medicina Ecclesiae »<sup>201</sup> c'est à dire le médicament de l'Eglise. Cette approche, malgré pastorale, n'était pas sans risques. L'accent étant plus placé sur l'effet corporel de l'huile, l'effet spirituel n'était plus distinctement envisagé. La quête de la guérison corporelle et la catéchèse selon laquelle l'onction en serait un remède faisaient passer sous silence le fruit spirituel de l'huile. Par conséquent,

« de nombreuses formules de bénédiction de l'huile laissent dans la pénombre l'effet spirituel, alors qu'elles développent longuement et pour lui-même l'effet corporel. Tels sont les cas, à Rome, de la formule *Ut oleum* de la Tradition apostolique et de la version pré-gélasienne et pré-grégorienne de la formule *Emilie* »<sup>202</sup>.

Le pardon des péchés a ainsi perdu sa centralité bien qu'il ne soit toujours mentionné dans la phrase fameuse de l'épître de Jacques. La santé du corps primait. Il a ainsi fallu des travaux de clarification et de précision pour redresser l'idée que les fidèles ont commencé par se faire de

---

<sup>198</sup> Cf. Idem.

<sup>199</sup> Idem.

<sup>200</sup> Idem.

<sup>201</sup> Idem, 608.

<sup>202</sup> Idem, 608-609.

l'onction des malades. C'est ainsi qu'il portait à comprendre que, Césaire d'Arles, dans sa prédication,

« ne justifiait pas le recours à l'onction par des considérations sur sa valeur médicinale, mais par le fait que ce rite apportait, en même temps que la santé du corps, la santé de l'âme, à la différence des rites païens, qui ne pouvaient procurer la santé du corps qu'en faisant mourir l'âme»<sup>203</sup>.

Pour remédier à cela, le Sacramentaire gélasien et le Sacramentaire grégorien ont essayé un siècle plus tard à Rome, de retoucher la version originale de la formule *Emitte*, afin d'y insérer la mention de l'effet spirituel<sup>204</sup>. Néanmoins, «l'onction tenait [...] encore lieu de médicament, même si cela n'était plus sa seule fonction principale »<sup>205</sup>

#### **2.4.2. A partir du VIIIe siècle : de la réforme carolingienne au Concile de Trente**

A partir du milieu du VIIIe siècle, la pratique de l'onction des malades a connu un tournant décisif. Le rite même de l'onction recevait ainsi plus d'importance que celui de la bénédiction de l'huile. La prière de la foi (*oratio fidei*) dont il est question dans Jacques 5, 15 acquiert dès lors, non plus un rôle secondaire, mais plutôt une place centrale dans l'administration du sacrement. Elle accompagnait ainsi l'onction. Il y a même eu à cette époque des tendances à rattacher les effets de l'onction à cette prière. C'est à cette même époque que l'administration du sacrement, ainsi que le port du viatique ont commencé par devenir une fonction exclusivement réservée aux prêtres. Ceci est dû à la réforme du ministère presbytéral à l'époque carolingienne<sup>206</sup>. C'était la période au cours de laquelle les rituels proprement dits de l'onction ont fait leur apparition sur la scène sacramentelle. Ces rituels vont désormais nous permettre de mieux cerner le sens de ce sacrement à cette période de l'histoire puisque comme le dit Béraudy, « ce sont eux qui doivent être étudiés si on veut repérer la signification dont fut investi ce sacrement à partir du VIIIe siècle et les motifs qui conduisirent à en faire un sacrement *ad mortem*. »<sup>207</sup>

---

<sup>203</sup> Idem, 609.

<sup>204</sup> Cf. Idem.

<sup>205</sup> Idem, 610.

<sup>206</sup> Cf. Idem, 610-611.

<sup>207</sup> Idem, 611.



Revenons une fois encore sur l'intervention du pape Innocent Ier puisque son apport a, plus tard occasionné ce nouveau développement du sacrement de l'onction des malades. Déjà à cette époque, l'onction des malades était pour le souverain pontife un des sacrements (même si le terme "sacrement" n'avait pas encore le sens actuel du terme). Et « comme elle appartient au genre sacrement, elle n'était pas accordée aux chrétiens qui se trouvaient en état de pénitence publique, puisque ceux-ci sont exclus des sacrements »<sup>208</sup>. On comprend par ici que, déjà les anciens théologiens soutenaient l'idée que les sacrements soient liés l'un à l'autre: dans l'Eglise occidentale, n'est admis à la première communion que celui qui est baptisé, et peut recevoir la confirmation qu'un communiant. Ainsi pouvait recevoir, à cette époque, l'onction que celui qui a reçu le sacrement de réconciliation. Or nous sommes à une époque où la pénitence publique<sup>209</sup> était en vigueur, où certains fidèles exclus à vie des sacrements, ne pouvaient être réconciliés qu'au lit de la mort.<sup>210</sup> Si l'onction est un sacrement qui succède au sacrement de réconciliation, et si ce dernier ne pouvait, dans certains cas, être reçu qu'au seuil de la mort, il va de soi que l'onction ne soit possible qu'au dernier moment de la vie du fidèle. Les fidèles en cours de pénitence n'avaient donc pas accès à l'onction. Ils n'étaient dans ce cas réconciliés qu'au lit de mort, même s'ils n'avaient pas achevé leur pénitence. Ce n'est qu'après cette réconciliation qu'on pouvait leur donner l'onction. Cette situation aura un effet très pratique sur l'évolution de ce sacrement. C'est ainsi qu' « en occident, l'onction va se déplacer de la situation de la maladie au moment de la mort, parce que l'Eglise ne réconcilie les pénitents qu'à l'article de la mort »<sup>211</sup>. L'onction était donc donnée même après le viatique. C'est ainsi qu'en Occident l'onction des malades est devenue l'extrême-onction. Elle était vue comme une préparation à la mort puisqu' « elle est l'achèvement du rite pénitentiel »<sup>212</sup>

C'est ainsi qu' « en 1173, le sacrement des malades prend le nom "d'extrême –onction". Elle insiste davantage sur la paix avec Dieu [et] agit pour le salut de l'âme. Il était donné aux mourants »<sup>213</sup>.

Il faut donc dire qu'

---

<sup>208</sup> Bernard Sesboué, 1995, 181.

<sup>209</sup> La pénitence publique est tombée en désuétude à partir du moment où, vers le XIIe siècle, la discipline pénitentielle de l'Eglise s'était orientée vers la confession individuelle auriculaire.

<sup>210</sup> Cf. Bernard Sesboué, 1995, 180-181.

<sup>211</sup> Idem, 181.

<sup>212</sup> Idem.

<sup>213</sup> La croix, Le sacrement des malades : un peu d'histoire, Avril 2003,

<https://croire-la-croix.com/Definitions/Sacrements/Sacrement-des-malades/Le-sacrement-des-malades-un-peu-d-histoire>, [Accès: 16 Avril 2020].

« au Moyen Age l'usage de l'huile est désormais enlevé aux laïcs et réservé aux prêtres. Le geste lui-même de l'onction prend plus d'importance. On met davantage en valeur l'effet purificateur de l'onction à l'égard des péchés du malade. L'effet corporel est considéré comme aléatoire. L'onction est désormais devenue l'onction de l'article de la mort. Les théologiens, à partir de cette pratique, vont développer une doctrine de l'onction comme préparation à la gloire »<sup>214</sup>.

Béraudy dira en résumé, que

« du IIIe au XIIe siècle, on passa d'une onction axée sur la guérison du malade à une onction axée sur la purification des péchés, sans que pour autant, dans ce mouvement de retour du balancier, l'effet corporel ait été totalement oblitéré »<sup>215</sup>.

A partir du XIIe siècle, l'histoire du rituel s'est penché sur deux questions majeures à savoir la question de sujet de l'onction des malades et celle des effets de ce sacrement. Il faut rappeler que jusqu'au IXe siècle, l'onction était administrée pour toutes sortes de maladies et indépendamment de leur gravité. Elle est devenue liée à la mort qu'à partir de la réforme carolingienne où elle fut désormais réservée seuls aux mourants.

### 2.4.3. Du Concile de Trente au Concile Vatican II

Avec le concile de Trente, l'on a assisté encore à une réforme. S'appuyant sur le texte de Saint Jacques, le concile enseigne que l'effet du sacrement est « de conférer la grâce du Saint-Esprit, de remettre les péchés et les séquelles des péchés et de soulager les malades »<sup>216</sup>. Selon le concile, l'acte pénitentiel doit précéder l'onction car il faut être en état de grâce pour une digne réception de l'onction. À la différence de l'époque précédente, le concile réfute la doctrine selon laquelle l'onction serait réservée uniquement aux mourants. L'onction « doit être donnée aux malades et bien entendu à ceux qui arrivent à la fin de leur vie »<sup>217</sup>. De plus, le concile a basé ses réflexions sur la théologie de la "matière" et de la "forme" du sacrement. « La matière c'est l'huile d'olive consacrée par l'évêque [et] la "forme", ce sont

---

<sup>214</sup> Père Bernard Sesboué, jésuite, Histoire du sacrement des malades, 2019, in : La croix, <https://croire.la-croix.com/Les-formations-Croire.com/Theologie/L-onction-des-malades/3e-etape-Les-figures-diverses-du-sacrement-a-travers-l-histoire/Histoire-du-sacrement-des-malades> [Accès: 16 Avril 2020].

<sup>215</sup> Roger Béraudy, 1974, 618.

<sup>216</sup> Père Bernard Sesboué, jésuite, Histoire du sacrement des malades, 2019, in : La croix <https://croire.la-croix.com/Les-formations-Croire.com/Theologie/L-onction-des-malades/3e-etape-Les-figures-diverses-du-sacrement-a-travers-l-histoire/Histoire-du-sacrement-des-malades>, [Accès: 16 Avril 2020].

<sup>217</sup> Idem.

les paroles [paroles sacramentelles] et les prières du prêtre en faisant chaque onction. »<sup>218</sup> L'huile avait pour fonction d'adoucir les douleurs du corps et de l'âme. Ainsi le patient retrouve la joie de vivre. Les onctions sont faites non pas sur le corps entier mais seulement « sur [...] les organes principaux des sensations [ainsi que] sur les reins “siège de la concupiscence et de la volupté” et sur les pieds, instrument naturel de nos pas et de nos démarches. »<sup>219</sup> Dans les prières, le prêtre demande à Dieu d'accorder sa miséricorde (pour les péchés commis par la vue, par l'odorat ou par le toucher) la vie et le salut au malade<sup>220</sup>.

La toute dernière rénovation de la liturgie du sacrement des malades eut lieu en 1972 dans le cadre de la réforme de la liturgie initiée par le concile Vatican II. Le Concile Vatican II insistera sur la nouvelle appellation du sacrement qui n'est plus l'extrême onction, mais plutôt l'onction des malades. Nous allons à présent nous attarder sur cette liturgie en vigueur jusqu'à nos jours pour ainsi comprendre ce qu'est le sacrement de l'onction des malades dans l'Eglise catholique romaine aujourd'hui. Quelques détails sur les sujets et objets impliqués dans l'administration de ce sacrement ainsi que sur le lieu de la célébration seront aussi abordés. Nous n'allons pas conclure ce chapitre sans parler des effets attendus dans la célébration de ce sacrement, ainsi que de son déroulement liturgique.

## **2.5. Le sacrement de l'onction des malades aujourd'hui ?**

### **2.5.1. Ce qu'il est aujourd'hui**

L'onction des malades, (*Unctio infirmorum*), appelée avant le concile Vatican II "extrême-onction" ("Extrema unctio"; c'est à dire l'onction reçue aux derniers instants de sa vie), est un sacrement de la présence de Dieu aux côtés des personnes confrontées aux difficultés d'une maladie grave (par exemple avant une intervention chirurgicale grave ou dans la vieillesse) ou en danger de mort, conférant ainsi à ces derniers un renforcement de l'âme et du corps. Dans ce sacrement, le/la malade fait l'expérience de la compassion de Dieu et du salut promis par le Christ. C'est l'huile du Christ qui donne force et espérance. Selon la foi et l'enseignement de l'Eglise catholique romaine l'onction des malades est, comme l'a rappelé Paul VI dans sa constitution apostolique sur le sacrement de l'onction des malades, un des sept sacrements du Nouveau Testament, « institué par le Christ Notre Seigneur, suggéré dans l'évangile de Marc (Marc 6, 13) recommandé aux fidèles et promulgué par saint Jacques,

---

<sup>218</sup> Maurice Simon, 2006, 347.

<sup>219</sup> Idem.

<sup>220</sup> Idem.

apôtre et frère du Seigneur »<sup>221</sup>. Elle est par ce fait, le sacrement de la tendresse de Dieu. Il peut être reçu plusieurs fois.

### 2.5.2. Ce que ce sacrement n'est pas

Il n'est pas un rite pénitentiel<sup>222</sup>. Ici Kaczynski fait allusion à l'ancienne tradition "des sept onctions" (Le malade devrait être oint sept fois successivement ; ceci est réduit à deux au Concile Vatican II) qui avait un caractère pénitentiel. Comme il le disait, « Alles, was den Anschein erweckt, es handle sich um einen Bußritus, ist sorgfältig zu vermeiden »<sup>223</sup>. Ainsi, bien qu'ayant un aspect pénitentiel, l'onction des malades est à distinguer de ce dernier.

« [Elle] ne remplace pas, sauf pour les cas d'urgence, la réception du sacrement de pénitence qui reste nécessaire si le malade a à confesser des fautes graves. Mais face au dernier combat, il reçoit par l'onction sainte le réconfort spécial de l'Esprit Saint et la prière imploratoire de l'Eglise »<sup>224</sup>

L'onction des malades n'est pas non plus un sacrement pour les mourants. Ni la prière de remerciement sur les huiles déjà consacrée, ni celle de louange de la Sainte Trinité ne présente le moindre indice pour interpréter l'onction des malades comme un sacrement des mourants<sup>225</sup>.

Aussi précisera Kaczynski que l'huile est un signe de l'œuvre de Dieu sur les malades et non une substance chargée de pouvoirs magiques. Ce n'est pas un ingrédient efficace en soi, mais plutôt un signe de l'attention aimante de Dieu pour les malades<sup>226</sup>.

### 2.5.3. Qui reçoit ce sacrement ?

Loin d'être seulement le sacrement des personnes qui se trouvent à toute extrémité, l'onction des malades est réservée à tous fidèles qui commencent « à être en danger de mort à cause de

---

<sup>221</sup> Aline Lizotte, 1982, 89.

<sup>222</sup> Cf. Reiner Kaczynski, 1992, 309.

<sup>223</sup> Idem.

<sup>224</sup> Aline Lizotte, 1982, 92.

<sup>225</sup> Cf. Reiner Kaczynski, 1992, 312.

<sup>226</sup> Idem, 311 & 312.

la maladie par suite d'affaiblissement physique ou de vieillesse »<sup>227</sup>. Ainsi le sacrement peut être reçu :

- « Au seuil d'une opération [chirurgicale] importante. »<sup>228</sup>
- par des personnes âgées dont la fragilité s'accroît, même si elles ne présentent aucune maladie grave<sup>229</sup>.
- par des enfants, qui étant parvenus à l'usage de la raison sont capables de percevoir ce sacrement comme un renforcement de leur corps et âmes.
- par « [des] malades qui, lorsqu'ils étaient conscients, l'ont demandé au moins implicitement »<sup>230</sup>.
- « L'onction des malades ne sera pas donnée à ceux qui persévèrent avec obstination dans un péché grave manifeste »<sup>231</sup>. Ceci semble être un point difficile car comment peut-on évaluer objectivement l'intentionnalité d'un acte ?
- Une personne déjà décédée ne peut plus recevoir ce sacrement. Dans un tel cas, le prêtre prie pour elle. Mais si ce dernier doute que la mort soit déjà survenue, il doit, selon CIC 1983 Can. 1005 administrer le sacrement.
- S'il y a doute que le malade soit parvenu à l'usage de la raison, ou que sa maladie soit dangereuse, ou qu'il soit décédé, le sacrement sera administré<sup>232</sup>.

Les malades en danger de mort qui sont baptisés mais pas encore confirmés sont admissibles au sacrement de confirmation quel que soit leur jeune âge<sup>233</sup>. Il faut aussi d'ajouter que l'onction sur le front ou sur les mains du malade est une imploration de la divine miséricorde et un soutien basé plus sur l'amour du prochain que sur les lois ecclésiales. C'est dans cet esprit qu'« au moment de la mort, beaucoup de mesures de discipline ou d'excommunication, qui tenaient le chrétien éloigné des sacrements, tombent »<sup>234</sup> car c'est le devoir de l'Eglise d'« accompagner dans son dernier combat celui qui va à la rencontre de son Dieu pour les noces éternelles de l'épouse et de l'Époux. Car le "oui" dernier est celui des noces. »<sup>235</sup>

---

<sup>227</sup> Sacrosanctum Concilium, 1963, N° 73.

<sup>228</sup> Catéchisme de l'Eglise Catholique N° 1515.

<sup>229</sup> Idem.

<sup>230</sup> CIC 1983, can. 1006.

<sup>231</sup> Idem, can. 1007.

<sup>232</sup> Cf. Idem, can. 1005.

<sup>233</sup> Cf. Die deutsche Bischöfe, 1998, 16.

<sup>234</sup> Aline Lizotte, 1982, 92-93.

<sup>235</sup> Idem.

- Il faut aussi noter qu'un malade rétabli après une onction « peut, en cas de nouvelle maladie grave, recevoir de nouveau ce sacrement. Au cours de la même maladie, ce sacrement peut être réitéré si la maladie s'aggrave. »<sup>236</sup>

Étant donné que la présence d'êtres humains peut avoir un pouvoir de guérison sur le malade, il est recommandé que la famille, les connaissances, les amis et les voisins du malade participent également à la célébration<sup>237</sup>.

#### 2.5.4. Qui administre ce sacrement ?

D'après la tradition, chaque chrétien jusqu'au début du Moyen Âge (jusqu'à la réforme carolingienne) était autorisé à oindre lui-même et les autres avec l'huile consacrée par l'évêque. Cela a changé au fil du temps. Le sacrement de l'onction des malades est devenu, dès lors, chose réservée au prêtre ordonné. Ainsi « Tout prêtre, et seul le prêtre, administre valablement l'onction des malades »<sup>238</sup>. Les prêtres qui ne sont pas explicitement admis à l'exercice des charges pastorales ont besoin de l'approbation de leurs premiers responsables pour célébrer ce sacrement. Une concélébration avec présence et participation de plusieurs prêtres est possible<sup>239</sup>.

De nos jours, la question demeure de savoir pourquoi l'Église catholique romaine n'autorise toujours pas les diacres (permanents), les ministres extraordinaires de l'Eucharistie, et les acolytes (c'est à dire les laïcs) à administrer le sacrement de l'onction pour les malades. Il faut dire que ceci est dû à l'idée selon laquelle le pardon des péchés est associé à l'onction des malades<sup>240</sup> et est même l'un des effets du sacrement de l'onction des malades<sup>241</sup>. Et puisque le prêtre ordonné est le seul ministre habilité à écouter les confessions des fidèles, il serait logique que ce soit encore lui qui puisse célébrer le sacrement de l'onction des malades puisque les deux sacrements se côtoient. Par ailleurs, le sacrement de pénitence devrait être célébré à l'avance afin que l'onction des malades puisse être mieux reconnue comme une célébration sacramentelle indépendante<sup>242</sup>.

Il est à noter, cependant, que du point de vue biblique et dogmatique, rien n'empêcherait que cette activité pastorale, soit entreprise par la catégorie des laïcs énumérés ci-haut. Les points suivants soutiennent ce point de vue:

<sup>236</sup> Catéchisme de l'Église Catholique N° 1515.

<sup>237</sup> Cf. Reiner Kaczynski, 1992, 309.

<sup>238</sup> CIC 1983, can. 1003, § 1.

<sup>239</sup> Cf. Reiner Kaczynski, 1992, 308.

<sup>240</sup> Idem, 314.

<sup>241</sup> Cf. Die deutsche Bischöfe, 1998, 41.

<sup>242</sup> Cf. Reiner Kaczynski, 1992, 309.

- Les "Presbyteroi" (les anciens de l'église) dont nous parle Jacques 5, 14 ne sont pas des "prêtres"<sup>243</sup>. Bien qu'ils aient été ministres, ils ne sont pas des prêtres au sens actuel du terme. Ainsi l'on peut argumenter que, l'administration de l'onction des malades devrait être ouverte aux personnes non ordonnées prêtres aussi.
- Aussi le Concile de Trente n'a pas désigné exclusivement le prêtre comme le seul ministre, mais seulement comme le "ministre réel" (*proprius ministre*) de l'administration du sacrement. A cet effet un "ministre extraordinaire" n'y serait pas d'emblée exclut. Et si l'Eglise, dans sa sagesse, a réintroduit le diaconat permanent comme ministère officielle pour répondre aux besoins de l'immense chantier pastorale, il serait logique d'ouvrir la porte au moins à ces ministres (diacres permanents) d'apporter la compassion de Jésus aux malades.
- En plus, jusqu'à l'époque de la réforme liturgique carolingienne, il était évident que non seulement les ministres, mais aussi tout chrétien, y compris les laïcs, pouvait se servir de l'huile des malades pour son propre besoin ou celui des siens (*in sua aut [in] suorum necessitate*). Si, dans de nombreux domaines de l'Église aujourd'hui, non seulement les soins médicaux, mais aussi la pastorale des malades sont dans les mains des laïcs, il serait raisonnable que, dans certains cas, ces derniers soient investis des facultés leur autorisant d'oindre les malades avec l'huile consacrée par l'évêque<sup>244</sup>. Le cas le plus récent est la pandémie actuelle de Covid-19 qui menace l'humanité toute entière. La loi de l'amour du prochain ainsi que le souci commun de freiner la propagation de la pandémie, ont contraint l'église à travers ses prêtres à mettre un "hold-up" sur ses activités pastorales en général, et celle de la visite des malades en particulier. Du point de vue pastoral, il serait conseillé que le personnel médical (ceux qui sont des fidèles catholiques du moins) qui est déjà proche des malades puisse administrer ce sacrement dans des cas d'urgence. Ceci apporterait un soulagement et une joie intérieurs au malade ou au mourant, qui dans sa vie de chrétien ou de chrétienne aurait toujours rêvé recevoir ce sacrement un jour. Une telle situation et d'autres situations similaires peuvent alors mettre en cause la loi selon laquelle seul le prêtre est permis d'administrer le sacrement de l'onction des malades.

Cependant, malgré ces diverses critiques et considérations, la règle du Concile de Trente reste d'actualité. L'administration de l'onction des malades est toujours réservée au prêtre ordonné. Les diacres ainsi que les laïcs mandatés par l'évêque pour la pastorale des malades peuvent

---

<sup>243</sup> *Idem*, 314.

<sup>244</sup> *Idem*, 314-315.

être impliqués dans la célébration, mais le véritable ministre du sacrement demeure le prêtre. L'église, dans sa sagesse, prévoit à cet effet des formes de célébration qui tiennent en compte les rôles de ces ministres extraordinaires. Ainsi le diacre ou le laïc peut accompagner le/la malade, puis faire appel au prêtre pour la célébration du sacrement proprement dit. Les évêques allemands décrivent le rôle de ce dernier comme suit:

„Ein Diakon oder ein Laie, der einen Kranken seelsorgerlich begleitet, soll, wenn zur Feier des Sakraments der Krankensalbung ein Priester gerufen wird, nach Möglichkeit bei der Feier der Krankensalbung anwesend sein und mitwirken. Er soll den Priester und den Kranken einander vorstellen. Er kann die Schriftlesung sowie die Bitten vor der Handauflegung und die Christusrufe nach der Salbung vortragen. Auf diese Weise kommt die Gebetsgemeinschaft bei der Feier der Krankensalbung deutlich zum Ausdruck“<sup>245</sup>.

Mais la réalité ici est qu'un prêtre que l'on fait venir de "l'extérieur" resterait, malgré toute bonne volonté, un étranger aux yeux du malade, du fait qu'il ne l'a pas lui-même accompagné<sup>246</sup>. Il est ainsi vivement conseillé de célébrer régulièrement le sacrement de l'onction des malades dans le cadre des célébrations eucharistiques dans les communautés et notamment dans les hôpitaux et les maisons de retraite. Ainsi l'onction des malades par le prêtre serait inscrite dans un événement liturgique plus exhaustif. Lorsqu'aucun prêtre n'est disponible, le diacre ou le laïc peut accompagner le/la malade par la prière et les paroles d'encouragement. Ensemble avec le/la patient(e), il peut implorer la miséricorde divine pour le pardon des péchés. Après cela, il peut faire un signe de la croix sur le front du malade, ou l'asperger d'eau bénite, commémorant ainsi le baptême dans la mort et à la résurrection du Christ, source de force, de courage et de réconfort<sup>247</sup>.

Parfois, des tensions surgissent autour de l'administration du sacrement : certains patients ainsi que le personnel hospitalier n'arrivent pas à concevoir qu'un "non-prêtre" exerce une telle fonction pastorale qu'est l'onction des malades. Ils ont toujours l'idée ou l'attente que la pastorale des malades relève exclusivement du domaine et de la compétence des prêtres. Par conséquent, les Laïcs (ministres extraordinaires) sont parfois considérés comme des "aides", des "solutions d'urgence" ou des "roues de secours". Dans certains cas ils sont mal accueillis ou même rejetés.

---

<sup>245</sup> Die deutsche Bischöfe, 1998, 16.

<sup>246</sup> Cf. Idem, 41.

<sup>247</sup> Cf. Idem, 16.



Par ailleurs, force est aussi de constater au fil du temps que les nouvelles professions pastorales ont présenté aussi des atouts. C'est ainsi que les femmes qui œuvrent dans la pastorale des malades gagnent dans certaines situations la confiance des malades, plus que les hommes l'auraient gagné. Il est donc nécessaire de mieux informer les fidèles afin que, et les patients et le personnel soignant puissent surmonter ces préjugés et attentes. Ainsi ils comprendront que la pastorale des malades est une tâche de tous les chrétiens et seront dociles et compréhensibles quand le ministre tant attendu et espéré (le prêtre ordonné) n'apparaît pas.

### **2.5.5. Ce dont on a besoin pour la célébration**

#### ○ L'huile :

Il faut noter tout d'abord qu'« au temps de Jésus, l'huile d'olive parmi d'autres, a été associée au soin des malades ; elle fut utilisée aussi en vue d'obtenir la santé spirituelle »<sup>248</sup>. Elle a servi longuement, durant toute l'Antiquité, pour panser les plaies et les blessures. Le récit biblique de la parabole du bon samaritain en est un exemple. Le bon samaritain rencontre sur la route un homme roué de coups par des bandits. Pris de pitié : « Il s'approcha, banda ses plaies en y versant de l'huile et du vin »<sup>249</sup>. L'onction faisait aussi partie intégrante des activités missionnaires accomplies par les douze Apôtres de Jésus. « Ils faisaient des onctions d'huile à beaucoup de malades et les guérissaient »<sup>250</sup>. « L'onction d'huile bénite sur le corps d'un malade est un signe de guérison de l'être tout entier, un remède d'immortalité de la part de celui qui est venu pour guérir et sauver les hommes. »<sup>251</sup>

L'huile des malades, comme nous l'avons de nos jours, est bénie par l'évêque « à la messe Chrismale du Jeudi Saint, cette coutume rappelle que ce sacrement tire son pouvoir du mystère pascal »<sup>252</sup>. L'évêque prie ainsi :

« Dieu notre Père, de qui vient tout réconfort, par ton Fils, tu as voulu guérir toutes nos faiblesses et nos maladies, sois attentif à la prière de notre foi: envoie du ciel ton Esprit Saint Consolateur sur cette huile que ta création nous procure pour rendre vigueur à nos corps.

Qu'elle devienne par ta bénédiction + l'Huile sainte que nous recevons de toi, pour soulager le corps, l'âme et l'esprit des malades qui en recevront l'onction, pour chasser toute douleur, toute maladie, toute souffrance physique et morale. Que cette huile devienne ainsi l'instrument dont

---

<sup>248</sup> Maurice Simon, 2006, 348.

<sup>249</sup> Luc 10, 34.

<sup>250</sup> Marc 6, 13.

<sup>251</sup> Pierre Jounel, 1983, 856.

<sup>252</sup> Cardinal Donald W. Wuerl, 2010, 120.

tu te sers pour nous donner ta grâce, au nom de Jésus Christ, notre Seigneur, qui règne avec toi pour les siècles des siècles. »<sup>253</sup>

Analysant un peu cette prière, il conviendrait de dire que par cette prière, l'huile, ainsi bénie, est remplie d'une force qui est bien attendu, celle de l'Esprit Saint. L'esprit Saint descend sur elle et lui communique une force divine faisant d'elle une substance capable de « soulager le corps, l'âme et l'esprit des malades qui en recevront l'onction, [et de] chasser toute douleur, toute maladie, toute souffrance physique et morale ».

Outre l'évêque, « ceux qui par le droit sont équiparés à l'Évêque diocésain »<sup>254</sup> peuvent aussi bénir l'huile. « En cas de nécessité, tout prêtre, mais seulement au cours même de la célébration du sacrement »<sup>255</sup> peut bénir l'huile destinée à l'onction des malades. Pour l'onction sacramentelle, l'huile d'olive ou, selon les circonstances, une autre huile végétale peut être utilisée comme substance appropriée<sup>256</sup>. « L'huile signifie force et santé »<sup>257</sup>.

- Une paramentique blanche pour le ministre du sacrement, si l'onction a lieu lors d'une célébration eucharistique.
- Le livre liturgique sur le sacrement des malades :

Lors d'une célébration eucharistique, le formulaire pour les malades est utilisé conformément aux dispositions générales<sup>258</sup>. Ainsi « les onctions seront soigneusement faites avec les paroles, dans l'ordre et de la manière prescrits dans les livres liturgiques »<sup>259</sup>.

- Lectures bibliques (parmi les 50 textes proposés) et prières.
- Eau bénite, si la célébration a lieu au cours d'une célébration eucharistique.

### **2.5.6. Lieu de la célébration**

Le sacrement peut être célébré pour un seul patient ou, « suivant les dispositions de l'Évêque diocésain, [...] pour plusieurs malades ensemble, s'ils sont bien préparés et dûment disposés »<sup>260</sup>.

Il y a trois endroits possibles pour la célébration:

- ✓ À la maison

---

<sup>253</sup> Missel Romain, 1978, 194.

<sup>254</sup> CIC 1983, can. 999 §1.

<sup>255</sup> Idem §2.

<sup>256</sup> Cf. Die Feier der Krankensakramente, 1994, 17 n° 20.

<sup>257</sup> Cardinal Donald W. Wuerl, 2010, 120.

<sup>258</sup> Cf. Reiner Kaczynski, 1992, 309.

<sup>259</sup> CIC 1983, can. 1000 §1.

<sup>260</sup> Idem, can. 1002.

- ✓ À l'église si le patient n'est pas alité ou peut être facilement transporté.
- ✓ À l'hôpital (soit dans une chambre d'hôpital ou dans la chapelle de l'hôpital). Quand la célébration a lieu dans une pièce occupée par plusieurs malades [...] les autres (éventuellement d'autres croyants) malades doivent être pris en compte pour éviter toute sorte de perturbation ou de gêne<sup>261</sup>.

### 2.5.7. Les effets du sacrement

Force est de constater dans le CEC (Catéchisme de l'Eglise Catholique) que les effets du sacrement sont présentés sans aucun lien avec l'un ou l'autre geste ou l'une ou l'autre parole de la célébration. On y distingue quatre effets majeurs :

- Un don particulier de l'Esprit Saint

Le premier effet de l'onction est la grâce de réconfort, de paix et de courage qu'obtient le patient du très haut par la force de l'Esprit Saint, lui permettant de vaincre les difficultés liées à la maladie ou à la vieillesse. Par l'action du Saint Esprit, le malade sera à même de renouveler sa confiance et sa foi en Dieu. Ainsi sera-t-il en mesure de résister aux tentations du malin, tentation de découragement et d'angoisse de la mort. Cette grâce veut conduire à la guérison de l'âme et aussi du corps si telle est la volonté de Dieu. En outre elle permet la rémission des péchés de la personne âgée ou du malade<sup>262</sup>.

- L'union à la passion du Christ

Le sacrement rend le malade apte à s'unir plus intimement à la Passion du Christ. Par ce don, il est d'une certaine façon consacré pour porter du fruit tout comme le Christ l'a fait par sa Passion rédemptrice. La souffrance, séquelle du péché originel, ne sera pas vue comme une punition ou une condamnation, mais plutôt comme participation à l'œuvre salvifique de Jésus<sup>263</sup>.

- Une grâce ecclésiale

Ce troisième effet fait suite au précédent qui est l'association du malade à la Passion et à la mort du Christ. Ainsi configuré à la passion du Christ, le malade apporte sa part pour le bien du peuple de Dieu. Par la grâce de ce sacrement, il contribue à la sanctification de l'Eglise et au bien de tous les hommes pour lesquels l'Eglise souffre et s'offre au père. L'Eglise, à son tour, unis aux saints, intercède pour le bien du malade<sup>264</sup>.

- Une préparation au dernier passage

---

<sup>261</sup> Cf. Reiner Kaczynski, 1992, 309.

<sup>262</sup> Cf. Catéchisme de l'Eglise Catholique, § 1520.

<sup>263</sup> Idem, § 1521.

<sup>264</sup> Idem, § 1522.

Le nom "sacramentum exeuntium" attribué au sacrement de l'Onction des malades indique que ce sacrement est accordé non seulement à tous ceux qui souffrent de maladies et d'infirmités graves, mais aussi à ceux qui sont sur le point de sortir de cette vie<sup>265</sup>.

« L'Onction des malades achève de nous conformer à la mort et à la résurrection du Christ, comme le Baptême avait commencé de le faire. Elle parachève les onctions saintes qui jalonnent toute la vie chrétienne ; celle du Baptême avait scellé en nous la vie nouvelle ; celle de la Confirmation nous avait fortifiés pour le combat de cette vie. Cette dernière onction munit la fin de notre vie terrestre comme d'un solide rempart en vue des dernières luttes avant l'entrée dans la Maison du Père »<sup>266</sup>.

Dans la phrase finale de la citation ci-haut, la "dernière onction" ne reçoit plus la qualification d'"extrême". Par cette modification terminologique, le CEC (Catéchisme de l'Eglise Catholique) cherche à maintenir légèrement la doctrine préconciliaire (parlant du concile Vatican II) qui stipule que « l'onction, la dernière, "extrême", se donne à ceux qui sont à toute extrémité, en butte aux "dernières luttes" avant l'entrée au ciel. »<sup>267</sup> Tout en priant pour un bon déroulement de ce passage, l'Eglise, à travers le sacrement de l'onction des malades, prie principalement « pour que Dieu accorde au malade la force de lutter pour guérir, l'aide à retrouver la santé et rende vigueur à son corps meurtri. »<sup>268</sup> C'est ainsi que la doctrine postconciliaire présentera l'onction des malades comme étant un des sacrements de guérison car « l'ultime sacrement, le sacrement du passage vers le père, n'est [...] pas l'onction mais [l'Eucharistie reçue en] viatique. »<sup>269</sup> Celui qui reçoit l'onction reçoit donc la force nécessaire dont il a besoin sur son chemin. Il fait l'expérience de la proximité et de la tendresse de Dieu. C'est dans cette optique que Paul VI, citant le Concile de Trente, dira ce qui suit :

« Cette grâce du Saint Esprit [reçue à travers l'onction] soulage et fortifie l'âme du malade en excitant en lui une grande confiance dans la miséricorde de Dieu. [...] Parfois il recouvre la santé corporelle quand cela est nécessaire au salut de l'âme. (Concile de Trente, sess XIV, De extr. unct., chapitre II). »<sup>270</sup>

### **2.5.8. Déroulement de la célébration**

---

<sup>265</sup> Idem, § 1523.

<sup>266</sup> Idem, § 1523.

<sup>267</sup> Maurice Simon, 2006, 352.

<sup>268</sup> Idem.

<sup>269</sup> Idem.

<sup>270</sup> Aline Lizotte, 1982, 89.

### ***Entrée en célébration***

- Salutation et Introduction :

Le mot d'introduction dépendra de la situation du patient et des autres participants. Les mots de Jésus à son apôtre saint Jacques pourront en servir de base :

« Si l'un de vous est malade, qu'il appelle les prêtres de l'Église, ils prieront sur lui après lui avoir fait une onction d'huile au nom du Seigneur. Cette prière, inspirée par la foi, sauvera le malade : le Seigneur le relèvera et, s'il a commis des péchés, il recevra le pardon » (Jacques 5,14f).

- Rite de l'eau bénite :

L'eau bénite nous rappelle la grâce du baptême, premier sacrement d'initiation dans la vie chrétienne.

- Préparation pénitentielle (elle peut être remplacée par la pénitence sacramentelle)

### ***Liturgie de la parole***

Ici les textes bibliques appropriés sont choisis. Ce choix se fait en tenant compte de la situation et de l'état de la personne malade. L'évangile de guérison du serviteur du centurion de Capharnaüm (Matthieu 8, 5-10 ; 13) est suggéré dans la majorité des cas<sup>271</sup>. La présence des parents et amis donne une dimension communautaire à la célébration. Ces derniers « peuvent aider dans les lectures, comme aussi dans les prières et les chants. Il peut y avoir une homélie, après laquelle le sacrement est conféré. »<sup>272</sup>

### ***Liturgie du sacrement***

- Prière fraternelle. Elle a la forme qui suit :

« N<sup>273</sup>... Au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, je vais vous imposer les mains et vous faire l'onction d'huile. Nous prions ensemble pour que l'amour de Dieu vienne vous visiter et vous aider.»<sup>274</sup>

---

<sup>271</sup> Cf. Reiner Kaczynski, 1992, 310.

<sup>272</sup> Cardinal Donald W. Wuerl, 2010, 119.

<sup>273</sup> Nom du malade.

<sup>274</sup> Pierre Jounel, 1983, 854.

- Intentions :

Ici les prières sont adressées à Dieu pour le/la malade. Si l'on est à l'hôpital ou dans une maison médicalisée l'on peut aussi prier pour les autres malades qui y sont. La famille du malade ainsi que le personnel soignant ne doivent pas être oubliés en ce moment de supplications ferventes.

- Imposition des mains (en silence sur la tête du malade) :

Même si elle est faite en silence, elle ne doit jamais être effectuée brièvement ou laissée de côté<sup>275</sup> car « c'est l'épiclesse propre de ce sacrement »<sup>276</sup>. Le Christ lui-même imposait les mains aux malades. Les apôtres ont repris le même geste quand on leur amenait des malades. Cette imposition et « l'onction d'huile sainte accompagnée de la prière de l'Eglise constituent la partie essentielle de la célébration de l'onction, telle que la décrit la lettre de saint Jacques »<sup>277</sup>.

- Prière sur l'huile

Si l'huile est déjà bénite, le ministre fait une prière d'action de grâce :

« Nous te rendons grâce, Père, car c'est toi qui sanctifies toute chose, c'est toi qui as béni cette huile par la puissance de ton Esprit. Manifeste encore ton amour pour ton serviteur qui va recevoir l'Onction avec foi. Accorde-lui nous t'en prions, (la force de lutter pour guérir) (la santé du corps et de l'esprit). Par Jésus le Christ notre Seigneur. »<sup>278</sup>

Dans le cas contraire, le ministre bénit l'huile préparée pour la circonstance. Il dit une prière de bénédiction (prière adressée au Père de qui vient tout réconfort. Envoi de l'Esprit-Saint sur l'huile, qu'elle puisse servir à l'onction pour soulager de tout mal souffrance et maladie...)

- L'onction sur le front et sur les mains :

Le front et les mains (c'est-à-dire les paumes intérieures) sont oints. L'onction sur le front et les mains signifie que la personne tout entière est une personne qui pense (front) et agit (mains). Les mots qui accompagnent l'onction sont clairement inspirés de Jacques 5, 14-15. Avec l'emploi des trois mots "sauver", "relever" et "pardon" (des péchés) Jacques indique clairement que l'onction participe au bien-être du corps et de l'âme du patient<sup>279</sup>. Mesurant ainsi leurs valeurs, « Les onctions seront soigneusement faites avec les paroles, dans l'ordre et

<sup>275</sup> Cf. Reiner Kaczynski, 1992, 310.

<sup>276</sup> Catéchisme de l'Eglise Catholique N° 1519.

<sup>277</sup> Pierre Jounel, 1983, 855.

<sup>278</sup> Idem, 856.

<sup>279</sup> Cf. Reiner Kaczynski, 1992, 312.

de la manière prescrits dans les livres liturgiques »<sup>280</sup>. Il faut aussi préciser qu' « en cas de nécessité, il suffit d'une seule onction sur le front ou même sur une autre partie du corps, en prononçant toute la formule »<sup>281</sup>. Le ministre du sacrement « fera les onctions avec sa propre main, à moins qu'une raison grave ne conseille l'utilisation d'un instrument »<sup>282</sup>. L'onction est accompagnée de la formule suivante<sup>283</sup>:

- N.... par cette Onction sainte, que le Seigneur, en sa grande bonté, vous reconforte par la grâce de l'Esprit Saint ; R/. Amen.
- Ainsi, vous ayant libéré de tous péchés, qu'il vous sauve et vous relève. R/. Amen.

### ***Prière (et communion)***

- Prière après l'onction.

D'après Jacques 5, 14, ce n'est pas l'onction qui sauve les malades, mais plutôt « la prière de la foi » que les anciens de l'Eglise disent pour eux. En vertu de leur vocation et de leur fonction, ils sont mandatés par le Seigneur à offrir leurs prières ferventes de foi pour les malades<sup>284</sup>. A cet effet, il est toujours important de prendre en compte la condition physique de chaque patient afin de pouvoir offrir une prière contextuelle.

Pour les personnes âgées par exemple, il faut prier pour la force du corps et de l'âme, afin qu'elles soient, par leur patience et sérénité, un exemple pour les autres et que le bonheur qui resplendit de leur cœur soit un signe vivant de l'amour de Dieu. Pour un patient en grand danger, on priera pour l'effet spirituel du sacrement sur lui. Puisque ce dernier, dans cette situation, espère le salut divin, on priera le Seigneur de lui être force et bouclier. Là où il n'y aura probablement plus de rétablissement, le/la malade reçoit l'onction et le viatique (la dernière sainte communion). Dans ce cas on priera le Seigneur de le/la relever par l'onction et le/la fortifier avec la sainte Eucharistie afin qu'il/elle puisse, avec la force de cette nourriture spirituelle, marcher sur le chemin que Dieu lui indiquera. Ainsi il/elle trouvera le vrai chemin de la vie. Pour un croyant agonisant, on implorera la miséricorde divine pour lui et on priera que Dieu lui soit appui dans ce combat de la mort. La sainte onction et la prière de la foi le purifieront de ses péchés et Dieu lui montrera son amour<sup>285</sup>.

---

<sup>280</sup> CIC 1983, can. 1000 §1.

<sup>281</sup> Idem, § 1&2.

<sup>282</sup> Idem.

<sup>283</sup> Cf. Pierre Jounel, 1983, 857.

<sup>284</sup> Cf. Reiner Kaczynski, 1992, 313.

<sup>285</sup> Idem.

Le prêtre dit ces prières, tout comme toutes autres prières officielles au nom de tous les saints et de toutes les personnes présentes. C'est pourquoi on parle de la "prière de notre foi" qui peut redonner vie aux malades. Car ce n'est pas seulement la foi des malades et du prêtre qui est importante dans la célébration de ce sacrement, mais aussi celle des autres réunis autour des malades et la prière basée sur cette foi, qui sauveront les malades ou les mourants. En signe de cela, le peuple répond à la prière avec son "amen" (ainsi soit-il)<sup>286</sup>.

- Notre Père
- Communion, si elle a lieu
- Bénédiction trinitaire. Cette bénédiction clôture la célébration.

Nous venons d'étudier, à travers ces deux premiers chapitres, deux pratiques issues originellement de deux contextes socioreligieux différents mais visant approximativement le même effet, celui du bien-être de l'Homme. Ces deux pratiques sont : la scarification thérapeutique en Afrique noir (précisément au Togo) et l'onction sacramentelle des malades de l'Eglise catholique romaine. L'histoire nous a appris que le contact Afrique-Europe n'a pas été le fruit seulement des motivations politiques et économiques, mais aussi religieuses. Les efforts missionnaires de l'occident, à partir de la fin du XIXe siècle, ont occasionné un nouvel essor du Christianisme en Afrique, surtout dans la partie subsaharienne. Les convertis africains à la "nouvelle religion" vont ainsi devoir faire face à deux réalités à savoir celle de leurs propres cultures et valeurs religieuses, et celle de la religion "importée". Cette situation a causé chez certains chrétiens africains une certaine perte de repère et une indécision car bon nombre de leurs pratiques traditionnelles seront diabolisées et rejetées par les "missionnaires colons". Les valeurs chrétiennes catholiques (colorées par la culture européenne bien sûr) seront ainsi présentées comme la norme d'une vie de civilisé et comme le chemin le plus sûr. Dans cette "conquête" religieuse, l'Africain va gagner et perdre. Il va gagner le message du salut et le don rédempteur de Jésus Christ, sauveur du monde. Il va perdre ses valeurs culturelles et religieuses ou les remplacer par celles occidentales. Aujourd'hui, l'on se rend compte que le message du Christ a été, dans les débuts des activités missionnaires, interprété à tort et à travers sur le sol africain. Cette mission n'a pas pu se servir d'avantage des richesses culturelles et religieuses du terrain pour une évangélisation plus contextuelle, adéquate et prometteuse du développement intégral.

Nous allons donc dans ce troisième et dernier chapitre de ce mémoire faire une analyse générale et comparative des deux pratiques de notre discussion et proposer une approche pastorale dans leur exécution. La catéchèse sur le sacrement de l'onction des malades peut-

---

<sup>286</sup> Idem, 314.



elle s'inspirer des pratiques scarificatoires pour une nouvelle évangélisation plus productive ? La pratique de la scarification peut-elle s'informer de l'héritage chrétien sur l'onction des malades pour le bien-être de l'Homme ?

### **Chapitre 3 : Analyses critiques et comparatives des deux pratiques : les scarifications thérapeutiques et le sacrement de l'onction des malades dans l'Eglise catholique romaine.**

#### **3.1. Débats autour des deux pratiques**

##### **3.1.1. Les scarifications : une pratique diversement appréciée aujourd'hui**

La scarification est une pratique que chacun apprécie à sa manière selon ses expériences et sa vision des choses.

Dans le passé, les enfants dépourvus de scarifications avaient longtemps fait l'objet de moqueries dans leurs entourages quotidiens. Aujourd'hui c'est le phénomène inverse qui se produit. La scarification est, de nos jours, source de moqueries et même de discrimination dans certains milieux. Avec la modernisation, elle est fortement menacée de disparition. Bien qu'elle soit pratiquée aussi pour des fins esthétiques, elle n'est pas appréciée de certains qui l'estiment laide. Il y a des parents qui désapprouvent vigoureusement cette pratique et n'admettraient jamais que le beau visage de leurs enfants ou une autre partie de leur corps (soigneusement protégée), soit griffé de quelque marque que ce soit puisqu'elle consiste à causer volontairement un dommage à la peau et n'est donc pas sans danger.<sup>287</sup> Il faut aussi noter que certaines personnes sont scarifiées contre leur gré. Incapables de combattre cette exigence sociale et la pression familiale, elles sont souvent obligées à s'y soumettre. Certains arrivent à l'accepter avec le temps, tandis-que d'autres n'arrivent jamais à l'assumer. Ils sont ainsi complexés et passent par tous les moyens pour les cacher des yeux des autres. Ceci est dû au regard pesant et critiquant des autres. La scarification devient alors pour certains un lourd poids à porter. Ce gêne social couplé avec les exigences des autorités religieuses et gouvernementales de la société moderne ont progressivement causé un frein à cette tradition. Les enjeux sanitaires constituent d'autres freins à la pratique de la scarification. Autrefois les scarifications étaient réalisées dans le respect de la tradition ancestrale, à l'aide d'outils non

---

<sup>287</sup> Cf. Thamiris Vicente, Scarification en Afrique : les traditions se terminent, <https://blendup.art/fr/tatuagens/historia/la-scarification-en-afrique-comme-les-traditions-se-terminent/>. [Accès: le 07. Avril 2020].

jetables. Les risques d'infection, de contamination, notamment au VIH-SIDA et au tétanos, viennent s'opposer valablement à cette pratique. L'autre enjeu est le risque de stigmatisation que ces marques provoquent dans les sociétés. La vie de certaines personnes est en danger juste parce que ces dernières portent des marques indiquant leur appartenance à une ethnie qui n'est pas aimée. Aussi les enfants "étiquetés" par ces marques se sentent parfois démarqués de la foule et sont victimes de discrimination dans leurs environnements, en particulier lorsqu'ils grandissent et seront à la recherche du travail. Là où la corruption et l'esprit de tribalisme sévissent, ils risquent de ne pas pouvoir gagner certaines places sur le marché de l'emploi et dans la société en général. Pour ne pas être facilement identifié et pour éviter les risques d'éventuelles vindictes, bon nombre de personnes préfèrent, de nos jours, se passer de cette tradition. La scarification est donc devenue une pratique dépassée et appartenant à un autre siècle. Pour certains chrétiens, c'est une pratique qui remet en cause la dignité du corps humain puisqu'elle pervertirait la nature humaine.<sup>288</sup>

Néanmoins, il y a d'autres qui y voient une valeur et qui prônent leur pérennisation dans les cultures africaines. Ils estiment que leur raison d'être est toujours d'actualité, même si apparemment désuète. Ces incisions réalisées sur les tempes, les joues, le front, l'abdomen ou le dos de l'individu sont ainsi toujours acceptées (même si avec résistance dans certains cas) dans la société moderne. Elles signifient jusqu'aujourd'hui l'appartenance à un clan, la croyance en une divinité, l'appartenance à une classe sociale, le signe de reconnaissance entre les peuples ou symbolisent le franchissement d'une étape dans la vie. De surcroît, elles sont faites pour des fins préventives et thérapeutiques. Elles sont effectuées pour soigner enfants, adultes et vieillards afin que la maladie cesse. Vu ces atouts qu'elles présentent, il existe aujourd'hui une grande volonté de faire perdurer cette tradition, puisqu'ils existent toujours des personnes qui l'aiment, l'assument, s'en vantent et la valorisent.<sup>289</sup>

Vu les avantages et inconvénients qu'elles présentent, les pratiques scarificatoires deviennent de nos jours un sujet hautement ambivalent. Faudrait-il encourager les pouvoirs publics et les autorités locales à aider à sauvegarder et perpétuer ces traditions uniques ? Faudrait-il les sensibiliser, les promouvoir et encadrer les cultures qui les pratiquent encore malgré les

---

<sup>288</sup> Cf. L'alternative, Scarifications dans les ethnies au Togo : Les mythes qui sacralisent les us et coutumes chez les Kabyè, Tem et Pédah, 22 Mai 2017, <https://www.27avril.com/blog/culture-societe/societe/scarifications-ethnies-togo-mythes-sacralisent-us-coutumes-chez-kabye-tem-pedah> [Accès : le 07 Avril 2020]. (Voir aussi Togomatin - N° 223, 05 Octobre 2017, 6).

<sup>289</sup> Cf. David Wanedam, Le message oublié des scarifications, 19 Avril 2013, [https://www.lejournalinternational.fr/Le-message-oublie-des-scarifications\\_a682.html](https://www.lejournalinternational.fr/Le-message-oublie-des-scarifications_a682.html) [Accès: le 18 Avril 2020] ; (Voir aussi Togomatin - N° 223, 05 Octobre 2017, 6).

dangers qu'elles représentent ? Ou faut-il plutôt les interdire carrément ou décourager leur pratique ? Faut-il faire leur plaidoyer comme héritage faisant la fierté de la culture africaine ou chercher à les abroger et les remplacer par la civilisation "moderne" ? Ce sont des séries de questions que seuls les spécialistes en sciences des religions ne peuvent répondre entièrement. Elles nécessitent une analyse plus large et concertante des sociologues, des agents médicaux, des personnels religieux, des chefs coutumiers, des anthropologues, des historiens et des spécialistes des sciences religieuses.

### **3.1.2. L'onction des malades : une pratique diversement appréciée aujourd'hui**

L'onction des malades est aussi une pratique religieuse diversement appréciée. Me basant sur mes propres expériences pastorales en tant prêtre ordonné dans l'Eglise catholique romaine, je peux dire qu'elle est souhaitée par les uns et détestée par les autres. Ceux qui en ont une bonne compréhension et conception l'accueillent avec gratitude et optimisme comme un don de Dieu laissé à l'Eglise. Néanmoins, ceux qui en gardent toujours la conception ancienne et erronée de sacrement des mourants la réfutent par peur, puisqu'ils pensent que l'onction serait une déclaration indirecte de la mort du fidèle souffrant. Dans mes activités pastorales, je rencontre certaine fois des chrétiens d'autres Eglises, surtout celles de réveil qui accusent, pour cette raison, les catholiques de "meurtres" ou de manipulations. Ces accusations sont-elles fondées ? N'est-ce pas une ignorance de la doctrine de l'Eglise catholique romaine ? L'huile possède-elle en soi une force magique capable d'accélérer la mort du fidèle ? L'accusation se trouve-t-elle plutôt au niveau de l'effet psychologique que l'onction pourrait laisser sur le patient étant donné qu'il le conçoit comme une "sentence" à la mort ? La mort n'advient-elle pas par évidence à cause de la condition déjà dégradante du patient ? L'onction ne serait-elle pas ainsi une coïncidence heureuse ou d'ailleurs une bénédiction au point nommé permettant au fidèle de prendre part à la vie éternelle ? Comme dans le cas des scarifications, l'onction des malades pourrait aussi, en fonction de sa conception, être soit une pratique bienveillante, soit une expérience douloureuse et traumatisante. Ces diverses appréciations sont une preuve que la pratique de l'onction des malades n'est toujours pas suffisamment expliquée. Son sens est toujours flou dans l'esprit de plusieurs personnes. L'heure est peut-être arrivée pour que l'Eglise redouble ses efforts pastoraux dans ce domaine de catéchèse et d'enseignement afin que ce sacrement soit mieux compris et traité à sa juste

valeur. C'est un sacrement qui vise à redonner vie au corps et à l'âme du fidèle patient<sup>290</sup> ; c'est un signe de l'amour de Dieu et de l'Eglise envers ses croyants en souffrance.

Nous voyons, à travers ces analyses ci-haut, qu'aucune de ces deux pratiques n'est exemptée de critiques. Cependant, l'onction des malades semble être plus acceptée probablement parce qu'elle a quelque chose de plus attirante que les pratiques scarificatoires : l'absence de douleur physique et l'hygiène. Néanmoins l'absence de panique liée à l'idée de la mort très prochaine est un plus que les pratiques scarificatoires ont par rapport à la pratique de l'onction des malades. Les scarifications thérapeutiques se concentrent sur l'effort de restaurer la santé de corps. Par ailleurs, le traumatisme émotionnel et psychologique est possible dans les deux cas.

### **3.1.3. Les débats autour des incisions**

Le fait d'inciser une personne ne serait en soi ni un acte répugnant ni une mutilation corporelle si ceci est fait pour une bonne cause. Ainsi la saignée liée aux incisions est un phénomène presque universel, connu de la culture primitive comme celle moderne, et accepté objectivement. Malgré cela, les incisions infligées dans les pratiques scarificatoires en Afrique sont très souvent traitées de pratiques barbares et inhumaines tandis que les pratiques pareilles exécutées ailleurs dans d'autres cultures sont qualifiées de mode et de civilisation. Nous pouvons ici citer en exemple les "piercings" et les tatouages populairement pratiqués dans les sociétés occidentales modernes. Bien qu'elles ne soient pas moins douloureuses et traumatisantes, elles bénéficient d'une plus grande tolérance dans les jugements humains. Même la médecine moderne pratique, à travers les opérations chirurgicales, des incisions de plus grande ampleur qui ne sont pas non plus sans risques et douleur. Même avec la pratique de l'anesthésie avant l'opération, l'on ne peut pas garantir une absence totale de sensation de douleur chez le patient, surtout après que l'opération ait été effectuée. Aussi les inquiétudes liées à l'opération elle-même, la peur de perdre sa vie éventuellement, les effets secondaires que cela engendrerait, etc... peuvent aussi causer des troubles émotionnelles et psychologiques auprès du patient. Les scarifications ne sont pas alors les seules pratiques qui courraient de pareils risques. La recommandation à faire ici, que ce soit dans le cas des scarifications ou dans celui d'autres incisions, serait une préparation psychologique préalable du patient visant à l'aider à se faire une idée positive de "l'opération" et à l'accepter comme un bien.

---

<sup>290</sup> Cf. Catéchisme de l'Eglise Catholique, § 1520.

Par ailleurs les scarifications thérapeutiques sont de très petites incisions dont la sensation de douleur est presque négligeable. En plus, elles sont faites pour une bonne cause, celle de redonner vie à un corps malade. Elles sont à différencier des scarifications esthétiques ou identitaires qui sont de grandes et profondes incisions sur la peau, puisque ces dernières doivent être visibles, remarquables et frappantes. Ces dernières causent une plus grande douleur lors de l'opération et pourraient être traumatisantes. Même si les scarifications thérapeutiques aussi ne sont pas sans douleur, celle-ci est minime et facilement supportable. Elles ne nécessiteraient même pas une anesthésie puisqu'elle est juste une affaire de quelques secondes.

L'aspect déplorable dans les scarifications est le côté hygiénique de l'incision. Le problème d'une mauvaise hygiène avec des scarifications ne peut être ignoré. Les risques liés au matériel (réutilisation des lames pour l'incision) ainsi que la mauvaise qualité de soin porté à la partie incisée peuvent entraîner des infections. Ceci augmenterait des risques de contamination au virus VIH et au tétanos par exemple, comme évoqué plus-haut. Il serait donc important de sensibiliser les populations concernées aux risques sanitaires de la scarification et aux mesures adéquates, pour une pratique saine car aussi longtemps que la plaie n'est pas totalement refermée, il y a probabilité d'infection.

Sur le plan religieux, la question de mutilation corporelle a été longtemps au cœur des débats théologiques. L'apôtre Paul a, dans la lettre aux Galates abordé cette question d'une façon sage et paisible où il disait : « Car, pour celui qui est en Jésus-Christ, ni la circoncision ni l'incirconcision ne sont efficaces, mais la foi agissant par l'amour. »<sup>291</sup>. Se basant sur ces propos de l'apôtre sur la question de circoncision (pratique analogue à celle des scarifications), certains chrétiens jugent les pratiques scarificatoires de futilité. Ils prônent à cet effet, à la lumière de Saint Paul la recherche de la "circoncision/scarification du cœur"<sup>292</sup>. De surcroit, avec la poussée du christianisme, la scarification sera traitée comme une pratique appartenant aux cultes vodu.<sup>293</sup> Ceci engendre un climat de stigmatisation, de mépris, de marginalisation et de haine dans certaines sociétés et peut déclencher au sein des sociétés des conflits inter-religieux. Les travaux de sensibilisation des associations et organisations de

---

<sup>291</sup> Galates 5,6.

<sup>292</sup> Cf. Vincent Aucante, Tatouages et scarifications : quelle place dans le Christianisme ? 10 Janvier 2017, <https://fr.aleteia.org/2017/01/10/tatouages-et-scarifications-quelle-place-dans-le-christianisme/> [Accès: 23. Mai 2020].

<sup>293</sup> Cf. L'alternative, Scarifications dans les ethnies au Togo : Les mythes qui sacralisent les us et coutumes chez les Kabyè, Tem et Pédah, 22 Mai 2017, <https://www.27avril.com/blog/culture-societe/societe/scarifications-ethnies-togo-mythes-sacralisent-us-coutumes-chez-kabye-tem-pedah> [Accès : le 07 Avril 2020].

défense des droits de l'Homme et de l'enfant à l'endroit des communautés sont aussi un autre facteur à la base de la disparition des scarifications.<sup>294</sup>

Tous ces facteurs ont contribué à la disparition progressive des scarifications coutumières. Celles-ci seront dans certains contextes, grâce à la modernisation, transformées en des signes de beauté. Aujourd'hui, les scarifications prennent plus l'allure de tatouage surtout dans les sociétés occidentales où elles portent une valeur esthétique. Ceci pourrait paraître comme une forme de désacralisation du corps puisque le corps humain serait ainsi vu comme un simple instrument que l'on pourrait transformer à loisir, quitte à la mutiler. En Afrique, elles ont plus maintenu leurs caractères spirituel et thérapeutique, bien que l'aspect esthétique ne soit toujours de vigueur. Sur le plan spirituel, elles indiquent le rattachement de l'humain au monde spirituel. Sur le plan thérapeutique, elles servent de petites chirurgies traditionnelles.

Force est de remarquer que certains chrétiens reconnaissent aussi ce bien spirituel des scarifications et les perçoivent avec bienveillance. Ils y voient une imitation de la souffrance de Jésus sur la croix et y attachent une signification religieuse et spirituelle. Des personnes vivant dans des milieux très hostiles au christianisme et subissant quotidiennement des menaces dues à leur foi, se scarifient ou se tatouent parfois d'une croix ou d'un autre signe religieux sur une partie de leur corps pour symboliser dans leur chair leur martyre quotidien. Ces chrétiens expriment de ce fait le désir d'être sauvés malgré toutes les tribulations qu'ils subissent. La scarification devient pour ces derniers un signe de témoignage de la passion du Christ dont le corps a été aussi mutilé.<sup>295</sup>

Dans cette même logique, certains mouvements religieux reconnaissent aussi le côté thérapeutique des modifications corporelles. Le mouvement religieux "Body Modification" aux États-Unis en est un exemple. Reconnue depuis l'été 2008 comme une Eglise sous le nom de "The Church of Body Modification" (Église de la modification corporelle<sup>296</sup>), elle se décrit et se définit comme suit :

« The Church of Body Modification represents a collection of members practicing ancient and modern body modification rites. We believe these rites are essential to our spirituality. Practicing body modification and engaging in body manipulation rituals strengthen the bond

---

<sup>294</sup> Idem.

<sup>295</sup> Cf. Vincent Aucante, Tatouages et scarifications : quelle place dans le Christianisme ? 10 Janvier 2017, <https://fr.aleteia.org/2017/01/10/tatouages-et-scarifications-quelle-place-dans-le-christianisme/> [Accès: 23. Mai 2020].

<sup>296</sup> Cf. <https://churchofbodmod.com/>

between mind, body and soul. By doing so, we ensure that we live as spiritually complete and healthy individuals. (Church of Body Modification 2009b). »<sup>297</sup>

Selon les membres de cette Eglise, les modifications corporelles y compris les scarifications renforceraient le lien entre le corps, l'âme et l'esprit de l'être humain et lui assureraient une bonne santé. Les scarifications sont alors un remède spirituel et thérapeutique même dans ce contexte religieux.

Pesant le pour et le contre des incisions, l'on peut toujours se demander si l'on doit forcément inciser le corps pendant les pratiques scarificatoires en Afrique d'autant plus que, selon nos informateurs, la substance traitante est, dans certaines circonstances, buvable. Voilà une des questions qui a retenu l'attention des voix qui sont contre les incisions. A cette question, il faut dire que ce n'est pas toutes les substances qui sont buvables. Il y en a qui doivent nécessairement être administrées par voie d'incision. Le cas unique dans lequel l'"ama" est administré sans incision sur la peau est celui du zona<sup>298</sup>, appelé en Fon "Sanzo". Pour les Fon du Togo, cette éruption cutanée n'est pas toujours une maladie biologique. Elle est parfois un phénomène spirituel. "Sanzo" est conçu comme un sort lancé par les sorciers sur un individu. On l'appelle, à cet effet, aussi "Assézo" ("Assé" qui veut dire sorcellerie et "zo" qui veut dire le feu). C'est donc "le feu lancé par les sorciers sur un individu". Pour le traiter, il suffit de mâcher de la noix de kola de couleur blanche et la cracher dans la plaie. Ici on n'a plus besoin d'inciser la partie affectée puisque l'éruption cutanée a déjà créé une plaie. Traditionnellement c'était la tante paternelle (Tassinon) qui était habilitée à le faire. De nos jours, tout le monde pourrait le faire. Une auto-administration est aussi possible. C'est le remède pour contrecarrer le malheur que le sorcier programme sur l'individu.

En dehors de cette exception, l'incision demeure le seul moyen par lequel une scarification est effectuée. Elle en est d'ailleurs la toute première étape. Sans incision il n'y a pas de scarification. La scarification thérapeutique ne présente aucune efficacité sans incision. L'onction des malades au contraire se fait sans aucun acte d'incision puisqu'elle ne consiste qu'à passer sur des parties spécifiques du corps (front et paumes) l'huile dédiée pour la circonstance.

### **3.2. Les similarités observées dans les deux pratiques**

---

<sup>297</sup> Alexandra Schulz, 2014, 24.

<sup>298</sup> Eruption cutanée douloureuse, généralement sur un côté du corps, causée par le virus herpes zoster, ou virus varicelle zona (VZV). Ce virus déclenche la varicelle chez l'enfant, mais il peut se réactiver chez l'adulte et provoquer un zona.

### 3.2.1. Les paroles prononcées

Chez bon nombre d'Africains, la parole qui sort de la bouche d'une personne détient une grande force. Elle a la force de produire des effets voulus par celui/celle qui la prononce. C'est pourquoi dans certaines cultures africaines (aussi chez les Ewé et Fon du Togo), des cérémonies sont faites pour révoquer le mal quand un parent maudit son enfant, ou quand une personne âgée ou de réputation spirituelle prononce des paroles de malédiction sur un sujet. Aussi les paroles de bénédiction dites sur une personne produisent des effets bienveillants sur cette dernière. Cette conception africaine n'est pas loin du sens étymologique du mot latin "benedicere" (littéralement : "dire du bien") : de bene (bien) et dicere (dire), qui se traduit en français par bénir. Les paroles prononcées lors des scarifications (au cas où elles sont prononcées) ne sont rien d'autres que des formules de bénédiction pour que le produit chimique (ama) produise l'effet espéré. Ces paroles sont à distinguer des paroles efficaces, plus ou moins mystérieuses (telles les "Gbésa" ou les "Nkophopho" des Ewé). Ces dernières sont, comme le dit Albert de Surgy :

« destinées à nommer, éveiller et forcer à agir les puissances correspondantes avant de leur préciser ce qu'on attend d'elles. [...]. Certaines formules sacrées de nomination des puissances possèdent effectivement une structure signifiante assez sophistiquée pour pouvoir à la fois symboliser un certain type de force spirituelle et identifier l'entité surnaturelle au service de laquelle cette force est placée. »<sup>299</sup>

Tandis que "Gbésa" est une forme d'enchantement, les paroles prononcées au cours des scarifications thérapeutiques sont, elles, de simples formules d'imploration de guérison tout comme les formules qui accompagnent l'onction le sont dans le cas du sacrement de l'onction des malades. Ces dernières constituent, dans le langage théologique, la forme du sacrement (la matière du sacrement étant l'huile bénite). La prière de la foi (l'oratio fidei) dont il est question dans Jacques 5 :15 constitue aussi des paroles efficaces visant à apporter la guérison de corps et de l'âme au fidèle malade. La force de la parole occupe donc une place significative dans les deux pratiques.

### 3.2.2. Les produits chimiques utilisés

---

<sup>299</sup> Albert de Surgy, 1993, 137-138.



Comme nous l'avons mentionné plus-haut en détails dans le premier chapitre, le mot "fétiche" a été longtemps pris pour désigner, à tort et à travers, des objets de cultes des religions traditionnelles africaines. L'objet spécial (ama) utilisé dans les scarifications thérapeutiques sera aussi assimilé à ces objets culturels, laissant, de ce fait, la fausse image que les scarifications thérapeutiques seraient des pratiques culturelles et fétichiques. Albert de Surgy différencie le fétichisme de l'utilisation d'"ama" et fait l'éloge de ce dernier quand il dit :

« Que le fétichisme ne puisse être réduit ni à un culte des objets ni à un culte des propriétés cachées des objets, mais vise une réalité essentielle dont l'objet permet seulement de s'approcher, devient évident en remarquant qu'il serait totalement inutile d'y recourir si l'on était assuré d'obtenir les mêmes bienfaits avec de simples ama. »<sup>300</sup>

Albert de Surgy insiste ici sur la valeur des "ama" qui n'ont rien à envier au culte vodu. Il dira qu' « alors qu'il suffit de se faire enseigner comment utiliser des "ama", on a besoin d'être initié à tout "bo" ou à tout "vodu" que l'on se procure »<sup>301</sup>. Ainsi d'une part, l'utilisation d' " ama" dans des pratiques scarificatoires n'est guère de l'idolâtrie. D'autre part, cette substance chimique possède des vertus nécessaires capables de produire les bienfaits qu'un objet culturel et religieux du vodu produirait.

Aussi l'utilisation d'"ama" n'est pas une pratique magique. Comme le note Akpabie,:

« Grundlage der Magie ist also die Überzeugung, sich die (Natur-) Geister und sonstigen Wesen dieser Vorstellungswelt durch entsprechende Rituale verpflichten und dienstbar machen zu können, denn ein Magier kann ohne derartige Hilfe nichts erreichen. (...). Demzufolge ist Magie auch keine universelle, eigenständige und frei existierende Kraft und auch nicht aus der Beobachtung der Natur und ihren Gesetzmäßigkeiten resultierend, sondern Magie "[...] is a force unique of its kind, residing exclusively in man, let loose only by its magical art, gushing out with his voice, conveyed by the casting force of the rite [...]"<sup>302</sup> Das Ziel jeglicher Magie ist meist etwas auf nicht natürlichem Weg zu Erreichendes. Durch dieses Ziel gelangen wir zu einer Wertung der Magie. »<sup>303</sup>

---

<sup>300</sup> Idem, 123.

<sup>301</sup> Idem, 129.

<sup>302</sup> Bernd-Christian Otto/Michael Stausberg, 2013, 161.

<sup>303</sup> Anoumou D. Akpabie, 2006, 181-182.

Tandis que la magie ne produit pas des résultats obtenables d'une façon logique et naturelle, l'"ama", au contraire fonctionne grâce aux vertus thérapeutiques naturelles et intrinsèques, et à la conviction que ceux qui la pratiquent placent sur son efficacité.

La substance chimique analogue à celle-ci dans le sacrement de l'onction des malades est l'huile utilisée pour l'onction. Elle n'est non plus une substance magique ou mystérieuse, mais plutôt un produit naturel béni pour la circonstance.

### **3.2.3. La scarification : un signe du salut comme l'onction des malades ?**

L'histoire nous apprend que la scarification était aussi pratiquée dans le but d'échapper à la vente et à la torture liée à l'esclavage puisque les esclavagistes n'aimaient pas acheter les personnes dont le corps est incisé et "rendu laid" par les scarifications.<sup>304</sup> C'était donc une pratique qui, entre autres, conduisait à la libération de l'esclavage. Ainsi pouvons-nous le voir aujourd'hui comme un signe du salut à cette époque. Cette interprétation nous rapproche du sens de l'onction des malades, où le patient ou le mourant est préparé pour accueillir le salut éternel. De façon similaire, la scarification pourrait être considérée comme une pratique salvatrice. Elle guérissait l'individu de la peur d'être malmené et torturé. C'était un "vaccin social" contre le mal et le malfaiteur esclavagiste. Ne serait-ce pas aussi une approche préventive et thérapeutique ?

Après avoir énumérer les traits de ressemblances entre ces deux pratiques, nous allons maintenant voir les points de divergence qui les distinguent l'une de l'autre ?

## **3.3. Les dissimilarités observées dans les deux pratiques**

### **3.3.1. Le ministre**

L'histoire nous apprend également que par le passé, tout chrétien pourrait valablement être ministre de l'onction des malades. Même l'auto-administration était permise<sup>305</sup>. Ce n'était qu'à partir du VIII<sup>e</sup> siècle que, pour des raisons théologiques, l'administration de l'onction des malades est devenue exclusivement le propre des prêtres. Mais à quoi sert cette réforme si la même Eglise enseigne que le sacrement fonctionne *ex opere operato* c'est-à-dire

---

<sup>304</sup> Cf. L'alternative, Scarifications dans les ethnies au Togo : Les mythes qui sacralisent les us et coutumes chez les Kabyè, Tem et Pédah, 22 Mai 2017, <https://www.27avril.com/blog/culture-societe/societe/scarifications-ethnies-togo-mythes-sacralisent-us-coutumes-chez-kabye-tem-pedah> [Accès : le 07 Avril 2020].

<sup>305</sup> Cf. Bernard Sesboüé, 1995, 180-181.

indépendamment de la foi et de la disposition morale du ministre ? Si la disposition intérieure du ministre n'ajoute rien à l'efficacité de l'onction, pourquoi réserver son administration à un petit cercle d'élus (les prêtres ordonnés) ? L'Eglise justifie sa position avec l'argument selon lequel le sacrement de l'onction des malades ne doit être administré que par les prêtres ordonnés puisque ce sacrement a un lien étroit avec celui de la réconciliation. Puisque seul le prêtre est qualifié d'écouter les confessions des fidèles, il en va de soi que ce soit encore lui qui soit habilité à oindre les malades. En plus, même si la théologie ait changé, ce sont les mourants qui demandent le plus souvent l'onction. Ils font appel au prêtre quand ils voient leur état de santé se détériorer. Généralement ceci leur sert d'occasion de demander le pardon des péchés qu'ils ont commis durant leur vie entière, pour ainsi mourir dans la pureté du cœur. Ces arguments font du prêtre ordonné la personne indiquée à administrer l'onction aux malades.<sup>306</sup>

Tout de même, la question d'ex opere operato, selon laquelle le ministre n'agit qu'en tant qu'instrument ou n'est qu'un canal dans le déroulement du sacrement, mérite toujours d'être posée. Si cela n'est que son rôle, a-t-on besoin d'être ordonné prêtre avant de pouvoir répondre à cette charge pastorale ? Ne peut-elle pas être accomplie aussi par les laïcs préparés pour cela ? A ces questions, l'Eglise ajoute que même n'étant qu'instrument, le prêtre a une responsabilité morale non-négligeable dans le déroulement du sacrement. Sa disposition morale peut favoriser ou diminuer l'action de la grâce sans pour autant la causer. Par exemple le prêtre peut, sous l'influence de sa disposition intérieure indigne, commettre une erreur ou une lâcheté qui porterait atteinte à la validité du sacrement et au fruit qu'il est censé produire. Cet ajout important permettrait aux prêtres de ne pas se justifier de la doctrine d'ex opere operato pour mener une vie indigne. En tant qu'instrument, ils ont la charge d'œuvrer pour que la grâce de Dieu ne rencontre d'obstacles majeurs sur son chemin vers le fidèle car elle est donnée en toute gratuité.<sup>307</sup>

Avec cet ajout sur la question d'ex opere operato, l'on arrive à mieux cerner la sagesse qui soutient cette doctrine. Puisque l'onction des malades est placée au rang des sacrements, elle n'a du sens que lorsqu'elle produit la grâce sacramentelle, qui est un don inconditionné, pur et précieux émanant du Seigneur, lui-même. Aucune force humaine ne peut la causer.

En revanche, dans le cas des pratiques scarificatoires, la foi et la disposition morale du ministre jouent un grand rôle. Beaucoup d'Africains ont appris qu'on approche la nature avec

---

<sup>306</sup> Voir ci-haut 2.5.4. "Qui administre ce sacrement ?" in: Chapitre 2 "Le sacrement de l'onction des malades", 57.

<sup>307</sup> Voir ci-haut 2.1. "Qu'est-ce-qu'un sacrement" in: Chapitre 2 "Le sacrement de l'onction des malades", 42-43.

respect et révérence. Ainsi celui qui aimerait se servir des éléments de la nature pour n'importe quelle fin, doit être conscient de certaines dispositions préalables. Sa foi et sa vie morale sont un plus dans ses fonctions d'"amawola" (Faiseur d'"ama"). Elles enrichissent ses talents et charismes, lui permettant d'obtenir de meilleurs résultats dans ses œuvres de prévention contre le mal et de soins des maux biologiques et spirituels. Ici cela ne fonctionne pas comme dans le cas des sacrements où le ministre ne joue presque un rôle instrumental. Le rôle d'"amawola" (Faiseur d'"ama") est ainsi plus équivalent à celui du ministre dans le cas des sacramentaux, qui eux provoquent la grâce "ex opere operantis". Ici, la foi et la dévotion des personnes impliquées jouent un rôle central pour que la grâce de Dieu jaillisse. Ainsi dans le cas des scarifications thérapeutiques, il n'y a pas de cérémonie spécifique (comme les ordinations sacerdotales dans le cas de l'onction des malades) rendant une personne apte à en être le ministre. Il suffit de s'y connaître. C'est souvent une connaissance qui est léguée de génération en génération, les enfants l'héritent de leurs parents. Ceux qui s'y intéressent particulièrement peuvent s'approcher des connaisseurs et en être leurs disciples. Ils apprendront ainsi à connaître les valeurs et les vertus des herbes, les techniques de préparation des produits et les circonstances dans lesquelles ils sont utilisés. Enfin ils apprendront à être de bons "agents de santé" sachant fructifier leurs charismes. Les prêtres pourraient-ils ici trouver dans l'exemple de ces derniers une inspiration pour une pastorale plus fructifiante ? Ainsi ils sauront célébrer les sacrements avec une plus grande conviction et dévotion, et non comme une fidélité aux rubriques ou une simple formalité. Ils sauront mettre davantage leurs dons spirituels et charismes à l'œuvre et au profit des fidèles qui ont faim et soif d'une spiritualité plus profonde. Ils seront ainsi conscients qu'ils sont, en vertu de leur ordination sacerdotale, mis à part et équipés d'une force spirituelle spéciale leur permettant de favoriser l'action de la grâce sacramentelle dans la vie du malade qui reçoit l'onction. Ceci apportera davantage de preuves que l'onction réalisée par les fidèles (comme cela a été dans le passé) n'avait pas la même valeur que celle donnée par les prêtres aujourd'hui.

### **3.3.2. La valeur de la substance chimique**

Rappelons qu'à l'époque antique, l'on soignait des blessures au moyen des applications d'huile.<sup>308</sup> Les premiers chrétiens ont aussi cru à cette vertu thérapeutique dont détiennent les huiles. C'est ainsi qu'avant le VIII<sup>e</sup> siècle, l'Eglise, dans sa catéchèse sur la pratique de

---

<sup>308</sup> Voir ci-haut 2.4. "Histoire du rite de l'onction des malades", in : Chapitre 2 "Le sacrement de l'onction des malades", 47.

l'onction des malades, mettait plus l'accent sur la guérison corporelle puisque l'huile des malades était conçue comme "le médicament de l'Eglise". L'onction jouait alors le rôle de médicament pour la personne souffrante. Par conséquent, la consécration de l'huile occupait, à cette période de l'histoire, une place primordiale dans l'administration du sacrement puisque c'était l'huile consacrée qui portait les effets attendus. La prière de consécration de l'évêque faisait descendre l'Esprit Saint dans l'huile. Celle-ci ainsi remplie de la force divine était utilisée pour la guérison puisqu'elle était douée de l'efficacité de Dieu lui-même.<sup>309</sup>

Nous remarquons ici que la conception que l'on a de la substance chimique (ama) utilisée dans les scarifications thérapeutiques est proche de la croyance attachée à la pratique de l'onction des malades dans les premiers siècles de l'histoire du sacrement. Dans les deux cas, c'est la nature qui guérit : l'huile dans le cas de l'onction des malades, "ama" dans le cas des scarifications thérapeutiques. Peut-on dire que les premiers chrétiens croyaient mieux à la force dont dispose la nature que ceux d'aujourd'hui ? En plus, tout comme la parole prononcée rend l' "ama", encore plus efficace, la prière de l'évêque rendait aussi l'huile plus efficace puisqu'elle était ainsi "imbibée" de la force divine.

Aujourd'hui l'Eglise ne place plus l'accent sur ce "médicament de l'Eglise"<sup>310</sup> qu'est l'huile. Comme le précise Kaczynski, l'huile n'est, selon l'enseignement de l'Eglise aujourd'hui, qu'un signe de l'œuvre de Dieu sur les malades et non une substance chargée de pouvoirs magiques. Ce n'est pas un ingrédient efficace en soi, mais plutôt un signe de l'attention aimante de Dieu pour les malades<sup>311</sup>. L'Eglise ne perd-t-elle pas quelque chose si elle prêche que l'huile n'est qu'un simple signe ? A quoi sert alors la bénédiction de l'Evêque sur elle ? Demeure-t-elle une simple huile après cette bénédiction ou devient-elle un "produit puissant" dont la force ne serait perceptible que par les yeux de la foi ? L'Eglise peut-elle ici apprendre des pratiquants de la scarification thérapeutique (pour qui l'"ama" détient en soi une force thérapeutique) pour ainsi faire augmenter la foi des fidèles qui en reçoivent l'onction ? Voilà quelques questions que le rapprochement des valeurs de ces deux pratiques suscitera. Tout compte fait, ce point doit être abordé avec une certaine modération et maturité pour ne pas entourer l'huile d'un quelconque mythe conduisant ainsi les fidèles à une sorte de superstition. Néanmoins ce sont des considérations qui peuvent peut-être, aider le ministre du sacrement de l'onction des malades, à pousser la réflexion et à bâtir une spiritualité qui met

---

<sup>309</sup> Voir ci-haut 2.4. "Histoire du rite de l'onction des malades", in : Chapitre 2 "Le sacrement de l'onction des malades", 47-51.

<sup>310</sup> Cf. Roger Béraud, 1974, 608.

<sup>311</sup> Cf. Reiner Kaczynski, 1992, 311 & 312.

plus en valeur cet élément précieux (l'huile de l'onction) dont Dieu se sert pour communiquer son "doux touché" aux personnes affaiblies par le poids de la maladie.

Par ailleurs si nous jetons un regard critique sur la prière de bénédiction dite par l'évêque lors de la consécration de l'huile, nous allons commencer par avoir des doutes vis-à-vis de l'enseignement selon lequel l'huile ne serait pas un ingrédient efficace en soi. La prière dit :

« Dieu notre Père, de qui vient tout réconfort, par ton Fils, tu as voulu guérir toutes nos faiblesses et nos maladies, sois attentif à la prière de notre foi: envoie du ciel ton Esprit Saint Consolateur sur cette huile que ta création nous procure pour rendre vigueur à nos corps.

Qu'elle devienne par ta bénédiction + l'huile sainte que nous recevons de toi, pour soulager le corps, l'âme et l'esprit des malades qui en recevront l'onction, pour chasser toute douleur, toute maladie, toute souffrance physique et morale. Que cette huile devienne ainsi l'instrument dont tu te sers pour nous donner ta grâce, au nom de Jésus Christ, notre Seigneur, qui règne avec toi pour les siècles des siècles. »<sup>312</sup>

Si l'esprit descend effectivement sur l'huile comme il est supplié dans la prière, alors il conviendrait de dire que par cette prière, l'huile est remplie d'une force qui est bien attendu, celle de l'Esprit Saint. L'esprit Saint descend sur elle et lui communique une force divine faisant d'elle une substance capable de soulager le corps, l'âme et l'esprit des malades qui en recevront l'onction. N'est-elle donc pas un ingrédient efficace en soi tout comme l'"ama" l'est dans les pratiques scarificatoires à fins thérapeutiques ?

### 3.3.3. L'aspect communautaire

L'aspect communautaire occupe une place déterminante dans la célébration du sacrement de l'onction des malades. D'abord c'est une célébration liturgique qui, le plus souvent, implique la participation d'autres personnes. Le malade, dans sa situation précaire, ne se retrouve pas seul en face du ministre du sacrement. Il est entouré, selon la circonstance, de membre(s) de sa famille biologique et paroissiale puisque la célébration a lieu soit au sein de la famille, à la maison, soit lors d'une messe, en présence de la communauté paroissiale. Non seulement cette chaleur communautaire mais aussi la prière de foi de la congrégation présente et participante apporte du soulagement et d'espoir au patient. C'est un signe vivant et fortifiant d'amour et de compassion.<sup>313</sup> Cet aspect communautaire n'est pas si présent dans le cas des scarifications

---

<sup>312</sup> Missel Romain, 1978, 194.

<sup>313</sup> Cf. Reiner Kaczynski, 1992, 311 & 312; Voir aussi ci-haut 2.5.3. "Qui reçoit ce sacrement?" in : Chapitre 2 "Le sacrement de l'onction des malades", 55-57.

thérapeutiques. Ici l'assistance communautaire se limite le plus souvent à l'entourage très proche du patient. Le traitement a lieu le plus souvent en présence des parents/du parent quand il s'agit d'un enfant ou en présence d'un proche quand il s'agit d'un adulte. Le rôle de ce/cette dernier(e) est juste de donner un coup de main au proche malade et l'assister dans ses besoins. Ce n'est pas une cérémonie ouverte à tous comme c'est le cas de la célébration du sacrement de l'onction des malades dans une Eglise. C'est comme un docteur ou un médecin qui reçoit un patient dans son cabinet médical et l'assiste en lui donnant une injection ou en lui faisant un prélèvement de sang. Elle a plus l'aspect de l'onction au domicile du malade. La scarification thérapeutique ne nécessite ni ne recommande pas cette présence communautaire probablement parce qu'elle n'est jamais conçue (comme cela est le cas, certaines fois, dans l'administration de l'onction des malades) comme une occasion "d'adieu" où la communauté jugerait nécessaire d'y prendre part et de donner son dernier soutien avant que le patient ne s'en aille. C'est un traitement et comme tel, il ne nécessite que la présence, la compétence et la conviction du "scarificateur". Ceci laisse découvrir une fois encore que la scarification thérapeutique n'est pas fondamentalement une pratique religieuse à laquelle on associe une "liturgie" spécifique et qui demande la présence d'une quelconque communauté religieuse. Elle est un soin accessible à tous.

#### **3.3.4. L'aspect pastoral**

Allant plus loin, il est de la pratique de L'Eglise d'avoir un temps de préparation avant la célébration du sacrement des malades. Durant ce temps, on accompagne le malade à accepter sa nouvelle situation. Les prêtres et les chargés de la pastorale des malades sont appelés à suivre les pas de Jésus, le bon berger qui se rend disponible à ses brebis et leur accorde sa proximité bienveillante car comme il le dit lui-même, j'étais «malade et vous m'avez visité»<sup>314</sup>. Les prêtres et les chargés de la pastorale des malades sont appelés à intégrer les visites aux malades dans leur programme pastoral et à aller vers les malades même si ces derniers ne le demandent pas eux-mêmes. C'est une pastorale qui se veut active et attentionnée.<sup>315</sup> Cet aspect pastoral est absent dans le cas des scarifications thérapeutiques. C'est ainsi que certaines personnes font parfois, par manque de préparation préalable, des expériences indésirables liées à la douleur causée par l'incision. Dans certains cas ; l'avis du patient n'est même pas demandé surtout quand il s'agit d'un enfant. Dans le cas de l'onction

---

<sup>314</sup> Mt 25, 36.

<sup>315</sup> Voir ci-haut 2.5.3. "Qui administre ce sacrement?" in : Chapitre 2 "Le sacrement de l'onction des malades", 55-57.

des malades en revanche, la demande explicite ou implicite du malade est une condition incontournable qui lui donne accès au sacrement.<sup>316</sup> Une préparation psychologique (comme dans le cas de l'onction) apporterait de meilleurs résultats dans les pratiques scarificatoires thérapeutiques. N'est-ce pas une fois encore une chose que les cultures pratiquant les scarifications pourraient apprendre de l'Eglise catholique romaine ?

Le sous-chapitre suivant sera dédié à une analyse critique. Nous allons nous poser la question fondamentale de savoir si le rapprochement des deux pratiques pourrait être vu comme une approche syncrétique.

### **3.4. Rapprochement des deux pratiques : Du syncrétisme ?**

Selon le dictionnaire Larousse, le terme syncrétisme vient du mot grec “sugkrêtismos” signifiant “union des Crétois<sup>317</sup>” et est défini comme étant «un système philosophique ou religieux qui tend à faire fusionner plusieurs doctrines différentes.»<sup>318</sup> Ces doctrines sont initialement distinctes les unes des autres et parfois même incompatibles. Leur fusion en un système établi fait d'une confession religieuse une confession syncrétique car même si elle est une confession à part entière, elle serait le fruit d'une «appropriation et [...] transformation de notions religieuses provenant de diverses sources.»<sup>319</sup> Par ailleurs, le syncrétisme religieux a souvent une connotation péjorative, car il s'agit d'un mélange qui porterait atteinte à l'intégrité de la doctrine de base de la confession religieuse, altérant ainsi son originalité. C'est ainsi que les missions chrétiennes en Afrique noire enseignaient que quiconque se convertit au christianisme catholique romain devrait abandonner les pratiques ancestrales car ce renoncement ferait du converti un chrétien authentique. Mais y-at-il un système religieux qui soit totalement quitte de tendances syncrétiques ? Le Christianisme n-at-il pas aussi eu dans son histoire à succomber au syncrétisme ? Comme l'observe Gustave Thils, toute religion universelle aurait été, à l'étape de développement systématique, inconsciemment syncrétique car la formation de tout système religieux s'inspire d'autres sources. Ainsi, le christianisme serait devenu, dès le IIIe siècle, un mouvement syncrétique car il aurait tiré ses origines des philosophies et cultes du monde gréco-romain.<sup>320</sup> Le syncrétisme est donc un mélange de valeurs doctrinales d'origines différentes.

---

<sup>316</sup> Cf. CIC 1983, can. 1006.

<sup>317</sup> Habitants de l'île de Crète (la plus grande île en Grèce).

<sup>318</sup> Cf. Pierre Larousse, Nouveau dictionnaire encyclopédique, 1906.

<sup>319</sup> Gustave Thils, 1967, 22-23.

<sup>320</sup> Cf. Idem, 23.



Cependant le syncrétisme religieux est à différencier de l'inculturation qui est une autre forme de rapports entre des systèmes religieux ou culturels différents. Contrairement au syncrétisme religieux, l'inculturation est un terme théologique et anthropologique visant à établir un rapport bilatéral entre deux confessions religieuses ou deux cultures différentes qui se rencontrent. Hans Gerald Hödl dira à cet effet ce qui suit:

Inkulturation ist „[die] Begegnung, [die] wechselseitige Beeinflussung [und das] symmetrisch[e] Verhältnis zwischen Herkunfts- und Zielkultur [wobei] beide involvierten kulturellen Gruppen sowohl Herkunfts- als auch Zielkultur, und das zu möglichst gleichen Teilen, sind“<sup>321</sup>

Dans ce rapport, chaque partie exerce une certaine influence sur l'autre sans pour autant chercher à dominer ou à altérer complètement les valeurs religieuses et culturelles de l'autre par voie de domination. Il ne s'agit pas non plus d'une simple adaptation du christianisme ou d'une simple appropriation de notions doctrinales étrangères comme ce serait le cas du syncrétisme. L'inculturation est plutôt une approche théologique et pastorale cherchant à mieux insérer le message chrétien dans une culture particulière donnée<sup>322</sup> en prenant en compte la spécificité de cette culture locale. Ce message « s'y incarne et y prend racine, produisant de nouvelles formes de pensée, d'action et de célébration. »<sup>323</sup> L'inculturation a ainsi pour but de rendre un message intelligible aux sujets récepteurs.

Les pratiques scarificatoires ont été, parmi les Fon et Ewé du Togo, souvent au cœur des débats, non pas sur l'inculturation mais plutôt sur le syncrétisme religieux. Il faut rappeler que les scarifications thérapeutiques sont une pratique extrêmement ancienne, qui a survécu dans plusieurs cultures jusqu'à nos jours. Bien qu'une pratique indépendante, elle développera certains liens avec la pratique religieuse de certaines sociétés. C'est ainsi qu'elle est vue par bon nombre de personnes au Togo comme une pratique appartenant à la religion traditionnelle africaine. Cette perception grandit du fait que le fait de faire des "ama" ("amawɔwɔ" en Ewé ou "amabloblo" en Fon) soit devenu une pratique des prêtres vodu aussi. Il est alors difficile de faire la différence entre un simple "faiseur d'ama" ("amawɔla" en Ewé ou "amablotɔ" en Fon) et un prêtre religieux du vodu pour ne pas tomber dans le piège du syncrétisme. La fonction d'exorcisme pratiquée par les prêtres dans l'Eglise catholique romaine vient solutionner en partie cette confusion puisque plusieurs exorcistes africains s'y

---

<sup>321</sup> Hans G. Hödl, 2006, 26.

<sup>322</sup> Elodie Maurot, l'inculturation, in: La croix, 18Avril 2009, [https://www.la-croix.com/Archives/2009-04-18/L-inculturation.- NP -2009-04-18-343445](https://www.la-croix.com/Archives/2009-04-18/L-<u>inculturation.- NP -2009-04-18-343445</u>), [Accès: 18 Septembre 2020].

<sup>323</sup> Idem.

connaissent aussi dans le domaine d' "ama". Ils aident les fidèles qui sont dans le besoin d'un tel traitement à trouver de bons repères en les recommandant aux personnes qu'ils jugent vrais "faiseur d'"ama" ("amawola" en Ewé ou "amabloto" en Fon). Ainsi les fidèles pourraient, en cas de confusion recourir aux personnes indiquées sans pour autant compromettre à leur foi en Christ. S'appuyant sur l'exemple des exorcistes, il serait de l'avantage de tout prêtre de s'informer et de s'éduquer intensivement dans le domaine de la tradithérapie. L'amour et la connaissance des bienfaits de la nature leur permettraient d'approfondir leur foi en celui qui l'a créé (Dieu). Ainsi pourront-ils aussi, sur le plan pastoral, gagner le cœur des fidèles au Christ Jésus, puisque ces derniers ont une attirance spéciale vers les pratiques qui valorisent la nature. Ce genre de prêtre ne sera en rien un syncrétique. Y-aurait-il une possibilité d'inculturation ? L'autre question qui restera posée est celle du mode d'utilisation d'"ama". Le fera-t-il par mode de scarification où comme solution buvable ? A cette question, plusieurs aspects seront à considérer tels que l'aspect hygiénique, pastoral et culturel. Tout compte fait aucun risque de syncrétisme religieux ne se posera si la pratique exclue des sacrifices et cérémonies aux dieux de la religion traditionnelle.

## **Conclusion**

Les marquages corporels font partie des pratiques très anciennes que l'humanité ait connu. L'origine de ces pratiques est diversement argumentée. Selon certains récits historiques, les scarifications et tatouages auraient fait leur apparition dans les matériaux archéologiques au paléolithique supérieur (entre -45000 et -12000 ans), avec la civilisation aurignacienne puisqu'à cette période déjà, on découvre des statuettes qui comportent des incisions sur les bras ou le corps. Néanmoins d'autres théories ont attribué aux pratiques scarificatoires une origine plus ancienne puisqu'il était de toute évidence que déjà 60000 ans avant JC, les Australiens ornaient leur peau de peintures et sur les momies égyptiennes ainsi que sur l'"Ötzi" du glacier en Tyrol on pouvait observer des traits de tatouage. À cette époque de l'histoire déjà, ces marques corporelles signifiaient entre autres des signes caractéristiques de l'affiliation tribale, des pratiques rituelles, la bravoure de l'être humain, la résistance de l'être humain à certaines maladies, notamment sexuelles. Les siècles suivants ont connu d'autres formes de pratiques d'incisions dans d'autres régions du monde comme l'Égypte et l'Orient. Le récit biblique du livre du Deutéronome (Dt. 14:1) sur l'interdiction des incisions est une preuve que cette société pratiquait ces types de marquage à cette époque. Les gravures trouvées à Méroé (entre le 1<sup>er</sup> siècle avant l'ère commune et le III<sup>e</sup> siècle de l'ère commune),

et les terres cuites de Faras (II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle de l'ère commune) sur lesquelles figuraient des scarifications étaient aussi des preuves que les représentations de scarifications étaient aussi répandues dans le territoire de l'ancienne Nubie. Dans le monde gréco-romain antique, la pratique des tatouages et des scarifications était aussi courante. Dans ces civilisations anciennes, ces marques avaient généralement un sens religieux. Des traces de scarification existaient également en Australie et en Tasmanie, sur le continent américain, notamment en Amérique centrale, ainsi que dans les Andes. On trouvait chez les Indiens d'Amérique du Nord des estafilades (une forme plus atténuée des scarifications). Les céramiques mayas de l'époque classique (III<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle de l'ère commune) présentaient des décors anthropomorphes dont les visages portaient des marquages. L'Océanie et l'Asie n'étaient pas d'exception.

À travers les mythes et légendes que nous a laissés l'histoire, l'on pouvait aussi témoigner de la pratique de ces marques corporelles dans des sociétés anciennes.

En Afrique, les explications de l'origine des scarifications diffèrent d'un groupe ethnique à un autre. Cette crise de non-uniformité est due largement aux insuffisances liées à la tradition orale et à la négligence pédagogique des historiens. L'origine exacte de la scarification en Afrique est ainsi inconnue. Ceci est dû au manque de documentations et d'archives. Néanmoins la tradition nous a laissé à des échelles locales, quelques éléments historiques relatifs à la pratique de la scarification en Afrique. A part la mention des mélanoderms scarifiés retrouvés dans l'art rupestre saharien à l'époque ancienne (avant 3000 ? avant 5000 ?), le point de référence de l'origine des pratiques des marques corporelles est généralement l'époque au cours de laquelle les rois d'Afrique ont commencé à envahir d'autres tribus en quête de conquête de nouveaux territoires. Les africains auraient donc connu les pratiques sacrificatoires déjà à l'époque précoloniale. Puisqu'elles étaient pratiquées entre autres, comme moyen d'échapper à la chasse des négriers, il est évident que ces pratiques aient été largement connues des africains de l'époque de l'esclavage. Par ailleurs, d'autres sources placent l'origine de la pratique sacrificatoire en Afrique à une période plus tardive de l'histoire. Jusqu'aujourd'hui elle est pratiquée dans bon nombre de coins du continent africain.

Certaines religions ont, implicitement ou explicitement, affiché leurs positions sur la pratique des incisions en général.<sup>324</sup> La religion musulmane interdit formellement la pratique des entailles rituelles.<sup>325</sup> Néanmoins, dans le zoroastrisme, on retrouve une forme d'incision avec le cas de Yima, cet être hermaphrodite créé par le démiurge, et coupé en deux pour donner

---

<sup>324</sup> Cf. ci-haut 1.2. "Aperçu des pratiques sacrificatoires dans des cultures et religions du monde" in Chapitre 1 "Les rites sacrificatoires", 9-11.

<sup>325</sup> Cf. Imâm Mohieddîne Annawawî, 2006, Hadiths 1644.

naissance à l'homme et à la femme. Aussi chez les Hindous, on découvre une autre forme d'incision dans les *Upanishads* où la divinité se divise elle-même en deux parties (par exemple : Shiva et Shakti). La forme d'incision rencontrée dans la Bible juive est la circoncision. Dans l'histoire du judaïsme, la circoncision est le signe de l'alliance entre Dieu et les descendants d'Abraham. Cette alliance entre Dieu et l'homme recevra dans d'autres textes de l'ancien testament (Deutéronome 10, 16 par exemple) une autre interprétation. Ainsi l'alliance visée à travers cette pratique ne sera plus comprise comme une mutilation corporelle mais plutôt une transformation de cœur. Il s'agit donc, selon ces passages d'une "circoncision du cœur" et non de celle du prépuce. La tradition chrétienne a été aussi confrontée par ce débat. Le thème de la circoncision est apparu dans le nouveau testament, surtout dans les écrits de l'apôtre Paul. Pour l'apôtre, seule la "circoncision du cœur" est nécessaire. Ici Paul ne remet en cause, ni ne fait le plaidoyer de la circoncision.<sup>326</sup> Ainsi les marquages ou mutilations du corps, n'ont été, sur le plan biblique, attestés ni interdits par la foi chrétienne. Cependant des débats d'ordre moral ont souvent tendance à les sanctionner. Malgré cela, bon nombre de chrétiens ont pratiqué et continuent de pratiquer les marquages corporels. Il en est de même dans d'autres confessions religieuses.

Mais ces marques corporelles connues à travers l'histoire et longuement pratiquées par diverses sociétés humaines de par le monde étaient-elles des scarifications ou des tatouages ou de simples peintures corporelles ? Voilà une question qui est restée longtemps sans réponse concrète. Cette situation est due aux manques de précisions terminologiques et à l'absence de démarquage catégoriel entre ces pratiques. Nous avons aussi fait l'expérience de cette difficulté et confusion au début de ce travail quand nous devrions intituler le sujet de notre recherche qu'est "Ati-dodo" en Fon ou "Eti-sosso" en Ewé. Nous nous sommes demandés s'il faut les appeler des mutilations, des incisions, des cicatrises, des tatouages, ou des scarifications. Un travail de clarification conceptuelle nous a permis de conclure qu'il s'agit des scarifications. La pratique de la scarification ("Ati-dodo" en Fon ou "Eti-sosso" en Ewé) est donc une ancienne pratique, couramment en usage dans les sociétés traditionnelles africaines (particulièrement en Afrique de l'Ouest) qui consiste à inciser des parties du corps humain et à y introduire de produits faits à base d'herbes, de feuilles de plantes ou de racines d'arbres. Ces produits chimiques portent en Fon comme en Ewé le nom "ama", et sont couverts de vertus préventives, curatives et parfois occultes. La scarification s'effectue généralement à l'aide d'outils coupants tels que des morceaux de pierre, de verre, de coque de

---

<sup>326</sup> Cf. ci-haut 1.2. "Aperçu des pratiques scarificatoires dans des cultures et religions du monde" in Chapitre 1 "Les rites scarificatoires", 11.

noix de coco, de couteaux, de lame, laissant ainsi une cicatrice en relief. En Afrique cette pratique s'effectue à des fins diverses et multiples: marques d'appartenance, rites de passage, fins érotiques ou esthétiques, prophylactiques ou thérapeutiques, fins magico-religieuses. Depuis des siècles, elles font fortement partie des héritages et des richesses culturelles africaines. Comme dans nombre de tribus africaines, elles sont pratiquées jusqu'à nos jours chez les Fon et Ewé du Togo. Elles ne sont pas que rites de passage ou marques d'appartenance ou de beauté, mais aussi et essentiellement un remède préventif et thérapeutique contre les maladies du corps et les attaques spirituelles. Elles sont faites sur diverses parties du corps comme les tempes, les joues, le front, l'abdomen, le dos, etc... Généralement c'est sur la partie touchée par le mal qu'on fait ces incisions. Chez les Fon et Ewé du Togo, on applique dans les parties incisées des ingrédients qu'on appelle "ama". Ce produit chimique "Ama" est à distinguer de son dérivé "Gbé". "Gbé" désigne l'herbe ou la végétation à l'état brut, tandis que "Ama" désigne les mêmes éléments végétaux tels qu'ils sont utilisés par des spécialistes appelés "amawola" ou "amabloto" (celui qui prépare ou qui cuisine des "ama"), tenant en compte leurs valeurs thérapeutiques et spirituelles. "Gbé" c'est donc la matière trouvée dans son état original en brousse. Sa préparation à la maison par décoction ou par pulvérisation fait de lui un "ama". Il acquiert à cet instant un nouvel état lui conférant une force thérapeutique. Il s'agit donc de feuilles qui, du fait qu'on tient surtout compte de leurs vertus occultes, sont appelées "ama" et non plus "gbé" puisqu'ils favorisent l'accession au monde surnaturel. Ils ne sont pas des fétiches, puisque même déjà à l'état brut (Gbé), ils sont, selon la spiritualité africaine, des objets sensés et animés. Leurs bienfaits dans la vie des êtres humains témoignent des propriétés qui y sont cachées. C'est ainsi que la médecine traditionnelle ne peut pas se passer de l'utilisation des éléments du cosmos. Ces éléments de la nature, constituent la base du traitement, puisqu'ils possèdent, selon la conviction de l'Africain, déjà même sans interférence d'autres forces, des propriétés mystiques et thérapeutiques. La scarification est donc une pratique thérapeutique mais qui a une base spirituelle puisqu'elle a un côté mystique qui défie les raisonnements scientifiques empiriques de la médecine moderne.<sup>327</sup>

Même si elles provoquent de nos jours de vifs débats au regard des problèmes de santé et de droits humains, et sont considérées par l'homme moderne comme des pratiques barbares et rétrogrades, les scarifications à fins thérapeutiques ont été un remède efficace pour les peuples d'antan. Par ailleurs pour l'Africain d'alors, le coutumier était inséparable du spirituel. Il tire

---

<sup>327</sup> Cf. ci-haut 1.8. "Scarifications thérapeutiques chez les Ewé et les Fon du Togo" in: Chapitre 1 "Les rites scarificatoires", 29-34

ses forces de la nature qu'il côtoie quotidiennement et vénère hautement. Il voit le divin dans tout ce qu'il fait et subit. On peut ainsi dire que l'africain est de nature croyant puisqu'il croit toujours en une divinité suprême avec qui il pourra entrer en contact par le biais des dieux. Bon nombre de légendes africaines expliquent cette relation Dieu-Homme chez l'Africain. Christian Oware Knudsen relate une de ces légendes issue de la culture ghanéenne ci-dessous:

« Once upon a time the Sky-God, Onyankopon (in Akan-Twi, other groups have other names for God or the Supreme Being), lived in the universe. The universe used to hang very low over this earth so that any human being who had problems could appeal directly to Onyankopon for help. However, human beings, being what we are, misused this arrangement or did not realize that they had the Sky-God close to earth. When fufu (an African dish) was pounded, for example, people would knock Onyankopon with their pestles to irritate it. Each time that happened, the Supreme Being moved a little higher up. Eventually, the creator moved so high up that human beings could not communicate directly with what had become Sky-God. Instead, Sky-God appointed the lesser gods to serve humanity and bring back reports. This is why human beings started to communicate with Sky-God through lesser gods. »<sup>328</sup>

La notion de Dieu faisant ainsi partie intégrante du quotidien de bon nombre de cultures africaines, il serait difficile de démarquer clairement les choses et dire avec précision si les pratiques scarificatoires étaient des pratiques purement socio-culturelles, ou si elles relevaient du domaine de la religion et de la croyance. Découvert comme remède thérapeutiques, elles sont, pour beaucoup d'Africains (surtout ceux qui ont difficilement accès à la médecine moderne), un bien pour la société et un don de Dieu. Beaucoup d'Africains croient fermement que l'homme n'a aucune force à moins que cela ne lui soit donnée par les forces spirituelles cachées dans les éléments de la nature. Quoi qu'elles soient, c'est Dieu ("Mawu" en Ewé, "Aklounon" en Fon) qui donnent aux hommes la sagesse de découvrir ces forces de la nature, et de les mettre au service du peuple. Donc au final, c'est Dieu qui guérit à travers les soins scarificatoires. Nous pouvons ainsi dire que la scarification était une pratique basée sur la foi sans pour autant avoir été nécessairement une pratique réservée exclusivement à une religion spécifique. Avec l'arrivée du christianisme moderne, elle a tendance à être vue à tort et à travers comme une pratique "païenne" ou une pratique de la religion traditionnelle africaine. Aujourd'hui, les précisions doctrinales nous ont permis de dire avec un peu plus de clarté ce qui est religion et ce qui est culture, même si la tentative de distinction catégorielle des deux domaines demeure une utopie car la culture d'un peuple englobe les habitudes et

---

<sup>328</sup> Christian O. Knudsen, 2000, 32-33.

convictions religieuses de ce dernier,<sup>329</sup> et la religion d'un groupe de personnes peut être conçue comme un système culturel<sup>330</sup>. Cependant, on ne peut accuser de syncrétisme religieux, quelqu'un qui fait recours aux scarifications thérapeutiques, quoi qu'en soit sa confession religieuse. Ainsi le chrétien catholique peut se faire scarifier s'il est convaincu du bienfait thérapeutique qui y est caché.

Prenant en compte le caractère spirituel de la scarification, nous nous sommes donnés la tâche de la rapprocher d'une autre pratique spirituelle à fonction similaire. Il s'agit du sacrement de l'onction des malades dans l'Eglise catholique romaine. L'onction des malades est un sacrement c'est-à-dire un signe de la proximité de Dieu. N'est-ce pas aussi (comme dans la mythologie africaine) un désir de l'homme de se rapprocher de Dieu, de qui il s'est éloigné par ses actions prétentieuses ? Il s'agit d'un agir généreux de Dieu qui fait couler sa grâce sur le chrétien malade ou en danger de mort à travers l'onction à l'aide d'une huile spéciale. Dans les deux cas (scarification thérapeutique et onction des malades), ce sont des éléments de la nature qui sont mis en œuvre : "Ama" dans le cas des scarifications chez les Ewé et Fon du Togo, huile d'olive ou une autre huile dans le cas de l'onction des malades. La pratique de l'onction des malades a parcouru, elle autre, un long chemin de réflexion et de réforme dans l'histoire. Initialement conçue comme étant un sacrement des malades, elle est devenue avec la réforme carolingienne un sacrement des mourants. Elle ne retrouve son sens initial qu'à partir du Concile de Trente. Néanmoins nombreux sont ceux qui gardent toujours la vieille idée que l'onction des malades est un sacrement pour les mourants. En conséquence, certains tentent d'éviter la visite du prêtre si leur santé se détériore, puisque cette visite est pour eux le signe de l'annonce de leur mort. La pastorale demanderait que, les prêtres et les pasteurs accompagnent les fidèles de telle manière que cette vieille et effrayante idée de "dernière onction" soit effacée des esprits. Les personnes en bonne santé doivent savoir que l'Eglise prendra soin d'eux lorsqu'ils seront malades et non pas seulement lorsqu'ils seront proches de la mort. La visite régulière peut alors aider à démanteler l'idée "d'onction des mourants" car il ne sera plus extraordinaire que le prêtre rende visite aux malades à des moments critiques de leur vie. L'onction des malades n'est pas un sacrement des mourants, mais un renforcement de l'âme et du corps, un "doux touché" de Dieu en cas de maladie. Ainsi le fidèle malade fait l'expérience de la promesse du salut et de la guérison de Dieu. Dans le cas des pratiques scarificatoires, cette inquiétude liée à la mort n'a jamais existé. Elles ont été depuis la nuit des

---

<sup>329</sup> Cf. Hans G. Hödl, 2006, 16-25.

<sup>330</sup> Cf. Clifford Geertz, 1993, 87-125

temps jusqu'à nos jours des pratiques visant à redonner vie et vigueur à un corps secoué par la maladie ou par les esprits malfâteurs. Ayant fondamentalement la même fonction, celle d'apporter la santé aux malades, les deux pratiques pourraient s'inspirer l'une de l'autre et en même temps se corriger pour que le bien-être intégral (psychologique, émotionnelle, dignité de l'Homme...) de l'Homme soit garanti. Les peuples Fons et Ewés du Togo pourraient revoir les incisions infligées dans les pratiques scarificatoires pour ainsi réduire les effets néfastes (risques d'infections, traumatisme...) qu'elles laisseraient sur l'être humain. L'Eglise catholique pourrait tirer des éléments positifs des pratiques scarificatoires de ces sociétés africaines pour une pastorale plus profonde et fructueuse.



## **Bibliographie**

Akpabie, Dosseh Anoumou, Religiosität und Heilung in Afrika. Eine Auseinandersetzung mit den „Neuen Christlichen Bewegungen“ am Beispiel von Togo, Beiträge zur Fundamentaltheologie und Religionsphilosophie, Döring, Heinrich/ Kreiner, Armin (Hgg.), Bd. 10, Neuried 2006.

Albert de Surgy, Les ingrédients des fétiches, in : Systèmes de pensée en Afrique noire, 12, Fétiches II, Paris 1993, 103-143.

Alliance biblique universelle (Ed.), La Bible TOB (Traduction Œcuménique de la Bible), Paris 1991.

Béraudy, Roger, Le sacrement des malades. Etude historique et théologique, in : Nouvelle revue théologique, 96, N° 6, Paris 1974, 600-634.

Bourgeois, Henri/ Sesboüe, Bernard, Les sacrements, in : Bourgeois, Henri/ Sesboüe, Bernard/ Tihon Paul (Editeurs), Les signes du salut. Les sacrements, l'Eglise, la Vierge Marie, Histoire des dogmes, Tome III, Paris 1995, 19-337.

Catéchisme de l'Eglise Catholique, sous le pontificat du Pape Jean Paul II, Paris 1992.

Cattani, Paul, Das Tatauieren, Basel 1922.

Chesi, Gert, Die Medizin der schwarzen Götter: Magie und Heilskunst Afrikas, Jugend und Volk, Wien-München 1989.

Commission internationale de traduction pour les pays de langue française (Ed.), Missel Romain, Paris 1978.

Dargent, Fanny, Scarifications rituelles, in : Adolescence, T .32 n°1(1), 2014, 47-56.

Die deutschen Bischöfe, Die Sorge der Kirche um die Kranken, 60, Sekretariat der deutschen Bischofskonferenz (Hg.), Bonn 1998.

Fortier, Vincente, *La circoncision rituelle. Enjeux de droit, enjeux de vérité*, Strasbourg 2016.

Geertz, Clifford, *Religion as a cultural system*, in: *The interpretation of cultures*, London 1993, 87-125.

Gilli, Bruno, *Un culte du Vodou Hebiosso. Approche d'une religion africaine chez les Ouatchi du Sud-Togo*, Lomé 2016.

Gobbo, Wilbert, *Sacrements : Réconciliation et Onction des malades*, London 2012 /2013.

Grunitzky, Kodjo Eric/ Balogou, Agnon Ayélola Koffi/ Dodzro, C. K., *Intérêts cliniques et épidémiologiques des scarifications thérapeutiques traditionnelles chez l'épileptique au Togo. Communication présentée au 3ème congrès de neurologie tropicale, 30 novembre-2 décembre 1998 à Fort-de-France, Martinique, Manuscrit n° 2065. "Anthropologie clinique"*, 1999.

Haupt, Susanne, *Verbreitung und Bedeutung der Skarifkation in Schwarzafrika*, Wien 1990.

Hödl, Hans Gerald, *Inkulturation: Ein Begriff im Spannungsfeld von Theologie, Religions- und Kulturwissenschaft*, in: Klieber, Rupert/ Stowasser, Martin (Hgg.), *Inkulturation: Historische Beispiele und Theologische Reflexionen zur Flexibilität und Widerständigkeit des Christlichen*, Wien 2006, 15-38.

Imâm Mohieddîne Annawawî, *Riyad as-Salihin (Le jardin des vertueux)*, traduit et commenté par Dr. Salahiddine kheshrid, Tunisie 2006.

Internationale Arbeitsgemeinschaft der Liturgischen Kommission im deutschen Sprachgebiet (IAG), *Die Feier der Krankensakramente. Die Krankensalbung und die Ordnung der Krankenpastoral in den katholischen Bistümern des deutschen Sprachgebietes*, 2. Auflage, im Auftrag der Bischofskonferenzen Deutschlands, Österreichs und der Schweiz sowie der (Erz-) Bischöfe von Bozen-Brixen, Lüttich, Luxemburg und Straßburg (Hgg.), Freiburg 1994.

Iroko, Abiola Felix, *Contenu historique de deux types de scarifications faciales en Afrique occidentale*, in : *Journal des africanistes*, 50-2, 1980, 117-121.

Johnston, Harry, *George Grenfell and the Congo*, Vol. II, London 1908.

Jounel, Pierre/ avec la collaboration d'Evenou Jean, *La célébration des sacrements*. Paris 1983.

Kaczynski, Reiner, *Feier der Krankensalbung*, in: Meyer, Hans Bernhard/ Hansjörg auf der Maur/ Fischer, Balthasar/ Häußling, Angelus A./ Kleinheyer, Bruno (Hgg.), *Sakramentliche Feiern I/2 (Gottesdienst der Kirche, Handbuch der Liturgiewissenschaft, 7/2)*, Regensburg 1992, 241-343.

Kann, Peter, *Schmuck aus aller Welt*, Trautenfels 1986.

Kasten, Erich, *Body Modification. Psychologische und medizinische Aspekte von Piercing, Tattoo, Selbstverletzung und anderen Körperveränderungen*, München 2006.

Knudsen, Oware Christian, *The Patterned Skin. Ethic Scarification in Developing Ghana*, Aarhus 2000.

Kohl, Ines, *Beautiful modern nomads. Bordercrossing tuareg between Niger, Algeria and Libya*, Berlin 2009.

Lachat, F., *Somme Théologique de S. Thomas d'Aquin*, Tome 13, Paris 1859.

Larousse, Pierre, *Petit Larousse illustré : nouveau dictionnaire encyclopédique*, Paris 1906.

Lizotte, Aline, *Les sept sacrements*, Paris 1982.

Otto, Bernd-Christian/ Stausberg, Michael (Editeurs), *Defining magic: A reader*, Sheffield 2013.

Pape Paul VI, avec les Pères du saint Concile Vatican II (Ed.), *Sacrosanctum Concilium. Constitution sur la sainte liturgie*, Paris 1963.

Piette, Albert, Les scarifications dans les sociétés traditionnelles, in : *Anthopos*, Bd 81, Freiburg 1986, 277-283.

Renaut, Luc, Marquage corporel et signation religieuse dans l'Antiquité, in: *Annuaire de l'École pratique des hautes études, Section des sciences religieuses*, Tome 113, Paris 2004, 471-480.

Renaut, Luc, Les tatouages d'Ötzi et la petite chirurgie traditionnelle, in : *L'anthropologie* 108, Paris 2004, 69-105.

Rogers, Spencer Lee, *Primitive Surgery*, Springfield 1985.

Société internationale de droit canonique et de législations religieuses comparées, avec le concours de la Faculté de droit canonique de l'Université Saint-Paul d'Ottawa et de la Faculté de droit canonique de l'Institut catholique de Paris (Ed.), *Code de droit canonique. Traduction française du Codex Iuris Canonici (CIC)*, Paris 1983.

Schulz, Alexandra, *No Pain, No Gain? Nonmainstream Body Modifications - Transformation durch rituellen Schmerz*, Band/Vol. 47, Münster 2014.

Simon, Maurice, *la célébration du mystère chrétien dans le catéchisme de Jean-Paul II.*, Louvain 2006.

Tannenbaum, Nicola, *Tattoos: invulnerability and power in Shan cosmology*, in: *American Ethnologist*, Vol.14, N°4, 1987, 693-711.

Thils, Gustave, *Synchrétisme ou catholicité ?*, Tournai 1967.

Verger, Pierre, *Notes sur les cultes des Orisa et Vodun à Bahia*, Dakar 1957.

Wuerl, Cardinal Donald W., *Les Sacrements : Une rencontre continue avec le Christ*, Extrait de *L'Enseignement du Christ, Catéchisme Catholique pour Adultes*, Huntington 2010.

Anonyme, La scarification d'hier à aujourd'hui, in : Bi-hebdomadaire togolais d'analyses et d'informations générales "Togomatin" N° 223, 05 Octobre 2017, 6-7.

### Sources d'internet

David Wanedam, Le message oublié des scarifications, 19 Avril 2013, [https://www.lejournalinternational.fr/Le-message-oublie-des-scarifications\\_a682.html](https://www.lejournalinternational.fr/Le-message-oublie-des-scarifications_a682.html) [Accès: 18 Avril 2020].

La croix, Le sacrement des malades : un peu d'histoire, Avril 2003, <https://croire.la-croix.com/Definitions/Sacrements/Sacrement-des-malades/Le-sacrement-des-malades-un-peu-d-histoire> [Accès: 16 Avril 2020].

L'alternative, Scarifications dans les ethnies au Togo : Les mythes qui sacralisent les us et coutumes chez les Kabyè, Tem et Pédah, 22 Mai 2017, <https://www.27avril.com/blog/culture-societe/societe/scarifications-ethnies-to-go-mythes-sacralisent-us-coutumes-chez-kabye-tem-pedah> [Accès: 07 Avril 2020].

Maurot Elodie, l'inculturation, in: La croix, 18Avril 2009, [https://www.la-croix.com/Archives/2009-04-18/L-inculturation.-\\_NP\\_-2009-04-18-343445](https://www.la-croix.com/Archives/2009-04-18/L-inculturation.-_NP_-2009-04-18-343445) [Accès: 18 Septembre 2020].

N. Calvez-Duigou, Scarifications et tatouages, Juin 2015, [http://le-cirque-fo-u-des-religions.com/religions/mutilations%20ethnico%20religieuses/scarifications%20et%20tatouages%20\(partie%201\).html](http://le-cirque-fo-u-des-religions.com/religions/mutilations%20ethnico%20religieuses/scarifications%20et%20tatouages%20(partie%201).html) [Accès: 23 Mai 2020].

Père Bernard Sesbotié, jésuite, Histoire du sacrement des malades, 2019, in: La croix, <https://croire.la-croix.com/Les-formations-Croire.com/Theologie/L-onction-des-malades/3e-etape-Les-figures-diverses-du-sacrement-a-travers-l-histoire/Histoire-du-sacrement-des-malades> [Accès: 16 Avril 2020].

Thamiris Vicente, Scarification en Afrique : les traditions se terminent, <https://blendup.art/fr/tatouages/historia/la-scarification-en-afrique-comme-les-traditions-se-terminent/> [Accès: 07 Avril 2020].

Vincent Aucante, Tatouages et scarifications: quelle place dans le Christianisme ? 10 Janvier 2017, <https://fr.aleteia.org/2017/01/10/tatouages-et-scarifications-quelle-place-dans-le-christianisme/> [Accès: 23 Mai 2020].

## Abstract

Le présent mémoire aborde la question *des pratiques scarificatoires chez les peuples Fon et Ewé du Togo, ainsi qu'une étude comparative de celles-ci avec le sacrement de l'onction des malades dans l'église catholique romaine.*

La maladie est un phénomène qui touche toute société humaine car dans sa situation de vulnérabilité, le malade a besoin non seulement de soins médicaux et thérapeutiques mais aussi de soutien social et psychologique, d'accompagnement et surtout d'une attention humaine et spirituelle. Toutes les cultures et sociétés humaines ont, depuis la nuit des temps, compris cette vocation et ont développé des pratiques et méthodes thérapeutiques pour sauver la vie à leurs membres, touchés par la maladie. Bien avant la venue de la médecine moderne, il existait des femmes et hommes doués et ayant le charisme de soigner les maladies grâce à la sagesse humaine et aux dons de la nature. Jusqu'à nos jours, de nombreuses institutions sociales et religieuses à travers le monde entier s'efforcent, de diverses manières, de mettre leurs trésors à la disposition de la société afin que les personnes touchées par la maladie puissent ressentir la chaleur de leurs semblables. L'Église catholique romaine quant à elle, vient aux secours des malades non seulement à travers les œuvres caritatives et les constructions d'hôpitaux, mais aussi en leur donnant le soin spirituel dont ils ont besoin. Le souci de l'Église pour les malades et les mourants trouve une expression particulière dans la célébration des sacrements, surtout dans celui de l'onction des malades. Les cultures africaines détiennent aussi une grande variété de connaissances dans le domaine sanitaire et thérapeutique et ont sauvée d'énormes vies humaines à travers ces connaissances. Une de ces connaissances longuement pratiquée au Togo (pays de l'Afrique de l'ouest) est la scarification. La scarification ("Ati-dodo" en Fon ou "Eti-sosso" en Ewé) est une ancienne pratique, couramment en usage dans les sociétés traditionnelles africaines (particulièrement en Afrique de l'Ouest). Elle consiste à inciser des parties du corps humain et à y introduire de produits faits à base d'herbes, de feuilles de plantes ou de racines d'arbres. Ces produits portent en Fon comme en Ewé le nom "ama", et sont couverts de vertus occultes et curatives. La médecine en Afrique n'est pas que moderne ; elle est aussi traditionnelle et les scarifications y occupent une place importante. On scarifie donc hommes, femmes et enfants en Afrique noire afin de les soigner de divers maux ou les protéger contre les mauvais esprits et les sorciers.

Le but de ce travail est d'aider à mieux comprendre la pratique de la scarification en général et en particulier celle à finalité thérapeutique d'une part, et d'analyser les similarités et

divergences que cette pratique présente vis-à-vis du sacrement de l'onction des malades dans l'église catholique romaine d'autre part. Cette étude pourrait servir de base pour une réflexion sur la question de la nouvelle évangélisation dans l'Eglise. Elle pourrait aussi servir de piste de réflexion et d'évaluation des pratiques traditionnelles africaines.



## **Abstract**

Die vorliegende Arbeit widmet sich der *Praxis der Skarifikationen bei den Ewe und Fon in Togo und einer vergleichenden Studie von ihr und dem Sakrament der Krankensalbung in der römisch-katholischen Kirche.*

Krankheit ist ein Phänomen, das alle menschlichen Gesellschaften berührt; denn wer krank ist, benötigt nicht nur medizinische und therapeutische Versorgung, sondern auch soziale, psychologische und spirituelle Unterstützung, Begleitung und vor allem menschliche Aufmerksamkeit. Alle Kulturen und menschlichen Gesellschaften haben diese Dringlichkeit seit Anbeginn der Zeit verstanden und therapeutische Praktiken und Methoden entwickelt, um das Leben ihrer von Krankheit betroffenen Mitglieder zu retten. Lange vor dem Aufkommen der modernen Medizin gab es begabte Frauen und Männer mit dem Charisma, Krankheiten mithilfe menschlicher Weisheit und den Gaben der Natur zu heilen. Bis heute bemühen sich viele soziale und religiöse Institutionen auf der ganzen Welt auf verschiedene Weise ihre Schätze der Gesellschaft zugänglich zu machen, damit die von Krankheit Betroffenen die Wärme ihrer Mitmenschen spüren können. Die römisch-katholische Kirche kommt den Kranken zu Hilfe, nicht nur durch wohltätige Zwecke und den Bau von Krankenhäusern, sondern auch durch die geistliche Betreuung, die sie benötigen. Die Sorge der Kirche um die Kranken und Sterbenden kommt besonders in der Feier der Sakramente zum Ausdruck, insbesondere in der Salbung der Kranken. Afrikanische Kulturen verfügen auch über eine Vielzahl von gesundheitspflegenden und therapeutischen Kenntnissen und haben durch dieses Wissen zahlreiche Menschenleben gerettet. Eines dieser seit langem in Togo (einem Land in Westafrika) praktizierten Kenntnisse ist die Skarifikation. Die Skarifikation („Ati-dodo“ in Fon oder „Eti-sosso“ in Ewé) ist eine alte Praxis, die in traditionellen afrikanischen Gesellschaften (insbesondere in Westafrika) häufig angewendet wurde. Dabei werden Teile des menschlichen Körpers eingeschnitten und gefertigte Produkte aus der Natur (Kräuter, Pflanzenblätter, Baumwurzeln...) eingesetzt. Diese Produkte tragen in Fon wie in Ewe den Namen „ama“ und sind mit okkulten und heilenden Eigenschaften verbunden. Die Medizin in Afrika ist nicht nur modern; sie ist auch traditionell und Skarifikationen nehmen einen wichtigen Platz ein. Zu diesem Zweck gibt es verschiedene Arten von Skarifikation zu Heilungs- bzw. Präventionszwecken. Sie dienen auch als Schutz vor bösen Geistern und Hexen. Das Ziel dieser Arbeit ist, diese verschwindende kulturelle, religiöse und medizinische Praxis detailliert darzustellen, und die Ähnlichkeiten und Unterschiede zwischen ihr und dem Sakrament der Krankensalbung in der römisch-katholischen Kirche herauszuarbeiten. Diese

Studie könnte als Grundlage für die Reflexion über die Frage der Neuevangelisierung in der Kirche dienen. Sie könnte auch als Möglichkeit zur Reflexion und Bewertung traditioneller afrikanischer Praktiken dienen.